

LISI

DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE

EN 2011



LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY

lisi



Autorité des Marchés Financiers

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOMMAIRE

01 INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

.1 Responsable du document de référence et contrôleurs légaux	6
.2 Politique d'information	6
.3 Organigramme juridique	7
.4 Organigramme fonctionnel	8
.5 Chiffres clés	9
.6 Informations concernant l'émetteur	9

02 SITUATION FINANCIÈRE

.1 Aperçu des principales activités	16
.2 Activité du Groupe au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	18

03 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

.1 Les états financiers	30
.2 Les notes annexes	34

04 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

.1 Activité de la société au cours de l'exercice et perspectives d'avenir	68
.2 Les états financiers	70
.3 Notes annexes aux comptes sociaux	74
.4 Résultats financiers de la société LISI S.A. au cours des cinq derniers exercices	81

05 FACTEURS DE RISQUES

.1 Environnement	84
.2 Hygiène et sécurité	86
.3 Gestion des risques	87
.4 Informations sur les risques de l'émetteur	88
.5 Politique d'assurances	90

06 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

.1 Informations sur la société	92
.2 Gouvernement d'entreprise	97

07 DOCUMENTS SPÉCIFIQUES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

.1 Rapport du Président du Conseil d'Administration	112
.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne	115
.3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	116
.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	117
.5 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	118
.6 Projets de résolutions	119
Table de concordance	00
Glossaire	00

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET CONTRÔLEURS LÉGAUX 6

1.1	Nom et fonction du responsable du document de référence	6
1.2	Attestation du responsable du document de référence	6
1.3	Contrôleurs légaux	6

.2 POLITIQUE D'INFORMATION 6

2.1	Responsable de l'information financière	6
2.2	Documentation	6

.3 ORGANIGRAMME JURIDIQUE 7

.4 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 8

.5 CHIFFRES CLÉS 9

.6 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR 9

6.1	Répartition du capital	9
6.2	Historique	11
6.3	Raison sociale – siège social et législation	12
6.4	Constitution et durée – acte constitutif et statuts	12
6.5	Consultation des documents juridiques	13

.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET CONTRÔLEURS LÉGAUX

1.1 Nom et fonction du responsable du document de référence

Mr. Emmanuel VIELLARD
Vice-Président Directeur Général

1.2 Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant dans les chapitres 2-3-4-5-6 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, le cabinet ERNST and YOUNG et autres et le cabinet EXCO CAP AUDIT, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence ».

Paris, le 12 avril 2012
Emmanuel VIELLARD
Vice-Président Directeur Général

1.3 Contrôleurs légaux

Commissaires aux Comptes titulaires :

• **EXCO CAP AUDIT représenté par Pierre BURNEL**
2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex
Mandat attribué le 13 avril 1993 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• **Cabinet ERNST & YOUNG et Autres représenté par Henri-Pierre NAVAS**

Tour First
1, Place des Saisons
TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE Cedex
Mandat attribué le 27 avril 2011 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Commissaires aux Comptes suppléants :

• **Monsieur Philippe AUCHET**
2 rue Jules Emile Zingg – BP 9
25409 EXINCOURT Cedex
Mandat attribué le 27 avril 2011 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

• **Cabinet AUDITEX**

Tour First
1, Place des Saisons
TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE Cedex
Mandat attribué le 27 avril 2011 et expirant lors de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

.2 POLITIQUE D'INFORMATION

2.1 Responsable de l'information financière

Mr. Emmanuel Viellard

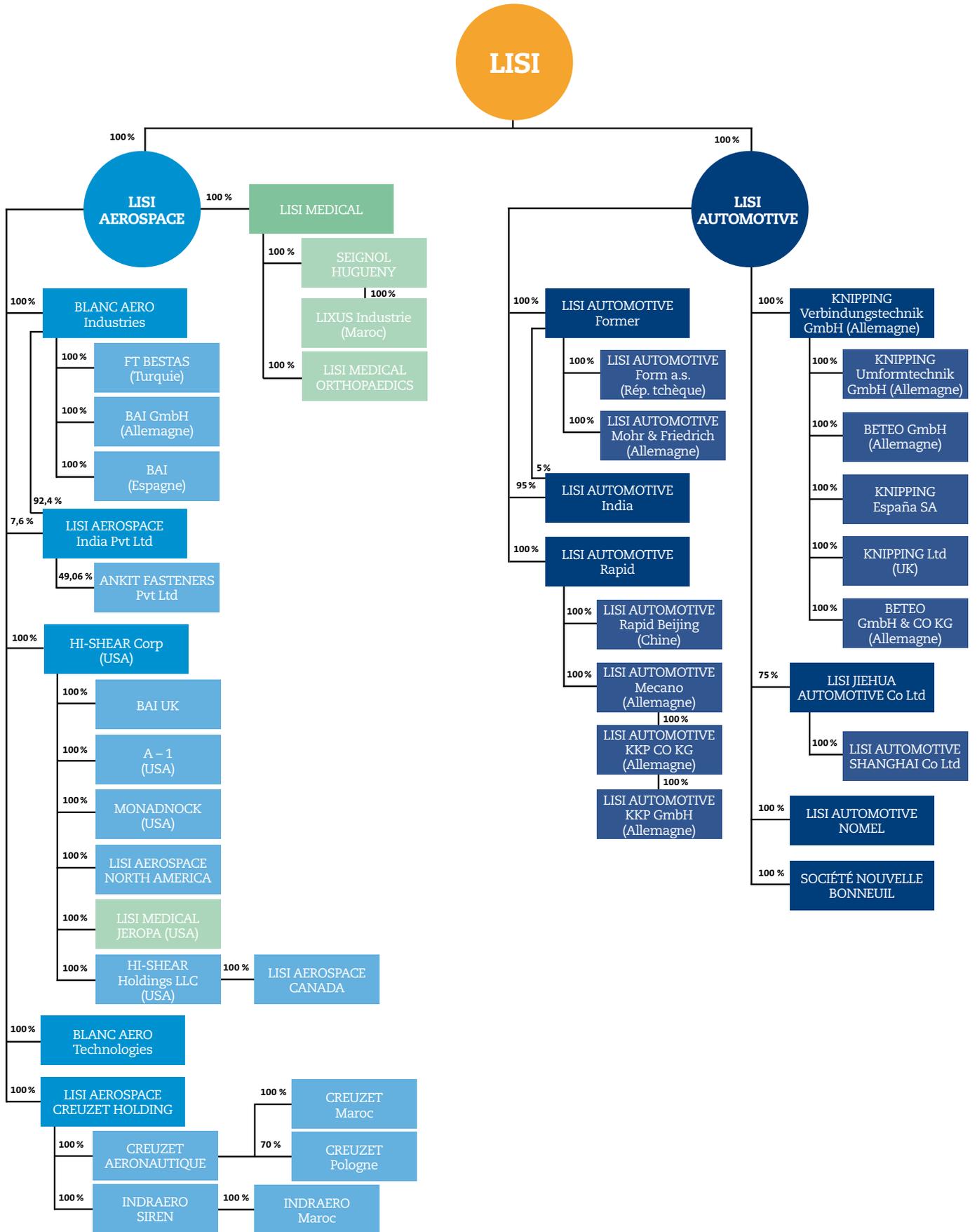
LISI
Le Millenium
18 rue Albert Camus
BP 431
90008 BELFORT Cedex
Tél. : + 33 (0)3 84 57 00 77 / Fax : + 33 (0)3 84 57 02 00
Site internet : www.lisi-group.com
Courriel : emmanuel.viellard@lisi-group.com

2.2 Documentation

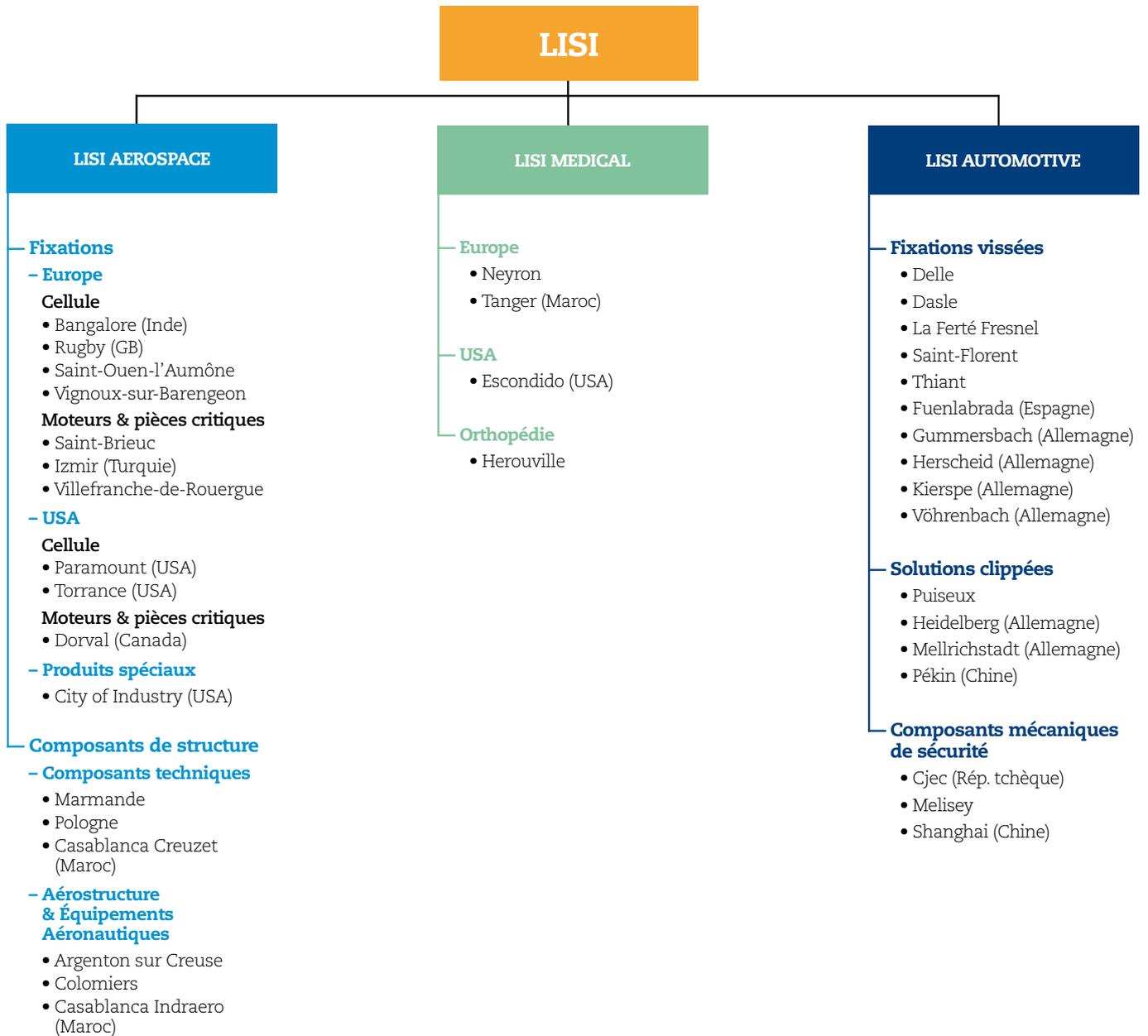
- Document de référence en français et en anglais (version papier et CD)
- Communiqué de presse

Tous les documents sont mis à la disposition des actionnaires. Ils peuvent être demandés au siège de la société (à l'adresse ci-dessus) ou consultés sur le site internet. Le Groupe a mis depuis onze ans, à la disposition du public, son site institutionnel en français et en anglais. Les rapports annuels ainsi que les informations trimestrielles et toutes les informations réglementées y sont téléchargeables.

3 ORGANIGRAMME JURIDIQUE

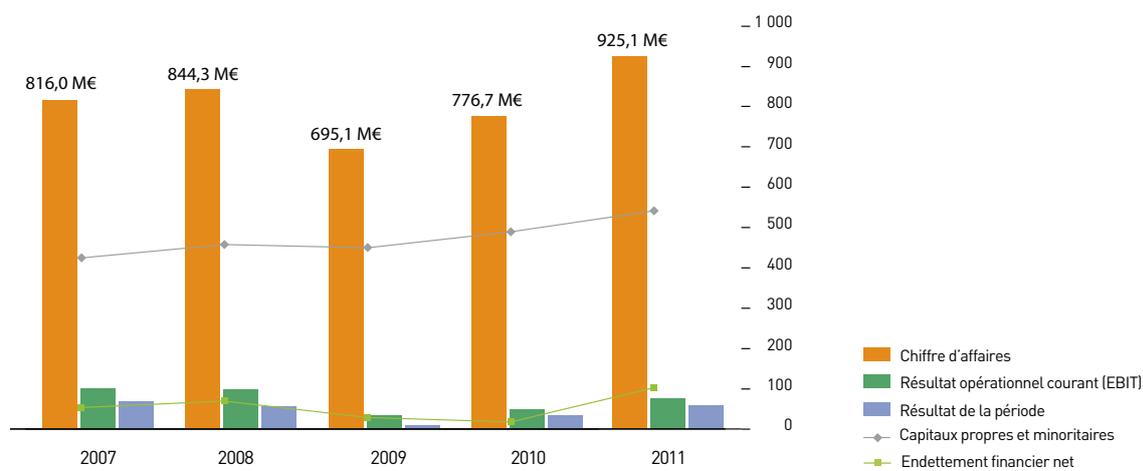


4 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



.5 CHIFFRES CLÉS

En millions d'€	2011	2010	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	925,1	776,7	695,1	844,3	816,0
Résultat opérationnel courant (EBIT)	76,6	49,5	34,2	98,9	100,1
Résultat de la période	58,2	32,9	9,4	56,2	67,6
Capitaux propres et minoritaires	542,5	490,3	450,6	458,6	425,3
Endettement financier net	102,6	17,5	28,5	69,4	53,3



.6 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

6.1 Répartition du capital

Fiche signalétique de l'action LISI

Code ISIN : FR 0000050353

Code Reuters : GFII.PA

Code Bloomberg : FII.FP

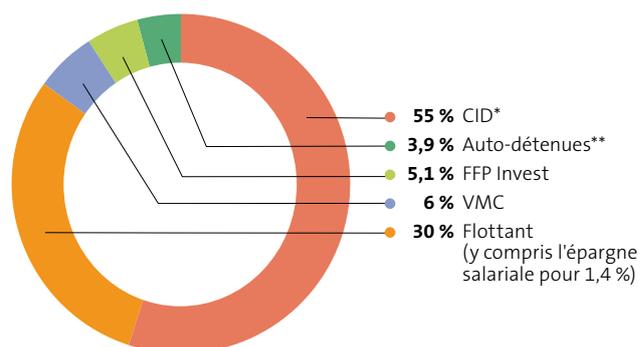
Compartiment : B Eurolist

Place de cotation : Euronext Paris

Nombre de titres : 10 786 494

Capitalisation boursière au 31 décembre 2011 : 547 M€

Indices : CAC® Small, CAC® Mid & Small, CAC®-All tradable et CAC®-All Shares



* Dont participations directes et indirectes :

VMC : 21,28 %

FFP Invest : 18,99 %

CIKO : 16,74 %

** Réservées aux programmes d'actions sous conditions de performance.

Liquidité du titre :

Taux de rotation du flottant : 39 %

Nombre de titres traités par jour en moyenne sur l'année 2011 : 5 557

Mois	Cours de clôture	Cours le + Haut	Cours le + Bas	Moyenne par séance	Volumes de transactions	Titres traités dans le mois ⁽¹⁾
	€	€	€	€	K€	
2009						
Janvier	25,78	29,91	22,61	26,26	3 556	136 223
Février	26,48	26,87	21,16	24,02	3 416	135 400
Mars	23,40	26,10	19,81	22,96	1 316	56 590
Avril	29,00	29,00	22,70	25,85	2 600	99 291
Mai	31,80	31,80	26,00	28,90	2 146	71 099
Juin	30,80	33,50	29,50	31,50	1 564	48 950
Juillet	34,00	34,00	29,15	31,58	2 029	65 596
Août	38,20	38,20	31,80	35,00	1 731	48 884
Septembre	37,40	39,00	34,20	36,60	3 036	82 744
Octobre	31,00	38,75	31,00	34,88	3 921	107 449
Novembre	33,49	34,80	30,15	32,48	2 170	64 666
Décembre	34,30	34,30	31,61	32,96	2 923	89 650
2010						
Janvier	38,80	40,00	34,31	37,16	3 041	80 625
Février	36,50	39,10	34,13	36,62	1 897	52 303
Mars	42,15	44,35	36,50	40,43	3 547	88 903
Avril	46,50	50,00	41,50	45,75	4 331	93 581
Mai	40,21	48,20	37,01	42,61	3 519	83 674
Juin	42,40	44,45	39,50	41,98	5 501	133 133
Juillet	45,30	45,46	39,50	42,48	2 524	59 835
Août	43,80	45,90	43,00	44,45	1 062	23 889
Septembre	49,81	49,90	43,54	46,72	3 647	76 251
Octobre	50,47	52,40	48,60	50,50	4 456	87 935
Novembre	49,90	52,30	49,42	50,86	1 787	35 509
Décembre	50,29	52,80	49,64	51,22	2 571	49 560
2011						
Janvier	55,00	60,80	50,08	55,44	8 874	155 881
Février	59,92	60,30	55,00	57,65	7 751	134 192
Mars	60,53	65,50	55,70	60,60	9 879	161 298
Avril	65,55	65,99	58,02	62,01	3 594	56 894
Mai	63,00	66,15	62,00	64,08	2 743	43 192
Juin	64,75	64,75	60,55	62,65	5 665	90 230
Juillet	68,50	69,99	61,00	65,50	7 945	123 141
Août	56,00	70,18	52,62	61,40	9 837	170 847
Septembre	51,20	56,05	47,00	51,53	7 005	138 027
Octobre	58,40	59,72	48,50	54,11	6 703	123 637
Novembre	52,01	58,00	48,50	53,25	7 280	137 172
Décembre	50,75	53,99	46,21	50,10	4 688	93 661
2012						
Janvier	59,00	60,70	49,41	55,06	5 256	95 817
Février	62,50	62,50	58,70	60,60	8 460	139 454

(1) Sauf hors système.

Contrat d'animation

Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI et est effectué par :

ODDO FINANCE CORPORATE

Monsieur Eric BIGOTTEAU
 Courriel : ebigotteau@oddo.fr
 Tél : +33 (0)1 40 17 52 89

6.2 Historique**1777**

Création par Frédéric JAPY d'une fabrique de mouvements d'horlogerie à Beaucourt près de Montbéliard.

1796

Fondation à Morvillars dans la région de Belfort de la manufacture MIGEON & DOMINE qui deviendra la société VIELLARD MIGEON et Compagnie (VMC).

1806

Les sociétés JAPY Frères et VIELLARD & MIGEON décident de lancer conjointement la première fabrication industrielle de vis à bois forgées en France.

1899

Création à Delle (Territoire de Belfort), par la famille DUBAIL – KOHLER, de la Société Industrielle de Delle qui se spécialise rapidement dans la fabrication de visserie par décolletage.

1968

Ces trois entreprises familiales (KOHLER, JAPY et VIELLARD) fusionnent pour constituer la société GFD ⁽¹⁾ qui devient alors le premier fabricant français de visserie-boulonnerie standard et automobile. Les trois familles fondatrices se retrouvent aujourd'hui au sein de CID (Compagnie Industrielle de Delle) actionnaire de contrôle du Groupe LISI.

1977

GFD prend le contrôle de la société BLANC AERO, spécialisée dans les fixations aéronautiques et dans les composants d'emballage pour la Parfumerie. Le nouveau Groupe est baptisé GFI.

1989

GFI s'introduit sur le Second Marché de la bourse de Paris et devient GFI Industries.

1990 / 2000

Au cours de la décennie 90, GFI Industries s'est renforcé dans ses trois secteurs par l'acquisition de plus d'une quinzaine de sociétés en Europe et aux États-Unis.

(1) Générale de Forgeage et Décolletage.

2002

Pour mieux s'identifier à ses métiers, GFI Industries devient LISI, acronyme de Link Solutions for Industry ; ses trois divisions reprennent chacune ce nom en y ajoutant son secteur d'activité principal : LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI COSMETICS.

Poursuite de la stratégie de recentrage sur le Core Business :

- Cession des activités non stratégiques (GFD, Ars Industries et l'unité de production d'Aillevillers),
- Acquisition de la société californienne MONADNOCK (LISI AEROSPACE).

2004

Acquisition de la société FORM a.s en République tchèque (LISI AUTOMOTIVE).

2005

Acquisition de la société KNIPPING en Allemagne (LISI AUTOMOTIVE).
 Ouverture d'une usine au Canada (LISI AEROSPACE).
 Cession de la société Gradel (LISI AUTOMOTIVE).

2007

Vente de la société de distribution Eurofast à la société ANIXTER France (LISI AEROSPACE).

LISI AUTOMOTIVE cède son site de Monistrol-sur-Loire au groupe PRECITURN.

Création du sous-ensemble LISI MEDICAL suite aux acquisitions des sociétés :

- HUGUENY (Lyon), spécialisée dans les implants du rachis,
- JEROPA (Escondido-USA), spécialisée dans les implants dentaires,
- SEIGNOL et INTERMED Application (Neyron-France) et LIXUS (Tanger-Maroc), spécialisées dans la sous-traitance de fabrication d'implants dentaires et orthopédiques.

2008

LISI AUTOMOTIVE accroît sa présence en Chine et en Inde avec la création d'un deuxième site de production à Shanghai dédié à la fabrication de fixations vissées pour l'automobile.

2009

Le 1^{er} avril 2009, le Groupe a cédé la société SDU (25 M€ de chiffre d'affaires), filiale du groupe KNIPPING, qui était spécialisée dans la distribution de produits techniques à destination des mines et de l'industrie en Allemagne et en Pologne.

2010

Le Groupe renoue avec la croissance externe par le biais de deux acquisitions importantes :

- Reprise par LISI AUTOMOTIVE de deux sites français du Groupe américain Acument Global Technologies, spécialisés dans la fabrication de fixations pour l'industrie automobile.
- Achat par LISI MEDICAL d'un site de production de prothèses de hanches au Groupe américain Stryker Corporation, l'un des premiers fournisseurs mondiaux de technologies médicales. L'accord est assorti d'un contrat de fournitures sur 5 ans.

2011

Le Groupe a poursuivi le mouvement de renforcement et de construction de ses positions sur ses marchés stratégiques entamé en 2010. L'année 2011 est marquée par les opérations suivantes :

- La sortie de LISI COSMETICS du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2011 à la suite de la cession réalisée au 6 avril 2011. Pour mémoire, cette division avait généré un chiffre d'affaires de 52,8 M€ en 2010.
- Le rachat du groupe Creuzet intégré au 1^{er} juillet 2011 qui contribue au chiffre d'affaires pour 58,9 M€ sur 6 mois.

6.3 Raison sociale – siège social et législation

Dénomination sociale et siège social

LISI S.A. – Le Millenium – 18 rue Albert Camus – 90008 BELFORT Cedex

Forme et législation de l'émetteur

Société Anonyme régie par la législation française.

Lieu et N° de l'enregistrement

- R.C.S. : BELFORT 536 820 269
- Code NAF : 7010 Z

6.4 Constitution et durée – acte constitutif et statuts

Constitution et durée

La société a été constituée le 5 juillet 1968. Sa durée expirera le 4 juillet 2067, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

Conformément à l'article 2 des statuts, la société a pour objet :

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ;
- la fabrication, l'achat et la vente de tous articles quelconques, et notamment de ceux se rapportant à la visserie, boulonnerie, au forgeage, au décolletage, à l'outillage et à la construction de machines ;
- éventuellement, toutes opérations rentrant dans l'industrie de la mécanique et le commerce des articles s'y rattachant ;
- la participation directe ou indirecte dans toutes opérations ou affaires pouvant se rapporter aux dits objets ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales, et ce, sous quelque forme que ce soit, création de société nouvelle, apport souscription, achat de titres et droits sociaux... ;
- et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières

Article 17 – Répartition des bénéfices

- Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.
- Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

Article 15-1 à 15-5 – Assemblées Générales

- Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles se réunissent au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.
- L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :
 1. Pour les titulaires d'actions nominatives à l'inscription en compte nominatif pur ou administré, cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée ;
 2. Pour les titulaires d'actions au porteur, s'il en existe, par la remise dans le même délai, d'un certificat établi par l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.
 Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ou de supprimer ce délai.

- Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président, le plus âgé ou à défaut de Vice-Président par l'Administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

- Sauf disposition légale ou réglementaire contraire, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :
 1. À toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire ;
 2. Aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux

ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent du degré successible.

- Lorsqu'il est fait usage par les actionnaires d'une formule de vote par correspondance, seules sont prises en compte les formules de vote parvenues à la société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Par ailleurs, la présence de l'actionnaire à l'Assemblée Générale entraîne l'annulation de la formule de vote par correspondance et/ou de la formule de procuration que ledit actionnaire aura le cas échéant fait parvenir à la société ; sa présence prévalant sur tout autre mode de participation antérieurement choisi par lui. En dehors de la présence de l'actionnaire à l'Assemblée, sa formule de procuration, n'est prise en considération que sous réserve des votes le cas échéant exprimés dans sa formule de vote par correspondance.

Article 9 – Déclaration de franchissement de seuil

- Les valeurs mobilières sont librement négociables sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.
- Leur transmission s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation.
- Les valeurs mobilières sont indivisibles à l'égard de la société.
- Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs valeurs mobilières anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs valeurs mobilières anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la société, les titulaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires.

- Sans préjudice des dispositions visées à l'article 356-1 de la Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, toute personne qui détient ou vient à détenir directement ou indirectement au sens des dispositions dudit article 356-1, au moins 3 % du capital est tenue, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, de déclarer à la société par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège social le nombre total d'actions qu'elle possède.

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans les mêmes délais lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils prévus ci-dessus.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions ci-dessus exposées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois suivant la date de régularisation de la notification à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital social.

6.5 Consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société LISI S.A. (statuts, procès-verbaux d'Assemblées, rapports des Commissaires aux Comptes, et tous les documents mis à la disposition des actionnaires) peuvent être consultés sur demande au siège de la société à l'adresse suivante : Société LISI S.A., Le Millenium, 18 rue Albert Camus, B.P. 431, 90008 BELFORT Cedex.

SITUATION FINANCIÈRE

.1 APERÇU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS 16

1.1 LISI AEROSPACE 16

1.2 LISI AUTOMOTIVE 17

1.3 LISI MEDICAL 17

.2 ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 18

2.1 LISI Consolidé 18

2.2 LISI AEROSPACE 22

2.3 LISI AUTOMOTIVE 24

2.4 LISI MEDICAL 26

.1 APERÇU DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

1.1 LISI AEROSPACE

407,6 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

4 677

COLLABORATEURS

25,0 M€

D'INVESTISSEMENTS

Activité

Fixations et composants d'assemblage et de structure pour l'aéronautique

Produits phares

Cellule

Fixations de structure principalement en titane (Hi-Lite®, Hi-Lok® – LGP®, Pull-In®, Pull-stem™, Taper-Lok).

Moteur

Fixations moteurs (aciers haute température, alliages base cobalt ou nickel, superalliages à très haute résistance), inserts et goujons.

Pièces Spéciales

Fixations spéciales non structurelles (clip nut, quart de tour, spacer, etc...), verrous, outillage de pose.

Racing

Fixations et composants pour la compétition automobile. Autres fixations pour l'automobile haut de gamme.

Composants de structure

Pièces primaires chaudronnées ou formées et pièces composite de structure, sous-ensembles assemblés complexes, intégrés à la cellule ou au moteur de l'avion : aubes, bords d'attaque, poutres, viroles, lèvres d'entrée d'air, planchers d'hélicoptère, exhaust d'APU, etc ...

Equipements intérieurs d'avion et délesteurs pour hélicoptères.

Clients

Airbus ;
Boeing ;
Bombardier ;
Dassault ;
CFAN ;
EADS ;
Embraer ;
Eurocopter ;
Finmeccanica ;
GEAE ;
Pratt & Whitney ;
Rolls Royce ;
Safran ;
Spirit ;
Les écuries de Formule 1 et Nascar pour la partie Racing.

Concurrents

Alcoa Fastening Systems ;
Precision Castpart Corp ;
ACB ;
Figeac Aero ;
Potez ;
Lauak ;
Slicom ;
PFW ;
On Board ;
Breeze Eastern ;
Manoir Aerospace ;
Macsterlite ;
Klune ;
Mettis ;
TECT ;
Doncaster ;
Alu Menzinken ;
MIFA ;
Forge Ital ;
Dembiermont ;
Karlton-PCC ;
First Rikson.

1.2 LISI AUTOMOTIVE

446,3 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

3 312

COLLABORATEURS

35,6 M€

D'INVESTISSEMENTS

Activité

Fixations et composants d'assemblage pour l'automobile et l'industrie

Produits phares

Fixations vissées

Fixations pour groupe motopropulseur ; vis et écrous de roue ; fixations pour équipements intérieurs et environnement moteur ; vis à tôle ; vis auto taraudeuses ; vis pour matériaux tendres ; vis et écrous à sertir PRESSFIX® et matériel de pose.

Solutions clippées

Attaches pour panneaux ; fixations pour tubes et faisceaux mono ou bi-matières ; vis et écrous à clipper ; écrous pince à fut taraudé ; rivets et pions ; obturateurs et passe-câbles ; fixations d'axes sous-ensembles métalloplastiques multifonctionnels.

Composants mécaniques de sécurité

Barres de torsion ; tiges de guidage ; raccords de frein ; système de rattrapage de frein de parking ; pignons et axes pour mécanisme de siège ; composants moteur et boîtes de vitesse ; composants de direction.

Clients

BMW ;
Daimler ;
Ford ;
Opel ;
PSA ;
Renault-Nissan ;
VW-Audi ;
Autoliv ;
Bosch ;
Faurecia ;
JCI ;
Magna ;
TI automotive ;
ThyssenKrupp ;
TRW ;
Visteon ;
ZF ;
BSH ;
Franke ;
Schneider.

Concurrents

Agrati ;
A. Raymond ;
Fontana ;
ITW ;
Kamax ;
Nedschroef ;
SFS ;
TRW Fasteners.

1.3 LISI MEDICAL

74,0 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

508

COLLABORATEURS

4,2 M€

D'INVESTISSEMENTS

Activité

Sous-traitant d'implants médicaux et d'ancillaires

Produits phares

LISI MEDICAL SEIGNOL – HUGUENY

Implants et instruments orthopédiques (pied, main, épaule), traumatologiques, rachidiens, maxillo-faciaux et dentaires.

LISI MEDICAL JEROPA

Implants et ancillaires dentaires et rachidiens.

LISI MEDICAL ORTHOPAEDICS

Implants orthopédiques de reconstruction, (hanche, genou, épaule), implants traumatologiques et ancillaires associés.

Concurrents

Marle ;
Paragon ;
Orchid ;
Accelent ;
Greatbatch ;
Symmetry ;
Ohst ;
Teleflex ;
In'tech ;
HTM ;
La precision.

.2 ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.1 LISI consolidé

Le Groupe LISI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé record de 925,1 M€ au cours de l'exercice 2011, en hausse de 19,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette progression traduit les évolutions suivantes :

- le dynamisme de la division aéronautique en Europe, dont LISI AEROSPACE a tiré parti (407,6 M€, + 44,7 %) ;
- l'acquisition du groupe Creuzet composé de Creuzet Aéronautique et d'Indraero Siren qui apporte 58,9 M€ ;
- la bonne tenue de la division LISI AUTOMOTIVE (446,3 M€ soit + 11,2 %) ;

– l'apport de LISI MEDICAL (74,0 M€) notamment pour sa branche « Orthopédie », ce qui fait plus que compenser la sortie de LISI COSMETICS, cédée en avril 2011 (52,8 M€ en 2010).

À taux de change et périmètre constants, la croissance organique s'établit à 13,8 %, à comparer à + 3,5 % en 2010. Elle s'est progressivement ralentie en cours d'année, avant que la croissance externe prenne le relais avec l'intégration du groupe Creuzet ; cette acquisition représente à elle seule environ 12 % de croissance instantanée sur le second semestre.

12 mois clos le 31 décembre		2011	2010	Variation
Principaux éléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	M€	925,1	776,7	+ 19,1 %
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	M€	122,1	95,7	+ 27,6 %
Marge d'EBITDA	%	13,2	12,3	+ 0,9 pts
Résultat opérationnel courant (EBIT)	M€	76,6	49,5	+ 54,9 %
Marge opérationnelle courante	%	8,3	6,4	+ 1,9 pts
Résultat de la période attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société	M€	58,2	32,9	+ 76,8 %
Résultat par action	€	5,61	3,19	+ 75,9 %
Principaux éléments du tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement	M€	95,3	79,5	+ 19,9 %
Investissements industriels nets	M€	- 64,9	- 50,6	+ 28,2 %
Excédent de trésorerie d'exploitation (FCF)	M€	6,4	54,8	- 88,3 %
Principaux éléments de situation financière				
Endettement financier net	M€	102,6	17,5	n.a.
Ratio d'endettement net sur capitaux propres		18,9 %	3,6 %	+ 15,3 pts

La contribution respective des divisions s'établit comme suit :

	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	LISI Consolidé
T1	16,3 %	28,4 %	297,0 %	23,7 %
T2	16,7 %	10,2 %	246,4 %	11,5 %
T3	69,9 %	9,1 %	51,3 %	25,4 %
T4	77,5 %	- 1,4 %	- 22,7 %	16,8 %
2011	44,7 %	11,2 %	73,3 %	19,1 %

Ainsi, le Groupe s'appuie sur une répartition plus équilibrée de ses activités : la division LISI AEROSPACE représente désormais 44 % du chiffre d'affaires consolidé, la division LISI AUTOMOTIVE 48 % et LISI MEDICAL 8 %.

(en M€)	LISI AEROSPACE		LISI AUTOMOTIVE		LISI MEDICAL		LISI Consolidé	
T4	126,9 M€	52 %	102,3 M€	41 %	16,3 M€	7 %	245,0 M€	100 %
Exercice 2011	407,6 M€	44 %	446,3 M€	48 %	74,0 M€	8 %	925,1 M€	100 %

Le Groupe mène depuis plusieurs années une stratégie de gains de parts de marché auprès de ses principaux clients en répondant à leurs exigences les plus élevées en matière de fiabilité et d'innovation. Au cours de l'exercice 2011, il a resserré ses liens avec ses plus grands clients : en effet, les 5 premiers d'entre eux représentent 38 % du total (32 % en 2010) et environ 80 % du chiffre d'affaires est réalisé avec le 57^{ème} client (le 90^{ème} en 2010).

Faits marquants de l'exercice 2011

Le Groupe a poursuivi le mouvement de renforcement et de construction de ses positions sur ses marchés stratégiques entamé en 2010 avec une profonde redéfinition de son périmètre d'activité et un ambitieux programme d'investissements industriels.

En quinze mois, il a ainsi renouvelé plus du quart de son portefeuille d'activités avec :

- l'intégration industrielle des 2 sites cédés par Acument dans le dispositif de LISI AUTOMOTIVE (déménagement de l'outil de production de Bonneuil-sur-Marne à Puisieux et des investissements sur le site de la Ferté Fresnel),
- l'apport de l'usine acquise auprès du groupe Stryker intégrée au 1^{er} septembre 2010 qui représente les deux-tiers de la division de LISI MEDICAL,
- la sortie de LISI COSMETICS du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2011 suite à la cession réalisée le 6 avril 2011. Pour mémoire, cette division avait généré un chiffre d'affaires de 52,8 M€ en 2010,
- le rachat du groupe Creuzet intégré au 1^{er} juillet 2011 qui contribue au chiffre d'affaires pour 58,9 M€ sur 6 mois.

2011 marque une nouvelle étape dans l'ambitieux programme d'investissements lancé en 2010 : le montant décaissé s'est élevé à 64,9 M€. Il a été principalement dédié à l'amélioration des conditions de production et de logistique, à la productivité et aux nouveaux produits. On citera :

- l'ouverture opérationnelle du site de Delle II (Territoire de Belfort) pour la division LISI AUTOMOTIVE qui permet d'optimiser la logistique des deux sites de Delle et de Dasle (Doubs),
- les travaux d'extension du site de Marmande (Lot-et-Garonne) pour LISI AEROSPACE Creuzet afin d'y localiser les nouveaux produits A350, B787 et Leap 56⁽¹⁾,
- le démarrage de la réfection complète du site de Grandvillars (Territoire de Belfort) pour l'extension de l'usine de préparation de la matière pour l'ensemble de la division LISI AUTOMOTIVE, y compris pour les sites allemands.

Résultats financiers 2011

L'activité LISI AEROSPACE Fasteners est le principal contributeur à l'amélioration des résultats, après le fort recul de 2010, ainsi que, dans une moindre mesure, la division LISI MEDICAL. La division LISI AUTOMOTIVE, quant à elle, s'inscrit en léger repli malgré la hausse de l'activité (+ 45 M€). Ainsi, tous les indicateurs de gestion progressent en dépit de la cession de LISI COSMETICS.

L'excédent brut d'exploitation atteint 122,1 M€, soit 13,2 % du chiffre d'affaires et affiche une progression de + 27,6 %. L'amélioration est surtout sensible au niveau du résultat opérationnel courant (EBIT) à 76,6 M€ soit + 54,9 %, sous l'effet des reprises de provisions (+ 2,3 M€ en 2011 contre - 0,4 M€ en 2010) et ce, malgré la hausse des amortissements (47,7 M€ contre 45,8 M€ en 2010). Soutenue par l'apport significatif de LISI AEROSPACE par rapport au point bas de 2010, la marge opérationnelle gagne ainsi 1,9 points par rapport à 2010.

Les charges non courantes intègrent principalement en 2011 la plus-value de cession de LISI COSMETICS pour + 9,8 M€, ainsi qu'une provision liée à la sortie possible d'éléments d'actifs en Allemagne pour - 1,6 M€. Les charges financières progressent à - 1,9 M€ du fait de l'endettement supplémentaire lié à l'acquisition du groupe Creuzet (Endettement Financier Net à 102,6 M€ qui entraîne des charges d'intérêts de 4,2 M€), des gains de change sur les actifs circulants (1,5 M€).

La charge d'impôt est en forte progression et résulte notamment d'une augmentation de l'impôt sur les sociétés en France pour 1,6 M€, et de la CVAE⁽²⁾ pour - 4,7 M€ (- 3,4 M€ en 2010). Le taux apparent moyen s'établit donc à 27,8 % contre 30,9 % en 2010. En conséquence, le résultat net atteint le niveau historiquement élevé de 58,2 M€ à comparer à 32,9 M€ en 2010, soit + 76,8 %.

Le résultat par action en 2011 est de 5,61 € (3,19 € en 2010 et 0,92 € en 2009) ; hors éléments non courants liés à la cession de LISI COSMETICS, il serait de 4,66 €.

Après avoir renoué avec la progression du dividende en 2010, le Groupe proposera à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de le fixer à 1,30 euros par action au titre de l'exercice 2011, soit une progression de 23,8 % par rapport à l'an dernier.

La structure financière reste solide après l'acquisition du groupe Creuzet et l'important programme d'investissements

En hausse de près de 20 % à 95,3 M€, la capacité d'autofinancement est légèrement supérieure à 10 % du chiffre d'affaires (10,3 %). Le Groupe a non seulement pu financer son programme d'équipements industriels et d'investissements structurants à hauteur de 64,9 M€, mais aussi l'accroissement du besoin en fonds de roulement pour 24,0 M€ (contre une baisse en 2010 de - 25,9 M€). Le BFR représente 243 M€ au 31 décembre 2011, soit 25 % du chiffre d'affaires, à comparer à 173 M€ en 2010 (21 % du chiffre d'affaires). Les efforts d'organisation, de productivité avec la méthode Leap (Six Sigma) et la mise en œuvre d'une meilleure logistique n'ont pas suffi pour compenser l'impact de la très forte croissance de l'aéronautique et du ralentissement brutal de l'activité de la division LISI AUTOMOTIVE en fin d'année.

De nombreux projets d'investissements structurants ont été lancés en 2011 dans toutes les divisions.

(1) Leap 56[™] est le programme d'acquisition technologique de CFM International, société commune 50/50 entre Snecma (Groupe SAFRAN) et General Electric (États-Unis).

(2) Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.

LISI AUTOMOTIVE y a ainsi consacré 35,6 M€, dont l'essentiel a porté sur :

- l'ouverture opérationnelle du site de Delle II (Territoire de Belfort) qui représente un montant de 5,3 M€,
- le projet visserie pour 11,9 M€,
- l'aménagement du site de Puiseux (Val d'Oise) pour accueillir les activités de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne) pour 5 M€.

LISI AEROSPACE aura bénéficié de 25,0 M€ d'investissements industriels en 2011. À titre d'exemple, on citera :

- le développement des programmes du futur comme l'A350 ou le Leap 56 portant sur 3,5 M€ à Marmande (Lot-et-Garonne), 8,4 M€ à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise) et Villefranche-de-Rouergue (Aveyron),
- la préparation de la montée en régime des cadences de production aux États-Unis pour un montant de 4,7 M€.

Les investissements de LISI MEDICAL ont été centrés sur le site de Caen pour un total de 2,9 M€.

Après la prise en compte de tous ces éléments, l'excédent de trésorerie d'exploitation (« *Free Cash Flow* ») demeure positif et ressort à + 6,4 M€ (+ 54,8 M€ en 2010).

L'acquisition du groupe Creuzet, pour un montant net de 68,1 M€, a été financée par le produit de la cession de LISI COSMETICS et, à hauteur de 75 M€, par le recours aux lignes d'emprunts à moyen terme dont LISI disposait.

À 102,6 M€, l'endettement financier net reste inférieur à 20 % des capitaux propres (18,9 %). Il représente 0,84 fois l'EBITDA, très en deçà des ratios prudentiels exigés par les banques. Par ailleurs, la trésorerie disponible est restée pratiquement stable : elle s'élève à 68 M€ au 31 décembre 2011, contre 73 M€ au 31 décembre 2010.

Les capitaux employés augmentent de 561 M€ à 707 M€ et tiennent compte de la hausse de la survaleur affectée aux acquisitions. Le retour sur capitaux employés avant impôt s'améliore à 13,3 % contre 10 % en 2010.

Inscrits fin période

	2011	2010	Écart N/N-1	
LISI AEROSPACE	4 677	2 988	1 689	+ 57 %
LISI MEDICAL	508	483	25	+ 5 %
LISI AUTOMOTIVE	3 312	3 200	112	+ 4 %
LISI COSMETICS		417	- 417	- 100 %
Holding	15	13	2	+ 15 %
Total Groupe	8 512	7 101	1 411	+ 20 %
Intérimaires inscrits	627	425	202	+ 48 %

Informations sociales et sociétales (art. R 225-105)

Au cours de l'année 2011, les filiales du groupe LISI ont respecté leurs obligations réglementaires en mettant en place des accords sociaux ou des plans d'actions appropriés : séniors, pénibilité, risques psychosociaux, rapport d'égalité homme/femme, prime de partage des profits.

Déterminé à éradiquer au plus vite les accidents au travail quelle que soit leur nature, le Groupe LISI met en œuvre un suivi très rigoureux des taux de fréquence et de gravité, mensuellement et par site. Afin de mobiliser l'ensemble du Groupe derrière cet objectif, les contrats d'intéressement ont été révisés pour instaurer des critères de performance relatifs aux accidents de travail que sont le TF0 et le TF1 :

- le TF0 représente le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant impliqué un collaborateur LISI par million d'heures travaillées,
- le TF1 représente le nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt ayant impliqué un collaborateur LISI par million d'heures travaillées.

Ces indicateurs se sont fortement améliorés en 2011 : le TF0 a atteint 9,1 et le TF1, 17,4. Ceux-ci constituent les meilleurs résultats observés depuis 2005, début de la compilation de ces statistiques pour l'ensemble du Groupe.

Enfin, des outils de rémunérations complémentaires ont permis à certains salariés, selon les opportunités sociales ou fiscales en vigueur, de bénéficier des régimes de retraites complémentaires, de plan d'épargne entreprise, du plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, et de la prime de partage des profits. Le Groupe LISI a versé près de 3,0 M€ à ses salariés dans le cadre de ces outils complémentaires de rémunération en 2011. Par ailleurs, les primes allouées ou versées en 2011 au titre des accords d'intéressement et de participation s'élèvent à plus de 9,5 M€.

Effectifs par division

Les effectifs inscrits ont crû fortement sur l'exercice avec l'entrée de 1 411 collaborateurs du groupe Creuzet, mais aussi avec l'intégration des 267 personnes recrutées par la sous-division LISI AEROSPACE Fasteners. La cession de LISI COSMETICS a conduit à une diminution des effectifs de 417 personnes. Les intérimaires sont principalement employés par la division LISI AEROSPACE.

Informations environnementales (art. R 225-105)

Depuis plusieurs années, LISI adopte un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement. Cette vision s'est naturellement traduite par l'ambition d'obtenir la certification ISO 14001 de tous les sites de production du Groupe. À fin 2011, et en faisant exception des sites récemment acquis de Creuzet – Indraero en Pologne et au Maroc, tous

les sites du Groupe LISI sont désormais certifiés selon ce référentiel environnemental international.

De plus, au niveau du Groupe LISI, des indicateurs environnementaux sont suivis semestriellement afin d'évaluer l'impact des sites de production sur l'environnement.

Indicateurs 2011	LISI AEROSPACE		LISI AUTOMOTIVE		LISI MEDICAL		Groupe LISI		Tendance
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	
Consommation d'eau m ³ / k€ production	0,37	0,44	0,29	0,38	0,35	0,24	0,32	0,40	- 19 %
Consommation d'énergie MWh / k€ production	0,20	0,25	0,36	0,40	0,08	0,06	0,29	0,33	- 14 %
Consommation de Produits Dangereux kg / k€ production	0,24	0,28	0,09	0,11	0,00	0,21	0,15	0,18	- 16 %
Production de Déchets kg / k€ production	9,9	12,6	31,2	42,1	1,4	5,1	23,5	28,4	- 17 %

Données à isopérimètre : hors La Ferté Fresnel – Dreux – Caen.

La juste utilisation des ressources fait partie des actions mises en place qui ont permis de réduire l'empreinte écologique en termes de consommation d'eau (- 19 % entre 2010 et 2011), mais aussi de consommation énergétique (- 14 % entre 2010 et 2011).

Sur ce dernier point, l'empreinte carbone directement issue de la consommation d'énergie s'est accrue de + 6 % entre 2010 et 2011, avec une augmentation de 700 tonnes de CO₂⁽³⁾. Cependant, rapportée à l'activité, et tous sites confondus, la production de CO₂ par k€ de production s'est améliorée de 17 %, confirmant ainsi une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

Par ailleurs, le Groupe LISI surveille la qualité des nappes phréatiques des sites les plus anciens et potentiellement à risque en terme de pollution. Dans ce domaine, le Groupe LISI observe le plus strict respect de la réglementation locale. Ainsi, certaines zones industrielles nécessitent une surveillance régulière de la qualité des eaux du sous-sol.

Pour prévenir de toute pollution chronique, et conformément à la réglementation, les sites de production disposent leurs produits dangereux sur des rétentions adaptées et cherchent dans la mesure du possible à leur substituer d'autres produits moins nocifs.

La réduction de l'utilisation des ressources naturelles a déjà fait l'objet d'actions spécifiques engagées par les sites au cours des années passées. Il est à présent nécessaire de maintenir le bon niveau de performance. Pour les années à venir, le Groupe LISI entend faire de la problématique déchets une de ses priorités afin de toujours réduire l'impact des sites de production sur l'environnement. C'est pour cette raison qu'un nouvel indicateur a été introduit en 2011 – la part de déchets triés – tout en gardant l'indicateur de suivi de la production de déchets rapportée à la production.

Perspectives**Accélération dans l'aéronautique, progrès dans l'automobile et le médical**

Après un exercice de crise pour l'activité aéronautique en 2010 et le redressement remarquable de la division automobile, les performances de 2011 valident pleinement la politique ambitieuse

que conduit le Groupe en matière d'investissements, d'innovation et de prise de parts de marché.

Ces performances ont été obtenues dans un environnement contrasté : il est encourageant pour l'aéronautique, qui a pleinement redémarré en Europe, mais un peu plus incertain pour le médical et pour le marché automobile. Tout en restant solide, ce dernier marque le pas dans un contexte volatile : suractivité sur le début de l'exercice, suivie par une contraction soudaine sur la fin de l'année. Malgré des objectifs globalement atteints, la marge opérationnelle consolidée n'est pas encore au niveau normatif que le Groupe estime à 10 %.

Le Groupe a ainsi franchi une nouvelle étape vers son objectif de marge opérationnelle consolidée à deux chiffres, tout en conservant un *Free Cash Flow* nettement positif.

Chacune des divisions est appelée à y contribuer :

- La division aéronautique recèle un potentiel de progrès significatif, principalement aux États-Unis. Les besoins de l'important contrat 2012 – 2022 remporté auprès de BOEING, du démarrage du B787 et la hausse des cadences devraient permettre une amélioration de la contribution de la plateforme américaine. La contribution de Creuzet sur 12 mois devrait être également un apport significatif, sachant qu'Indraero Siren doit améliorer ses performances.
- L'activité automobile doit éliminer certains dysfonctionnements, notamment en Allemagne, et tirer parti des efforts d'investissements et d'organisation (LAPS) entrepris sur l'exercice 2011. Le potentiel de redressement de la marge opérationnelle est intact pour autant que la volatilité de la demande des grands clients de LISI AUTOMOTIVE ne vienne pas perturber une chaîne de production complexe.
- Les performances des deux sites « Fixations » de la division médicale (Lyon et Escondido aux États-Unis) devraient être nettement meilleures qu'en 2011, tandis que l'usine « Orthopédie » (Caen) devrait développer un volume de nouveaux produits conséquent. 2012 constituera donc une année charnière dans la consolidation de la division LISI MEDICAL.

Le Groupe a couvert toutes ses échéances financière 2012 et 2013 par la trésorerie, les lignes de découvert ou lignes à moyen terme.

(3) Le calcul a été fait selon les données disponibles sur le site de l'ADEME, sur le seul périmètre de consommation énergétique.

Fort de son expérience et de sa solidité financière, le Groupe LISI poursuit sa politique de croissance ciblée et rentable. Les efforts de gestion et d'investissements, visant notamment à la réalisation des nombreux projets en cours et au renforcement de l'excellence industrielle seront maintenus.

Le Groupe, qui ne constate actuellement aucun recul de ses marchés et dispose au contraire d'une bonne visibilité d'ensemble, devrait dépasser, pour la première fois de son histoire, le milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2012.

2.2 LISI AEROSPACE

Environnement économique

Nouvelle progression du trafic aérien mondial

Malgré des événements graves survenus en 2011, comme le tremblement de terre au Japon ou les événements politiques dans les pays arabes, le trafic passager a continué à croître, atteignant + 6 % de progression après une croissance de + 7 % en 2010. Le trafic premium, c'est-à-dire celui des passagers affaires et première classe, très important pour la rentabilité des compagnies aériennes, a aussi augmenté de + 6 % sur 2011 contre + 9 % en 2010. Seul le fret a connu une année difficile avec une croissance nulle après une année de très fort rebond en 2010 (+ 21 %). La principale raison de cette stagnation du fret est le ralentissement du rythme des échanges commerciaux mondiaux qui permet le choix de modes de transports plus lents mais moins coûteux.

Point marché

Une année riche en événements

Avions commerciaux

Dans un environnement fortement compétitif où les compagnies aériennes cherchent en permanence à faire baisser leurs coûts de fonctionnement, les avionneurs concentrent leurs efforts sur la réduction de la consommation de kérosène.

Monocouloirs

En ce sens, l'A320 NEO d'AIRBUS et le B737 Max de BOEING, moins gourmands en énergie, ont été de vrais catalyseurs de commandes en 2011.

Fin 2010, le consortium CFM, fabricant du moteur du même nom, et le constructeur chinois AVIC ont annoncé un accord pour équiper le premier monocouloir chinois, le C919, qui doit voir le jour en 2017. Le moteur choisi est le Leap-X qui offrira une consommation inférieure de 15 % par rapport aux modèles actuels.

La réaction des deux grands constructeurs, AIRBUS et BOEING, ne s'est pas faite attendre : AIRBUS a réagi le premier en lançant l'A320 NEO qui sera équipé de ce moteur, mais aussi du moteur PRATT & WHITNEY, le GTF, offrant les mêmes niveaux de performance. BOEING a, peu après, lancé le renouvellement de sa gamme de monocouloirs avec le B737 Max qui sera équipé du Leap 56.

Ces deux modèles ont eu un succès immédiat avec 1 226 commandes fermes pour l'A320 NEO en 2011 et 150 commandes fermes, et plus de

1 000 engagements pour le B737 Max de BOEING durant cette même année. En conséquence, EMBRAER a renoncé à monter son projet de monocouloirs. Bombardier avait déjà lancé le sien, le CSeries, et entend poursuivre son développement pour une mise en service en 2014.

Sur ce segment des monocouloirs, AIRBUS a accéléré ses livraisons en passant sa cadence mensuelle de 36 à 38 en août dernier, ce qui lui a permis d'améliorer son niveau de livraisons de monocouloirs avec 421 appareils livrés contre 401 en 2010 (+ 20). Le constructeur européen a prévu de passer à une cadence de 40 appareils dès février 2012 et à 42 en octobre. BOEING n'a livré que 372 avions en 2011 contre 376 en 2010, mais le constructeur américain a annoncé qu'il passerait d'une cadence mensuelle de 31,5 aujourd'hui à 35 dès le début 2012.

Long-courriers

BOEING a atteint le niveau record de 200 commandes nettes enregistrées cette année pour le B777. L'AIRBUS A330 affiche 83 commandes nettes et la livraison de 87 exemplaires contre 73 pour le B777 et 20 pour le B767.

Nouveaux modèles

Sur le front des nouveaux programmes, l'A350 d'AIRBUS et le B787 de BOEING portent une grande partie de la croissance à venir. Ils sont scrutés attentivement par tous les acteurs de la filière. L'année 2011 a été riche d'événements :

- BOEING a effectué la première livraison du B787, son avion composite. Avec quatre ans de retard, la compagnie japonaise ANA a finalement reçu son premier exemplaire. L'expérience utilisateurs et les premiers retours sont très positifs. Au total, l'avionneur américain en a livré 3 en 2011 contre 10 à 15 attendus, mais il prévoit d'en livrer 63 en 2012 et jusqu'à 10 par mois en 2013. Pour assurer cette montée en cadence, il a ouvert une deuxième chaîne d'assemblage à Charleston en Caroline du Sud.
- Le programme A350 d'AIRBUS, lui aussi composite, a rencontré quelques difficultés en début d'année 2011. Elles ont contraint l'avionneur à repousser de 6 mois la livraison du premier exemplaire, désormais prévue fin 2013.

Gros porteurs

L'incident moteur sur un A380 de Qantas en toute fin 2010 aurait pu perturber les livraisons de l'appareil en 2011, mais il n'en a rien été. AIRBUS a même dépassé son objectif en livrant 26 appareils contre 24 attendus et 18 en 2010. Le B747-8, la nouvelle version du « best-seller » de BOEING, a connu plus de difficultés pour son entrée en service, mais le constructeur américain a réussi à livrer le premier exemplaire de la version fret en octobre. BOEING a ainsi livré 9 gros porteurs en 3 mois, ce qui constitue une performance en soi. Le constructeur américain a également obtenu la certification de la version « passager » au mois de décembre et devrait ainsi pouvoir en assurer une première livraison au cours du premier trimestre 2012.

Performances commerciales comparées d'AIRBUS et de BOEING

Pour la 9^{ème} année consécutive, AIRBUS devance BOEING en termes de livraisons, et, pour la 4^{ème} année consécutive, le dépasse au niveau des commandes nettes. Avec 1 419 commandes nettes enregistrées en 2011, AIRBUS a en effet battu son record de 1 341 commandes

nettes de 2007. BOEING est en retrait, mais devrait bénéficier de l'effet B737 Max en 2012 et ambitionne de repasser devant AIRBUS cette année.

Compte-tenu des cadences envisagées, les carnets de commande de ces deux principaux clients de LISI AEROSPACE représentent entre 5 et 8 ans de production selon les appareils.

Faits marquants et opérationnels

Des changements d'organisation

L'exercice a effectivement été marqué par l'énorme effort consacré à l'intégration du groupe Creuzet afin de constituer le pôle « Composants de structure ». Dans le même temps, la division médicale prenait son indépendance.

Pour le pôle « Fixations », LISI AEROSPACE a déployé en 2011 une nouvelle organisation de production dans ses usines européennes. Progressivement, des Unités Autonomes de Production composées de Groupes Autonomes de Production ont vu le jour dans les ateliers. Ces changements avaient pour but de responsabiliser les opérationnels sur le terrain, d'améliorer la communication interne et de réduire la non-qualité. L'autonomie et la polyvalence des équipes ainsi développées ont amélioré la réactivité, l'esprit d'équipe en atelier et accru de manière significative la productivité des usines. Le déploiement de ces méthodes sera poursuivi en 2012 dans l'ensemble des ateliers.

Qualifications aéronautiques pour l'usine de Saint-Brieuc

L'usine de Saint-Brieuc, anciennement centrée sur les marchés du Racing, a renforcé sa présence sur les marchés aéronautiques non seulement auprès de clients importants comme PRATT & WHITNEY et ROLLS ROYCE, mais également en réalisant des opérations de sous-traitance pour les autres usines du Groupe LISI. Ces résultats confirment la diversification du site dans ce secteur et consolident les activités pour les années à venir.

Renforcement et stabilisation de la qualité

Les efforts entrepris depuis plusieurs années ont permis d'améliorer de manière significative les performances de l'ensemble des usines.

Le déploiement des chantiers Lean et projets Six Sigma s'est poursuivi avec de nombreuses formations. Dans ce cadre, la certification « Green Belt » (« ceinture verte ») de vingt-deux personnes qui contribuent à l'amélioration des performances de leurs entités respectives, permet de rendre plus visible et concrète la démarche d'excellence industrielle entreprise par le Groupe.

Cette démarche connue sous le nom LISIXSIGMA, qui intègre les composantes de la méthode du Groupe LISI « LEAP », sera maintenue en 2012 avec comme objectif de décupler les projets transversaux et le partage des meilleures pratiques industrielles et administratives. L'ensemble des salariés est encouragé à participer à ces activités ; de nouvelles formations adaptées au niveau de chacun seront initiées en 2012 et toucheront l'ensemble de l'organisation. Le pôle « Composants de structure » s'intègre progressivement dans la démarche groupe.

Amélioration des performances Hygiène Sécurité Environnement

Les usines européennes ont pratiquement divisé par deux leur nombre d'accidents du travail avec arrêt en passant de 36 en 2010 à 17 en 2011. L'usine de Rugby reste en pointe dans ce domaine : aucun accident n'y a eu lieu depuis plus de trois années. Ainsi le TFO européen, qui représente le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant impliqué un collaborateur LISI AEROSPACE par million d'heures travaillées, repasse en dessous du taux de 2010 à 5,50 en décembre. Le TF1, qui comptabilise le nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt sur la même base, diminue à 12,9. Les usines nord-américaines ont maintenu, voire amélioré leur excellente performance avec un TF0 à 2,22 et un TF1 à 6,22. Au global, le TFO est en-dessous de 4,0 ; l'objectif de faire passer le TF1 sous la barre des 10 a été atteint avec 9,7 en décembre 2011.

Commentaires sur les résultats

En millions d'euros	2011	2010**	Variation
Chiffre d'affaires	407,6	281,6	+ 44,8 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	49,7	19,0	+ 161,7 %
Capacité d'autofinancement	57,0	29,9	+ 90,9 %
Investissements industriels nets	- 25,0	- 17,7	+ 41,9 %
Effectifs inscrits fin de période	4 677	2 988	+ 56,5 %
Effectifs équivalents temps plein*	4 141	3 104	+ 33,4 %

* Y compris intérimaires.

** Données chiffrées ne comportant pas les données du pôle LISI MEDICAL.

Le chiffre d'affaires de LISI AEROSPACE atteint 408 M€, en hausse de 44,8 % et intègre les sociétés Creuzet Aéronautique et Indraero Siren sur six mois. La production est de 422 M€, à comparer à 281 M€ en 2010. Le pôle Creuzet, spécialisé dans les composants de structure et les assemblages techniques, contribue pour près de 59 M€ à ce chiffre d'affaires et pour 60 M€ à la production. Le rythme de croissance du pôle Fixations (« Fasteners ») est très soutenu en Europe sous l'impulsion d'AIRBUS.

Sur le périmètre du groupe Creuzet, il faut distinguer le segment des composants, qui croît fortement (+ 13 %), de celui de l'assemblage d'éléments d'aérostructures (+ 7 %). Les activités acquises auprès du groupe Creuzet atteignent donc leurs objectifs quantitatifs de satisfaire les montées en cadence et le développement de nouveaux produits des clients. Les programmes A350, B787 et Leap 56 constituent des enjeux très importants pour le développement futur.

Dans le domaine des fixations, la demande en provenance d'AIRBUS représente directement plus de 30 % de l'activité. Au cours de l'exercice, le groupe LISI AEROSPACE a remporté un contrat majeur auprès de BOEING : s'étalant sur la période 2012-2022, il devrait se traduire par un gain significatif de parts de marché pour le Groupe. Les autres segments, en particulier ceux des avions régionaux et d'affaires, restent atones sans montrer de vrais signes de reprise.

Le résultat opérationnel courant enregistre une très substantielle progression (+ 162 %). Le quasi-doublement de la marge opérationnelle à 12,2 % par rapport à 2010, reflète les évolutions suivantes :

- un fort effet volume, dont l'amélioration est beaucoup plus nette en Europe (+ 27 M€), qu'aux États-Unis (+ 11,5 M\$),
- l'impact favorable des nouveaux produits chemisés (STL®, Ti Nuts, sleeved...) et la hausse des volumes. La reprise des commandes en Europe a généré une activité proche de 10 M€ en termes de services logistiques offerts aux clients, ce qui représente un fort développement par rapport à 2010. La marge sur coûts variables progresse également nettement, grâce à la bonne utilisation des capacités installées et au maintien du personnel formé pendant la période de sous-activité. Le coût matière et les autres coûts de production n'ont pas varié, l'essentiel de l'amélioration de la marge opérationnelle globale provenant donc des gains de productivité et d'une meilleure couverture des frais fixes,
- en complément, le bon fonctionnement des sites en termes de productivité et de qualité a également contribué à ces performances.

La marge opérationnelle des activités américaines n'est pas au niveau de la moyenne de la rentabilité de la division, constituant donc une réserve d'amélioration pour les exercices à venir.

La capacité d'autofinancement de l'activité Fixations s'élève à 52,4 M€. Après des investissements de 21 M€ et une hausse de 9 M€ du besoin en fonds de roulement, l'excédent de trésorerie d'exploitation (« *Free Cash Flow* ») de ce pôle est donc largement positif à 22,5 M€. Le besoin en fonds de roulement se monte à 135 jours de chiffre d'affaires, en hausse de 4 jours, alors que les stocks représentent 130 jours de chiffre d'affaires.

Les investissements engagés par LISI AEROSPACE s'élèvent à 34,4 M€, parmi lesquels on citera :

- pour l'activité « Fixations » : la ligne de traitement de surface de Torrance (10,3 M\$), le développement de nouveaux produits à Saint-Ouen-l'Aumône, à Villefranche-de-Rouergue et au Canada ;
- pour l'activité « Composants de structure » : l'extension du bâtiment (6 000 m²) à Marmande.

Perspectives

LISI AEROSPACE évolue dans un environnement économique contrasté, mais globalement porteur : si les incertitudes qui entourent aujourd'hui la situation en Europe sont de nature à inciter à la prudence, les pays en voie de développement devraient continuer à tirer la croissance mondiale vers le haut.

La hausse modérée de l'activité aux États-Unis réserve encore un potentiel de croissance important, principalement chez BOEING du

fait de la montée en puissance industrielle du B787, ainsi que chez les distributeurs qui ont terminé leurs programmes de baisse des stocks.

Les autres marchés comme les avions régionaux et les avions d'affaires ne devraient pas se redresser à court terme.

Concernant les nouveaux programmes, LISI AEROSPACE Fasteners ne voit pas de vraie reprise du programme B787 à ce stade, tandis que l'A350 représente un volume significatif à livrer sur toute la première partie de l'exercice 2012. Ce sont surtout les hausses de cadences prévues qui devraient nourrir la hausse de l'année en cours. Le ratio *book to bill* est de l'ordre de 1,07 et les commandes ont augmenté de plus de 100 M€ par rapport à 2010 pour l'ensemble de la division.

La poursuite de la croissance du chiffre d'affaires en 2012 semble donc assurée avec le niveau de prise de commandes actuel et la visibilité que semble offrir le secteur aéronautique. Dans cette perspective, LISI AEROSPACE a prévu des projets d'investissements significatifs.

Une nouvelle progression de la marge opérationnelle est conditionnée par la capacité à gérer en parallèle la fin progressive de la constitution de la ligne d'assemblage A350, la production des pièces nécessaires à la montée en cadence des appareils plus anciens (A320, A330 et A380) ainsi que la montée en cadence de l'usine de Torrance (États-Unis) afin de servir les besoins de l'important contrat BOEING attribué à LISI AEROSPACE et de son nouvel avion B787.

Globalement, le pôle nord-américain de LISI AEROSPACE constitue un réservoir de croissance et de progression significative de la rentabilité dès l'exercice 2012.

2.3 LISI AUTOMOTIVE

Environnement économique et point marché

Résistance inattendue des marchés européens, forte reprise aux États-Unis, poursuite de la croissance en Chine

Alors que les dispositifs de soutien à l'industrie automobile (« primes à la casse ») ont pris fin en 2010, les ventes de véhicules neufs en Europe ont mieux résisté qu'anticipé en début d'année 2011 (- 1,4 % / 2010). Le marché allemand a connu une forte progression tout au long de l'année et termine 2011 avec une croissance de près de 9 % par rapport à 2010. Le marché français a limité son recul à 2,1 % ; les marchés de l'Europe du Sud ont été marqués par un net repli (- 10,9 % en Italie, - 17,7 % en Espagne).

Les marques premium allemandes gagnent de nouvelles parts de marché contre les marques généralistes plus exposées au ralentissement des ventes des petits véhicules. VW affiche la plus forte avance avec une hausse de 7,8 % de ses ventes en Europe, suivi de près par BMW en augmentation de 7,7 %.

Le marché américain a confirmé la reprise amorcée en 2010 avec un bond de près de 10 % des ventes de véhicules. Le marché chinois est resté très porteur, malgré l'arrêt des primes gouvernementales pour l'achat de véhicules de faible cylindrée (+ 5 %).

Production européenne tirée par l'exportation vers la Chine et les États-Unis ; LISI AUTOMOTIVE portée par l'exportation vers l'Amérique du Sud et la Chine

Malgré le recul des ventes de voitures neuves en Europe, la production européenne des principaux clients de LISI AUTOMOTIVE a augmenté de 5 % en 2011 par rapport à 2010.

Principaux acteurs de cette croissance, les constructeurs allemands ont gagné des parts de marché en Europe, et accru leur pénétration tant en Chine qu'aux États-Unis.

VW et BMW ont ainsi vu leur production européenne croître de 14 % chacun en 2011. Les constructeurs français n'ont pas connu le même succès, mais ont néanmoins limité la baisse de leur production (- 3 % pour PSA, - 2 % pour RSA) et ce, malgré un net recul de leurs ventes.

Par ailleurs, l'activité « Fixations » de LISI AUTOMOTIVE a aussi bénéficié des exportations des constructeurs de ces éléments critiques vers leurs usines d'assemblages non-européennes (en particulier en Amérique du Sud, en Russie ou en Chine).

Hausse des matières premières et surchauffe en Allemagne

L'inflation du coût des matières premières a été fortement ressentie à partir du mois de mars 2011 avec une amplitude certes inférieure à celle de 2008, mais qui est restée significative. Pour les alliages de fil utilisés par le Business Group « Fixations vissées » et le Business Group « Composants mécaniques de sécurité », la hausse est de l'ordre de 15 %. Elle a été plus modérée pour les plastiques et les aciers plats.

La surchauffe générale de l'industrie automobile, en Allemagne en particulier, a généré des pénuries chez les sous-traitants de traitement thermique et de traitement de surface.

Faits marquants et opérationnels

Une année marquée par l'engagement et la réalisation de nombreux projets structurants

LISI AUTOMOTIVE a adopté une nouvelle organisation en avril 2011. Elle permet d'aligner les « Business Groups » par domaine d'activité stratégique, alors qu'ils étaient auparavant organisés par zone géographique. Ainsi, 3 Business Groups ont été créés :

- Business Group « Fixations vissées »,
- Business Group « Fixations clippées »,
- Business Group « Composants mécaniques de sécurité ».

Des projets structurants majeurs ont été lancés :

- Centre logistique de Delle II (Territoire de Belfort) : il s'agit de la création d'un centre de compétences industrielles (« cluster ») Delle-Dasle-Delle II et de la construction d'une plateforme logistique ou « hub » (Site de Delle II) intégrant les opérations aval des sites de Delle et Dasle.
- Fermeture du site de clips plastiques de Bonneuil-sur-Marne (acquis auprès d'Acument en 2010) et transfert de ses activités ainsi que d'une partie de son personnel à Puisieux (création de Puisieux II et réaménagement complet de l'unité d'injection plastique de Puisieux).
- Réaménagement du site de Grandvillars : ce projet porte sur la modernisation complète du site des Forges (achèvement prévu fin 2013) et sur l'intégration d'un nouveau four de recuit à l'hydrogène, portant la production de la tréfilerie au 3^{ème} rang européen. Le site servira l'ensemble des usines européennes du Business Group « Fixations vissées » dès 2012.

Les efforts consentis et les projets en cours ont permis à LISI AUTOMOTIVE de recevoir la reconnaissance de ses clients :

- obtention du statut de fournisseur majeur de PSA et de fournisseur stratégique de Daimler,
- homologation de l'ensemble des usines françaises par les constructeurs allemands et par GM en Chine.

Commentaires sur les résultats

En millions d'euros	2011	2010	Variation
Chiffre d'affaires	446,3	401,3	+ 11,2 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	23,5	25,1	- 6,1 %
Capacité d'autofinancement	28,7	42,9	- 33,2 %
Investissements industriels nets	- 35,6	- 29,6	+ 20,5 %
Effectifs inscrits fin de période	3 312	3 200	+ 3,5 %
Effectifs équivalents temps plein*	3 406	3 171	+ 7,4 %

* Y compris intérimaires.

L'exercice 2011 est marqué par la résistance des marchés avec, toutefois un déstockage notable en fin d'année chez les constructeurs français. Dans ce contexte, la croissance de LISI AUTOMOTIVE a été supérieure à celle du marché. La prise de commandes des nouveaux produits est un des points très positifs de l'exercice 2011 et se monte à 45,2 M€ en base annualisée. Le chiffre d'affaires atteint ainsi le niveau record de 446,3 M€ en progression de + 11,2 % et de + 8,1 % à périmètre constant par rapport à 2010. Cette performance est à comparer au recul de 1,4 % des immatriculations en Europe et à la hausse de 4,9 % de la production des clients de LISI AUTOMOTIVE.

En retraitant l'effet de la hausse du prix des matières premières de l'ordre de 3 %, LISI AUTOMOTIVE de par sa croissance de plus de 8 %, a gagné de nouvelles parts de marché chez les constructeurs allemands et chez les équipementiers mondiaux. La prise de commandes relative aux nouveaux produits est également significative à Pékin (+ 24 %) et Shanghai (+ 60 %) où le Groupe est présent depuis 2008, laissant augurer une croissance future.

Les indicateurs qualitatifs comme la logistique sont également bien orientés avec le respect de l'ensemble des engagements de

LISI AUTOMOTIVE en termes de délais et de qualité, alors que l'activité subit des variations importantes.

La dégradation marquée des conditions opérationnelles en fin d'année a pesé sur le niveau d'EBITDA annuel qui ressort à 8,8 % (12,4 % en 2010) et de la marge opérationnelle courante (EBIT) qui recule à 5,3 % (6,2 % en 2010) et se situe en-deçà de la norme de LISI AUTOMOTIVE. La marge sur coûts variables a subi la hausse de la sous-traitance, des transports et des autres coûts externes ainsi que l'inflation des matières premières (impact de - 2,4 % sur la marge). Les coûts fixes ont été mieux maîtrisés.

Par nature de coûts, la consommation liée à l'activité s'établit à 42,6 % de la production (39,4 % en 2010), les outillages subissent une hausse liée à la mise au point des nouveaux produits dans la quasi-totalité des sites. Par ailleurs, il a dû être fait largement recours à la sous-traitance pour pallier à un certain nombre de dysfonctionnements : pannes de fours de traitement thermique, opérations de maintenance lourde, arrêt du traitement de surface à Delle, suractivité.

La productivité a été affectée par les opérations exceptionnelles de réorganisation citées ci-dessus, ainsi que par la surchauffe en Allemagne (- 3,5 M€ d'impact sur le résultat opérationnel courant pour le site de Kierspe) et la baisse brutale de la demande en fin d'année.

La hausse de 20 M€ de la masse salariale par rapport à 2010 pour une production de + 52 M€ a entraîné la baisse du ratio de productivité à 126 %.

La capacité d'autofinancement s'établit à 28,7 M€, soit 6,4 % du chiffre d'affaires, à comparer à 42,9 M€ en 2010. Cette forte baisse s'explique par le décaissement des charges provisionnées concernant le site de Bonneuil-sur-Marne et les perturbations induites sur le site de Puiseux qui pèsent pour - 7,3 M€.

Les investissements ont été soutenus avec 29,6 M€ d'engagements et la comptabilisation de 35,6 M€. Parmi les principaux projets, il faut relever l'exécution du plan visserie (presses, rouleuses et traitement thermique), l'augmentation des capacités en Allemagne (presses), le développement des produits nouveaux, ainsi que l'extension des unités chinoises.

Les stocks ont augmenté de + 10,1 M€ principalement au niveau des produits finis (+ 8,1 M€), reflétant le fort ralentissement des deux derniers mois de l'exercice. Le besoin en fonds de roulement passe donc de 76 jours à 68 jours, mais la variation est négative de - 6,8 M€. En conséquence, l'excédent brut d'exploitation (« *Free Cash Flow* ») de l'exercice est négatif de - 11,5 M€ en 2011, alors qu'il avait été largement positif en 2010 (+ 27,3 M€).

Perspectives

Les perspectives 2012 ne montrent aucun signe d'effondrement des marchés automobiles des clients de LISI AUTOMOTIVE. Toutefois, les signaux reçus en ce début d'exercice restent difficiles à interpréter, ce qui traduit un manque de visibilité générale par rapport aux prévisions que les constructeurs peuvent donner à LISI AUTOMOTIVE pour établir ses hypothèses budgétaires.

Le redressement de la performance de la division LISI AUTOMOTIVE va dépendre essentiellement du retournement de la principale usine en Allemagne, de l'effet du regroupement des sites de Bonneuil-sur-Marne et Puiseux, ainsi que des premiers gains du plan visserie. Toutes les mesures ont été prises pour que ces trois axes d'amélioration puissent donner leur plein effet rapidement. LISI AUTOMOTIVE doit enfin tirer parti de ses positions concurrentielles favorables pour imposer avec encore plus de vigueur les niveaux de prix nécessaires auprès de ses grands clients.

Les investissements significatifs réalisés ainsi que le programme LAPS (LISI AUTOMOTIVE Production System) en cours de déploiement sur tous les sites vont permettre de poursuivre les progrès et d'améliorer l'homogénéité des sites, afin de retrouver un niveau de marge opérationnelle conforme à la stratégie du Groupe LISI.

2.4 LISI MEDICAL

Environnement économique

Croissance du marché constatée selon les segments

En 2011, le marché mondial de la chirurgie osseuse a connu une croissance de l'ordre de 4 % pour atteindre 22,4 milliards de dollars.

Cette progression est cependant variable et l'on constate de fortes disparités d'un segment à l'autre. Le marché de la « reconstruction » est le plus mature et présente une progression régulière de 1 à 2 % par an en valeur. Assimilé aujourd'hui à une chirurgie de confort, le segment « dentaire » stagne car il est fortement lié à l'érosion du pouvoir d'achat en période de crise dans les pays occidentaux.

La croissance en valeur du segment « rachis » a été moins importante que les années précédentes, du fait d'une forte pression sur les prix consécutive à la politique de réductions des dépenses de santé de ces mêmes pays occidentaux. C'est un marché moins mature que les autres, plutôt premium, sur lequel on assiste à une standardisation technologique.

Le segment des « extrémités et de la traumatologie » confirme son dynamisme : sa croissance de 7 % reflète notamment la fiabilisation des implants (taux de survie ou amélioration des performances d'implantologie) rendue possible grâce aux améliorations techniques offertes par de nombreux acteurs et maintenant accessible au plus grand nombre.

Les marchés nord-américain, européen et japonais constituent actuellement presque 80 % du marché global en valeur à eux trois alors qu'ils représentent moins de 20 % de la population mondiale.

Ces proportions donnent une idée du considérable potentiel de croissance du marché mondial de l'orthopédie : il devrait rester l'un des plus porteurs au sein du marché des dispositifs médicaux, porté par les effets indéniablement positifs de la démographie liés à l'augmentation régulière de la population vieillissante (plus de 60 ans). L'évolution des solutions thérapeutiques, avec la mise sur le marché de dispositifs plus fiables et acceptant un niveau de sollicitation plus élevée, permet aujourd'hui un élargissement de la population cible potentielle : celle

des 40 à 60 ans. Même si la croissance de la population mondiale a légèrement ralenti avec un taux prévisionnel de 1,1 % de croissance jusqu'en 2015, celle des plus de 60 ans devrait être de 3,2 % et celle des 40 – 60 ans de 1,75 %.

Ces opportunités à l'extérieur des trois grands marchés (États-Unis, Europe, Japon) devraient être génératrices d'un niveau élevé d'activité au cours de la prochaine décennie. De leur côté, les pays en voie de développement améliorent leur niveau de vie et commencent à accéder aux traitements et à la chirurgie osseuse.

Jusqu'à aujourd'hui, les ressources des industriels de l'implant osseux se concentrent sur les régions développées où l'environnement de la santé a atteint sa maturité technologique.

La pression sur les prix suite aux restrictions des dépenses de santé, les contraintes réglementaires, l'évolution des politiques sociales, combinée à la concentration des acteurs commerciaux (hôpitaux et les fournisseurs d'implants) et aux évolutions technologiques obligent les distributeurs d'implants à repenser profondément leur modèle d'activité.

Point marché

Le positionnement de LISI MEDICAL en tant que sous-traitant s'en trouve conforté.

Dans cet environnement très complexe et concurrentiel, les acteurs vont essayer d'améliorer leur rentabilité en optimisant leurs ressources internes et en externalisant certaines de leurs activités telles que la R&D, la logistique, le réseau de vente et bien sûr la fabrication.

Les clients de LISI MEDICAL recherchent des partenaires fiables capables de s'adapter rapidement aux nouvelles tendances et technologies et pouvant anticiper l'évolution de leurs besoins.

Le marché de la sous-traitance orthopédique reste porteur et dynamique (estimé à 7 % pour 2011), tiré vers le haut par les externalisations et l'expansion du marché final.

La tendance des clients de LISI MEDICAL est à l'optimisation des coûts de production avec une sélection de fournisseurs clés capables d'intégrer et de maîtriser toute la chaîne de fabrication.

Une majorité d'acteurs demande à leurs sous-traitants d'intervenir le plus en amont du cycle de vie du produit en proposant des services connexes comme le co-développement, le prototypage ou le portage de la responsabilité réglementaire (marquage CE, 510K...).

Faits marquants et opérationnels

Maintien de la stratégie de différenciation

L'ambition de LISI MEDICAL est de continuer à se différencier des concurrents en développant de nouvelles technologies et en élargissant ainsi son offre. La division s'impose comme une entité globale qui intègre toute la chaîne de fabrication, de la matière première aux produits finis emballés et stérilisés.

LISI MEDICAL couvre l'intégralité du marché avec une offre premium à forte valeur ajoutée et une solution économiquement viable pour

des produits génériques destinés aux marchés émergents (via son implantation marocaine).

En améliorant son offre de services, son organisation industrielle et son niveau de qualité, LISI MEDICAL consolide ses partenariats avec les principaux acteurs du marché. Ces derniers, devant répondre aux exigences de plus en plus importantes sur des marchés multiples, sont à la recherche de partenaires capables de garantir le respect de ces normes.

La capacité de LISI MEDICAL à maîtriser ces exigences bénéficiera également aux nombreux partenaires très dynamiques des sociétés médicales de taille moyenne.

Mise en place d'une communication LISI MEDICAL

Dans cette perspective, LISI MEDICAL a renforcé sa communication externe en 2011 : participation à plusieurs salons spécialisés en Europe, (Sofcot, Efort, Eurospine, AAOS, etc.), publication dans la presse professionnelle.

Création d'une structure « projets et ventes » pour développer le segment « reconstruction »

Le renforcement de l'équipe commerciale et de gestion de projets sur le site de LISI MEDICAL Orthopaedics à Caen, assurera la continuité de la relation avec le groupe Stryker, tout en développant une nouvelle clientèle.

L'objectif est d'élargir la gamme de produits à tous les segments de la chirurgie reconstructive : reconstruction de genoux, épaules et instruments de pose.

Politique d'investissements soutenue pour LISI MEDICAL Orthopaedics En 2011, le site de Caen a réalisé des investissements significatifs à hauteur de 5,3 % du chiffre d'affaires annuel pour développer l'activité « Reconstruction ».

Ces investissements ont permis d'internaliser des procédés jusqu'à lors sous-traités. LISI MEDICAL Orthopaedics a notamment investi dans des centres d'usinage de dernière génération garantissant l'avancée technologique des différentes unités autonomes de production (ou îlots de fabrication). Des gains de productivité sont également attendus pour maintenir la compétitivité du site avec la robotisation de certaines étapes de fabrication (mise en forme et polissage par exemple). La maîtrise des procédés a été renforcée à travers l'acquisition de moyens de contrôle par imagerie ; la capacité machine pour le conditionnement en environnement contrôlé a également été accrue.

Développement du « lean manufacturing » au sein de LISI MEDICAL Fixations Europe

Sur le site de Neyron, LISI MEDICAL a accentué ses efforts en matière d'organisation industrielle en initiant plusieurs chantiers « KAIZEN ». Dans une démarche d'amélioration continue et pour supporter l'industrialisation des produits, un service « Méthodes » a été créé.

Différents outils du « lean manufacturing » ont été déployés sur le site, comme les chantiers 5S, SMED (*Single Minute Exchange of Die*) aboutissant à une organisation en îlots de fabrication.

En 2011, les objectifs de réduction du délai de fabrication interne, réduction des encours et d'augmentation de la polyvalence des collaborateurs ont été atteints sur les 4 îlots aujourd'hui opérationnels.

En 2012, cette stratégie industrielle donnera naissance à 4 îlots supplémentaires incluant notamment la création d'une cellule dédiée plastiques implantables afin de répondre aux besoins du marché du rachis.

LISI MEDICAL s'implante dans un nouveau bâtiment à Tanger (Maroc)

Sur les 5 000 m² de ce nouveau site situé dans la zone franche de Tanger, LISI MEDICAL se dote de l'infrastructure nécessaire pour accompagner sa croissance et proposer à ses clients une offre compétitive pour les marchés émergents.

Ce bâtiment accueillera également un atelier de fabrication pour LISI AEROSPACE qui utilise les mêmes technologies.

Ce projet unique dans le Groupe LISI ouvre la voie à de nouvelles synergies entre les divisions.

Optimisation et diversification de LISI MEDICAL Fixations US

L'année 2011 marque le redressement du site nord-américain dont les parts de marché ont fortement augmenté avec les acteurs majeurs de son secteur d'activité. Parallèlement le portefeuille de produits a été diversifié afin de limiter les risques liés aux fluctuations du marché dentaire.

Différents chantiers « KAIZEN » (5S SMED) ont été poursuivis et des efforts importants entrepris pour améliorer la flexibilité des moyens de production, la polyvalence et la poly-compétence.

Commentaires sur les résultats

En millions d'euros	2011	2010**	Variation
Chiffre d'affaires	74,0	42,7	+ 73,3 %
Résultat Opérationnel Courant (EBIT)	5,5	2,1	+ 157,7 %
Capacité d'autofinancement	5,5	5,0	+ 10,0 %
Investissements industriels nets	- 4,2	- 2,6	+ 61,9 %
Effectifs inscrits fin de période	508	483	+ 5,2 %
Effectifs équivalents temps plein*	596	338	+ 76,3 %

* Y compris intérimaires.

** LISI MEDICAL Orthopaedics intégré sur 4 mois.

LISI MEDICAL publie pour la première fois en 2011 ses résultats en tant que division à part entière du Groupe LISI. L'exercice 2010 ne présente pas un caractère comparable puisqu'il n'intègre que 4 mois de l'activité de LISI MEDICAL Orthopaedics.

Le recul de 16,8 % du chiffre d'affaires à périmètre et dollars constants s'explique par l'ajustement conjoncturel qui s'est prolongé tout au long de l'exercice 2011. À 74,0 M€, le chiffre d'affaires intégrant 12 mois d'activité de LISI MEDICAL Orthopaedics classe la division parmi les leaders mondiaux de la sous-traitance d'implants médicaux.

La contribution de la division est à la hauteur du résultat d'exploitation moyen du Groupe, mais est toutefois affectée par la sous-performance de LISI MEDICAL Fixations (Neyron) et par un ajustement comptable portant sur la valorisation des stocks pour 1,8 M€.

Les investissements industriels ont été significatifs à 4,2 M€ et principalement concentrés sur LISI MEDICAL Orthopaedics : ils concernent en particulier le lancement de nouveaux produits et l'intégration de processus antérieurement sous-traités. La capacité d'autofinancement et la bonne gestion des besoins en fonds de roulement permettent de dégager un excédent brut d'exploitation (« Free Cash Flow ») positif (4,1 M€).

Perspectives

Le potentiel de marché et l'attractivité de LISI MEDICAL sont significatifs sur le marché exigeant de la sous-traitance d'implants. LISI MEDICAL entend également saisir les opportunités créées par les évolutions réglementaires pour imposer sa différenciation stratégique à ses clients.

La stratégie d'intégration de LISI MEDICAL Orthopaedics devrait permettre de remporter de nouveaux marchés et d'élargir la base de clients. L'amélioration des résultats de la division est un objectif partagé par les équipes sur l'ensemble des sites.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

.1	LES ÉTATS FINANCIERS	30
1.1	Compte de résultat	30
1.2	État de la situation financière	31
1.3	Tableau des flux de trésorerie	32
1.4	État des capitaux propres	33
.2	LES NOTES ANNEXES	34
2.1	Activité du Groupe et événements marquants de l'exercice	34
2.2	Règles et méthodes comptables	34
2.3	Périmètre de consolidation	41
2.4	Gestion du risque financier	44
2.5	Détail des postes du bilan	46
2.6	Détail des principaux postes du compte de résultat	58
2.7	Autres informations	60
2.8	Taux des devises employés par les filiales étrangères	65
2.9	Événements survenus après la clôture : information sur les tendances	65

.1 LES ÉTATS FINANCIERS

1.1 Compte de résultat

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires hors taxes	2.6.1	925 095	776 689
Variation stocks produits finis et en-cours		25 668	3 699
Total production		950 763	780 388
Autres produits *		14 457	15 395
Total produits opérationnels		965 221	795 783
Consommations	2.6.2	(275 698)	(214 169)
Autres achats et charges externes	2.6.3	(187 797)	(160 810)
Valeur ajoutée		501 726	420 803
Impôts et taxes **		(7 687)	(6 459)
Charges de personnel (y compris intérimaires)		(371 952)	(318 679)
Excédent Brut d'Exploitation courant (EBITDA)		122 087	95 665
Amortissements		(47 718)	(45 798)
Dotations nettes aux provisions		2 274	(399)
Résultat Opérationnel courant (EBIT)		76 643	49 467
Charges opérationnelles non récurrentes	2.6.6	(2 931)	(1 600)
Produits opérationnels non récurrents	2.6.6	10 645	526
Résultat opérationnel		84 356	48 393
Produits de trésorerie et charges de financement	2.6.7	(4 401)	(2 517)
Produits de trésorerie	2.6.7	658	430
Charges de financement	2.6.7	(5 059)	(2 947)
Autres produits et charges financiers	2.6.7	1 588	1 592
Autres produits financiers	2.6.7	9 942	13 135
Autres charges financières	2.6.7	(8 354)	(11 543)
Impôts (dont CVAE)**	2.6.8	(24 270)	(14 704)
Résultats d'actifs destinés à cession		805	
Résultat de la période		58 078	32 764
Attribuable aux Porteurs de capitaux propres de la société		58 225	32 924
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(147)	(161)
Résultat par action (en €) :	2.6.9	5,61	3,19
Résultat dilué par action (en €) :	2.6.9	5,61	3,19

* Dans un souci d'apporter une meilleure information aux lecteurs des comptes et en conformité avec les normes internationales, la société a poursuivi dans les états financiers 2011 le classement des produits liés au CIR (Crédit Impôt Recherche) en « Autres produits ».

** Au 31 décembre 2011, en conformité avec l'avis du CNC du 14 janvier 2010, le montant de la CVAE est classé en « Impôts » (sur les bénéfices) pour un montant de - 4,7 M€.

État du résultat global

(en milliers d'€)	31/12/2011	31/12/2010
Résultat de la période	58 078	32 764
Autres éléments du résultat global		
Écarts de change résultant des activités à l'étranger	4 008	12 324
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global		
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	4 008	12 324
Résultat global total de la période	62 086	45 088
Attribuable aux Porteurs de capitaux propres de la société	62 275	45 194
Intérêts ne donnant pas le contrôle	(189)	(106)

1.2 État de la situation financière

Actif

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
Survaleur	2.5.1.1	182 611	152 287
Autres actifs incorporels	2.5.1.1	15 382	17 054
Actifs corporels	2.5.1.2	326 872	278 815
Actifs financiers non courants	2.5.1.4	5 642	5 394
Impôts différés actifs	2.5.7	23 596	16 146
Autres actifs financiers non courants	2.5.1.5	24	63
Total des actifs non courants		554 127	469 759
ACTIFS COURANTS			
Stocks	2.5.2.1	238 879	177 096
Impôts – Créances sur l'état		915	1 198
Clients et autres débiteurs	2.5.2.2	158 847	126 721
Autres actifs financiers courants	2.5.2.3	51 883	58 619
Trésorerie et équivalents trésorerie	2.5.2.4	45 675	22 261
Total des actifs courants		496 199	385 896
TOTAL ACTIF		1 050 326	855 654

Capitaux propres et passif

(en milliers d'€)	Notes	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	2.5.3.1	21 573	21 573
Primes	2.5.3.2	70 803	70 803
Actions propres		(15 461)	(15 028)
Réserves consolidées		401 231	379 651
Réserves de conversion		1 658	(2 392)
Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres		3 025	1 933
Résultat de la période		58 225	32 924
Total capitaux propres – part du groupe	2.5.3	541 054	489 463
Intérêts minoritaires		1 458	858
Total capitaux propres		542 512	490 320
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions non courantes	2.5.4.1	48 177	39 023
Dettes financières non courantes	2.5.6.1	136 408	72 647
Autres passifs non courants	2.5.5	5 725	5 830
Impôts différés passifs	2.5.7	38 387	34 859
Total des passifs non courants		228 697	152 359
PASSIFS COURANTS			
Provisions courantes	2.5.4.1	14 737	15 232
Dettes financières courantes*	2.5.6.1	63 788	25 709
Fournisseurs et autres crédateurs		194 711	162 440
Impôt à payer		5 882	9 594
Total des passifs courants		279 117	212 975
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 050 326	855 654
* dont concours bancaires courants		29 565	7 923

1.3 Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'€)	31/12/2011	31/12/2010
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	58 078	32 764
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie :		
– Amortissements et provisions financières et non récurrentes	47 665	43 823
– Variation des impôts différés	(241)	(694)
– Résultats sur cession, provisions passif et autres	(8 700)	5 249
Marge brute d'autofinancement	96 801	81 142
Variation nette des provisions liées à l'activité courante	(1 503)	(1 669)
Capacité d'autofinancement	95 299	79 474
Elimination de la charge (produit) d'impôt exigible	24 511	15 279
Elimination du coût de l'endettement financier net	4 009	2 525
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie	(33 562)	(9 870)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	13 203	23 954
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt	103 459	111 367
Impôts payés	(28 138)	(3 453)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	75 321	107 914
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de sociétés consolidées	(100 000)	(42 026)
Trésorerie acquise	5 569	1 502
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(65 182)	(51 974)
Acquisition d'actifs financiers	(0)	
Variation des prêts et avances consentis	(150)	476
Subventions d'investissement reçues		
Dividendes reçus		2
Total Flux d'investissement	(159 764)	(92 016)
Trésorerie cédée	(6 476)	
Cession de sociétés consolidées	31 920	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	277	1 359
Cession d'actifs financiers	22	5
Total Flux de désinvestissement	25 742	1 364
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	(134 021)	(90 653)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		1 404
Cession (acquisition) nette d'actions propres		
Dividendes versés aux actionnaires du groupe	(10 913)	(7 216)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Total Flux d'opérations sur capitaux propres	(10 913)	(5 812)
Emission d'emprunts long terme	87 914	10 912
Emission d'emprunts court terme	229	79
Remboursement d'emprunts long terme	(2 062)	(3 436)
Remboursement d'emprunts court terme	(18 520)	(20 576)
Intérêts financiers nets versés	(4 052)	(2 593)
Total Flux d'opérations sur emprunts et autres passifs financiers	63 509	(15 614)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	52 596	(21 426)
Incidence des variations de taux de change (D)	122	4 686
Incidence du retraitement des actions auto-détenues et divers (D)	1 018	1 434
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	(4 964)	1 954
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	72 957	71 003
Trésorerie fin de période (A+B+C+D+E)	67 993	72 957
Autres actifs financiers courants	51 883	58 619
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 675	22 261
Concours bancaires courants	(29 565)	(7 923)
Trésorerie à la clôture	67 993	72 957

Les acquisitions de sociétés consolidées concernent l'acquisition des sociétés CREUZET AERONAUTIQUE et INDRAERO SIREN et leurs filiales. Les cessions de sociétés consolidées résultent de la cession de LISI COSMETICS.

Les émissions d'emprunts long terme correspondent principalement aux emprunts contractés pour financer l'acquisition du groupe Creuzet Aéronautique.

Les sous-jacents constitutifs de la rubrique « Autres actifs financiers courants » peuvent présenter des échéances supérieures à trois mois mais leur disponibilité peut être réalisée à tout moment et ils ne présentent pas de risque au niveau de la variation de valeur.

1.4 État des capitaux propres

	Capital social	Primes liées au capital (note 7.3)	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice, part du Groupe	Capitaux propres, part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
(en milliers d'€)										
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	21 508	69 853	(16 264)	378 745	(14 662)	2 159	9 422	450 764	(125)	450 639
Résultat de l'exercice N (a)							32 924	32 924	(161)	32 763
Ecart de conversion (b)					12 270			12 270	54	12 324
Païements en actions (c)				789		232		1 021		1 021
Augmentation de capital	65	950						1 015	389	1 404
Retraitement des actions propres (d)			1 236			627		1 864		1 864
Affectation résultat N-1				9 422			(9 422)			
Divers *						(1 086)		(1 086)		(1 086)
Variations de périmètre										
Dividendes distribués				(7 216)				(7 216)		(7 216)
Reclassement			(174)	(527)				(701)	701	
Impact de l'IDP relatif à la CVAE (e) **				(1 391)				(1 391)		(1 391)
Capitaux propres au 31 décembre 2010	21 573	70 803	(15 202)	379 825	(2 392)	1 933	32 924	489 463	858	490 320
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e)										
Résultat de l'exercice N (a)							58 225	58 225	(147)	58 078
Ecart de conversion (b)					4 050			4 050	(42)	4 008
Païements en actions (c)						979		979		979
Augmentation de capital										
Retraitement des actions propres (d)			(259)			113		(146)		(146)
Affectation résultat N-1				32 924			(32 924)			
Changement de méthodes ***				(1 428)				(1 428)		(1 428)
Variations de périmètre ****									789	789
Dividendes distribués				(10 913)				(10 913)		(10 913)
Retraitement des instruments financiers (f) *****				1 277				1 277		1 277
Divers (e)				(454)				(454)		(454)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	21 573	70 803	(15 461)	401 231	1 658	3 025	58 225	541 054	1 458	542 512
dont total des produits et charges comptabilisés au titre de la période (a) + (b) + (c) + (d) + (e)										
					4 050	1 092	58 225	63 367		

* Cet impact correspond pour l'essentiel au calcul des provisions sur les médailles du travail pour - 1 706 K€.

** Impact de la comptabilisation à l'ouverture des impôts différés passifs constatés sur le traitement comptable de la CVAE en impôts sur les bénéfices en 2010.

*** Cet impact de - 1 428 K€ correspond au changement de méthode de valorisation des stocks dans la division LISI AUTOMOTIVE.

**** Cet impact de 789 K€ concerne les intérêts minoritaires de LISI AERONAUTIQUE CREUZET POLSKA détenue à 70 % par CREUZET AERONAUTIQUE, société acquise en 2011.

***** Cet impact de 1 277 K€ correspond à la valorisation des instruments de couverture en devises.

2 LES NOTES ANNEXES

2.1 Activité du groupe et événements marquants de l'exercice

La société LISI S.A. (désignée ci-après « la Société »), est une société anonyme de droit français, cotée à la Bourse de Paris, dont le siège social est situé à l'adresse suivante : « Le Millenium, 18 rue Albert Camus, BP 431, 90008 BELFORT cedex ».

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 comprennent la Société, ses filiales et ses co-entreprises (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe LISI a pour activité principale la fabrication de fixations et de composants d'assemblage multifonctionnels destinés à trois marchés : l'aéronautique, l'automobile et le médical. Au travers de sa filiale LISI MEDICAL, le Groupe LISI est positionné depuis 2007 dans le secteur de la sous-traitance d'implants médicaux à destination des groupes développeurs de solutions médicales. À compter du 1^{er} janvier 2011, cette division représente un secteur à part entière au sens de la norme IFRS 8.

Les événements marquants de l'exercice ont été les suivants : Cession de 100 % des titres et droits de vote de la société LISI COSMETICS au groupe POCHET par l'intermédiaire de sa filiale Qualipac. Cette dernière avait réalisé un chiffre d'affaires de 52,8 M€ en 2010.

Acquisition de 100 % des titres des sociétés Creuzet Aéronautique et Indraero Siren et de leurs filiales respectives Creuzet Polska, Creuzet Maroc et Indraéro Maroc :

– Le 22 juillet 2011, le Groupe LISI confirme ainsi sa stratégie de devenir un équipementier aéronautique spécialisé dans les composants d'assemblage. L'acquisition de ces sociétés a été réalisée par l'intermédiaire de LISI AEROSPACE CREUZET, filiale à 100 % de LISI AEROSPACE. Avec environ 1 500 personnes, ces sociétés ont réalisé un chiffre d'affaires de 107 M€ en 2010.

2.2 Règles et méthodes comptables

Les états financiers établis au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 février 2012 et seront soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012.

2.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2011

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe LISI sont préparés conformément au référentiel de normes internationales d'informations financières (IAS/IFRS) tel qu'approuvé par l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

2.2.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers classés comme disponibles à la vente, passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglés en trésorerie.

Les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

Selon les normes IFRS, certaines options comptables nécessitent de prendre des positions fondées sur un jugement ou sur des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (notes 2.2.7.2 et 2.2.8.4),
- les évaluations retenues pour les tests de pertes de valeur (note 2.2.8.5),
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites (notes 2.2.14 et 2.2.15.1),
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur (notes 2.2.6, 2.2.8.6, 2.2.11 et 2.2.12),
- la valorisation des paiements en actions (note 2.2.15.2),
- la reconnaissance des impôts différés actifs (note 2.2.19.5).

Ces jugements et hypothèses prennent en compte les risques spécifiques des secteurs concernés par l'activité de LISI ainsi que les risques généraux liés au contexte économique. La période actuelle caractérisée par une plus grande volatilité limite la visibilité. En conséquence, les prévisions qui servent de base à ces jugements et hypothèses peuvent présenter des écarts avec les réalisations futures.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière continue sur la base de son expérience passée ainsi que sur des facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations pour la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la Direction au regard des normes IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours des périodes ultérieures concernent notamment les provisions (notes 2.2.14 et 2.5.4), les impôts différés actifs (note 2.5.7) et les tests de dépréciation sur les actifs (notes 2.2.8.5 et 2.5.1.1). Les calculs des engagements de fin de carrière et des tests de valeur reposent sur des hypothèses actuarielles dont la sensibilité peut avoir des incidences sur les charges comptabilisées sous forme de provisions. Ces hypothèses font l'objet d'une analyse division par division sur la base d'informations données par des experts indépendants (actuaire, etc...).

Traitement comptable de la CVAE

Suite au communiqué du Conseil National de la Comptabilité du 14 janvier 2010, le Groupe a décidé de qualifier la CVAE (cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) d'impôt sur le résultat devant entrer dans le champ d'application d'IAS 12. Cette décision est basée sur une position de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que de montant brut sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable. De plus, ce choix permet d'assurer la cohérence avec le traitement comptable appliqué aux taxes similaires dans d'autres pays étrangers.

En conséquence, l'impôt différé a été comptabilisé au 1^{er} janvier 2010 pour un montant net de 1,4 M€ prélevé sur les capitaux propres du Groupe. Ce stock d'impôt différé est repris au fur et à mesure de la constatation des dotations aux amortissements des immobilisations prises en compte dans le calcul. Au 31 décembre 2011 le solde d'impôt différé net concerné s'élève à 0,8 M€.

Traitement du Crédit impôt recherche

Les produits liés au crédit d'impôt recherche sont classés au compte de résultat dans la rubrique « autres produits ».

2.2.3 Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par la société mère. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. La liste des sociétés consolidées est donnée en note 2.3.3. Au 31 décembre 2011, la société ANKIT Fasteners est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Toutes les autres sociétés sont incluses dans le périmètre selon la méthode d'intégration globale.

2.2.4 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.2.5 Méthodes de conversion des éléments en devises**2.2.5.1 Transaction en monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au cours du taux de change en vigueur à la date de l'opération. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges, à l'exception des écarts sur les emprunts en devises constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère qui sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité.

2.2.5.2 Conversion des états financiers des filiales et co-entreprises consolidées

Les états financiers des filiales et co-entreprises, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice pour le bilan et au cours de change moyen pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.2.6 Instruments financiers**2.2.6.1 Instruments financiers non dérivés**

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les clients et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et dettes financières, les fournisseurs et autres créditeurs. Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés ainsi qu'indiqué dans les notes spécifiques qui suivent : 2.2.8.6, 2.2.10, 2.2.11, 2.2.12, 2.2.16 et 2.2.17.

2.2.6.2 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change, et plus occasionnellement pour couvrir ses risques de taux d'intérêt et de fluctuation des cours des matières premières résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, la société LISI S.A. ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Pendant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de couverture sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur par résultat. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est enregistré immédiatement en résultat.

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction prévue hautement probable, la part efficace de la variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres. Les profits ou pertes associés cumulés sont sortis des capitaux propres et inclus dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction couverte affecte le résultat.

2.2.7 Actifs incorporels**2.2.7.1 Survaleurs**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe a directement ou indirectement le contrôle, les actifs et les passifs acquis, ainsi que les passifs éventuels assumés, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. À cette date, la survaleur est évaluée à son coût, celui-ci correspondant à la différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de LISI dans la juste valeur des actifs, des passifs identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, la survaleur est maintenue à son coût présumé qui représente le montant net comptabilisé selon le référentiel comptable précédent diminué des amortissements.

Depuis cette date, la survaleur est évaluée à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Elle est affectée à des unités génératrices de trésorerie ou regroupements d'unités génératrices de trésorerie et n'est pas amortie, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an suivant la méthode décrite au paragraphe 2.2.8.5.

Si la survaleur est négative, elle est constatée en profit au compte de résultat.

2.2.7.2 Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le référentiel IFRS, les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer notamment l'existence d'avantages économiques futurs probables. Les dépenses de développement mises en œuvre au sein du Groupe LISI portent majoritairement sur des produits en co-développement avec les clients et non sur des évolutions de processus industriels.

Du fait de la nature des frais de recherche et développement engagés par le Groupe LISI, la plupart des frais encourus ne répond pas aux critères d'activation en immobilisations incorporelles et sont donc enregistrés en charges. Le Groupe évalue périodiquement les projets significatifs pour identifier les éventuelles dépenses activables.

2.2.7.3 Autres actifs incorporels

Les concessions, brevets et les logiciels informatiques sont inscrits à leur coût historique et font l'objet d'un plan d'amortissement. Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un amortissement sur cette durée, alors que les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté comptable publié.

Le cas échéant, les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Les durées usuelles d'utilité estimées sont les suivantes :

Marques : 10 – 20 ans
Logiciels : 1 – 5 ans

2.2.8 Actifs corporels

2.2.8.1 Actifs dont le groupe LISI est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, le cas échéant, l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément selon le principe de la méthode des composants.

2.2.8.2 Actifs financés par location-financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les actifs financés par location-financement sont comptabilisés à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et sont amortis sur une durée équivalente aux biens de même nature acquis en toute propriété. En contrepartie, la dette correspondante est inscrite au passif du bilan.

2.2.8.3 Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.2.8.4 Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- constructions : 20 – 40 ans
- installations et équipements : 10 – 15 ans
- agencements : 5 – 15 ans
- matériels de transport : 5 ans
- matériels et outillage : 10 ans
- matériels de bureau : 5 ans
- mobiliers de bureau : 10 ans
- matériels informatiques : 3 ans

2.2.8.5 Perte de valeur des actifs

Les survaleurs et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumises à un test de dépréciation lors de chaque clôture comptable (cf. note 2.2.7.2) et chaque fois que des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. Les autres immobilisations incorporelles et les

immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris les survaleurs).

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la valeur de réalisation (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus en utilisant des flux de trésorerie prévisionnels qui sont cohérents avec le budget et le plan d'affaires les plus récents approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par les acteurs de marché de la valeur temps des ressources financières et des risques spécifiques à l'actif ou au groupe d'actifs.

La valeur de réalisation correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (comparaison avec des sociétés cotées similaires, valeur attribuée lors d'opérations récentes et cours boursiers) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés de marché.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence. Dans le cas d'un groupe d'actifs, elle est imputée en priorité en réduction des survaleurs.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des survaleurs sont irréversibles.

Le Groupe a retenu, pour la définition des UGT, le regroupement stratégique des Business Units (B.U), correspondant à la segmentation stratégique et à la structure du reporting du Groupe LISI.

La division LISI AEROSPACE est scindée en 7 UGT :

- B.U Cellule Europe,
- B.U Cellule USA,
- B.U Produits spéciaux,
- B.U Moteurs et pièces critiques Europe,
- B.U Moteurs et pièces critiques Amérique du Nord,
- B.U Aerostructure et Equipement aéronautique,
- B.U Composants techniques.

La division LISI AUTOMOTIVE regroupe 3 UGT :

- B.U Fixations vissées,
- B.U Composants mécaniques,
- B.U Solutions clippées.

La division LISI MEDICAL est constituée d'une seule UGT.

2.2.8.6 Actifs financiers non courants

Ce poste intègre principalement des contrats de capitalisation. Il inclut également les titres de participation non consolidés. Ces titres représentent des actions de sociétés non cotées dont l'évaluation à la juste valeur peut présenter des incertitudes. Le Groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation, en l'absence de marché actif.

2.2.9 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût des matières et des marchandises correspond à leur coût d'acquisition et aux coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les produits finis et les encours de production sont évalués à leur coût de production réel constaté sur la période incluant une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks font l'objet de dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient, s'ils sont endommagés, obsolètes et chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales, ou des risques d'écoulement sur une période longue qui dépasse les durées généralement admises.

2.2.10 Clients et autres débiteurs

Les créances d'exploitation, les prêts et avances figurent au bilan à leur valeur d'origine. En cas de risque de non recouvrement, des dépréciations sont constatées au cas par cas sur la base des flux d'encaissement probables ; ce risque prend en compte l'ancienneté de la transaction.

2.2.11 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers à court terme comprennent les valeurs mobilières de placement et les certificats de dépôts négociables détenus par le Groupe. À chaque clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, la contrepartie figurant au compte de résultat.

2.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires, les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les ajustements de valeur sont enregistrés en résultat.

2.2.13 Capital

2.2.13.1 Actions propres

Le Groupe met en œuvre une politique de rachat d'actions de la société, conformément aux mandats donnés par l'Assemblée

Générale des actionnaires au Conseil d'Administration. Le programme de rachat d'actions a pour principaux objectifs :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissements au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achats d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et / ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

2.2.13.2 Rémunérations en actions (stock-options et attributions conditionnelles d'actions gratuites dénommées actions de performance)

Se reporter à la note 2.2.15 « Avantages au personnel ».

2.2.14 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement. Si l'effet de l'actualisation financière des provisions n'est pas significatif, l'actualisation n'est pas pratiquée.

2.2.14.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour risques environnementaux et les provisions au titre des engagements de retraites.

2.2.14.2 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque activité, quelle que soit leur échéance estimée. Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs. Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard, de provisions pour licenciements, autres risques rattachés à l'exploitation et aux réorganisations industrielles.

2.2.15 Avantages au personnel

2.2.15.1 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors du départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées en charges de l'exercice durant lequel elles ont été encourues.

S'agissant des régimes à prestations définies, les engagements du Groupe envers son personnel sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à l'IAS 19. Cette méthode prend notamment en compte la probabilité de maintien du personnel dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, l'évolution future de la rémunération et un taux d'actualisation.

Ces régimes peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance, des actions ou des placements obligataires, à l'exclusion des instruments de dettes ou de capitaux propres émis par le Groupe.

Les exigences d'IFRIC 14 n'entrent pas dans le périmètre des retraitements à pratiquer par le Groupe.

Les profits et pertes actuariels sont comptabilisés en résultat selon la méthode du corridor : le montant comptabilisé en charge (produit) de l'exercice est égal aux pertes (profits) actuariels différés au bilan excédant 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du plan, si elle est supérieure, divisés par la durée de service résiduelle moyenne des salariés en activité.

L'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan, après déduction des écarts actuariels différés au bilan ainsi que du coût des services passés non encore reconnus. Toutefois les excédents d'actifs ne sont comptabilisés au bilan que dans la mesure où ils représentent un avantage économique futur pour le Groupe.

Il n'existe pas dans le Groupe LISI de plan ouvert portant sur des régimes à contributions définies.

2.2.15.2 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans d'option d'achat d'actions et un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance au profit de certains salariés ou dirigeants, l'objectif de ces plans étant de créer une incitation supplémentaire à l'amélioration des performances du Groupe. Dans ce même objectif, certains salariés ou dirigeants de filiales étrangères bénéficient de ces mêmes avantages, mais qui leur seront versés sous forme de primes.

L'attribution d'options d'achat d'actions et l'attribution d'actions sous conditions de performance représentent un avantage offert aux collaborateurs, et constitue donc à ce titre un complément de rémunération. Les options octroyées sont comptabilisées comme une charge de personnel sur la base de la juste valeur, des actions ou dérivés d'actions attribués, à la date de mise en place de ces plans et ce pendant la période d'acquisition de ces options.

Dans le cas des plans d'options d'achat d'actions et des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance, ces avantages correspondent à la juste valeur des instruments émis, évalués en utilisant un modèle binomial.

S'agissant des engagements de primes, ceux-ci sont inscrits en dettes au personnel à leur juste valeur à la date de clôture.

Cette rémunération payée en actions ou dérivés d'actions LSI est reconnue :

- sur une période de 4 ans à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant des plans d'options d'achat ;
- sur une période de 2 ans à compter de la date d'attribution, conformément au règlement, s'agissant des plans d'attribution d'actions sous conditions de performance.

Il est également proposé aux salariés du Groupe des plans d'achat d'actions (Plan d'Épargne Groupe) permettant d'acquérir des actions LSI dans le cadre d'augmentations de capital réservées ou de rachat d'actions. Les actions acquises par les salariés dans le cadre de ces plans sont soumises à certaines restrictions concernant leur cession ou leur transfert. Dans le cas des augmentations de capital réservées aux salariés au titre du Plan d'Épargne Groupe, l'avantage offert aux salariés correspond à la décote sur le prix de souscription, soit la différence entre le prix de souscription des actions et le cours de l'action à la date d'attribution (d'un montant maximal de 20 % selon la loi française). Cette charge est reconnue en intégralité à la date de souscription dans le cas du Plan d'Épargne Groupe.

2.2.16 Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.2.17 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Lorsque les échéances de ces passifs sont brèves, les montants obtenus du fait de l'application de cette méthode sont très voisins de la valeur nominale des dettes, celle-ci étant alors retenue.

2.2.18 Définition de la notion de « courant » et « non courant » dans la présentation du bilan

Les actifs et les passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement égal à 12 mois, sont classés en actifs et passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

2.2.19 Présentation du compte de résultat

Le Groupe a choisi de maintenir la présentation des agrégats ci-dessous, à caractère non strictement comptable, dont les définitions sont les suivantes :

- L'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) comprend la valeur ajoutée, les charges administratives et commerciales, le coût des pensions et retraites y compris les dotations aux provisions au titre des engagements de retraite et le coût des rémunérations en actions. Il n'inclut pas les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.

- Le Résultat Opérationnel Courant (EBIT) comprend l'Excédent Brut d'Exploitation Courant (EBITDA) ainsi que les autres dotations et reprises aux amortissements et provisions.

- Le Résultat Opérationnel intègre l'EBIT et les autres produits et charges opérationnels non récurrents. Ces éléments non récurrents sont définis strictement comme les produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités récurrentes et dont on estime qu'ils n'ont pas une valeur prédictive en raison :

- de leur nature inhabituelle et,
- de leur occurrence aléatoire, tels que les charges ou indemnités reçues relatives aux sinistres, les coûts liés aux fermetures, les restructurations lourdes et fermetures de sites, les dépréciations des survaleurs et les plus ou moins values de cession d'actifs hors exploitation corporels ou incorporels.

2.2.19.1 Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes. Les montants des royalties, ou des redevances de brevet, ou d'exploitation d'une marque sont enregistrés dans le chiffre d'affaires.

2.2.19.2 Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

2.2.19.3 Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement, tels que décrits au paragraphe 2.2.8.2 sont ventilés entre charges financières et amortissements de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

2.2.19.4 Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement inclut :

- les charges d'intérêts sur emprunts calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement sont calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif,
- les produits d'intérêts générés par les placements de trésorerie,
- les variations des justes valeurs des instruments financiers,
- les produits provenant des dividendes des sociétés non consolidées sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement les profits et pertes de change.

2.2.19.5 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt à payer au titre de chaque exercice et la charge (le

produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, pour toutes les différences temporaires existantes à la date de clôture entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs du bilan consolidé. Les survaleurs non déductibles fiscalement ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts qui sont en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles.

Notamment, l'examen de la recouvrabilité des reports déficitaires fait l'objet d'une prudence particulière car ceux-ci ne seraient récupérables que si la filiale concernée ou son périmètre d'intégration fiscale réalise des profits suffisants dans un futur proche.

Concernant les sociétés françaises, suite à la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la CET et la CVAE à partir de 2010, le Groupe a décidé de considérer la CVAE dans le champ de la norme IAS 12. Cette décision conduit à présenter cette taxe sur la ligne « impôts » du compte de résultat.

2.2.19.6 Résultat par action

Le résultat net par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le résultat net dilué par action est, quant à lui, calculé en retenant tous les instruments financiers donnant un accès différé au capital du Groupe (options de souscriptions d'actions, bons de souscriptions d'actions).

Les actions d'autocontrôle sont déduites du nombre moyen pondéré d'actions en circulation qui sert de base au calcul du résultat net par action (avant et après dilution).

2.2.20 Tableau de flux de trésorerie

Le Groupe a choisi de présenter son tableau de flux de trésorerie consolidé selon le modèle au format IFRS.

2.2.21 Information sectorielle

Le groupe LISI présente l'information sectorielle conformément aux critères fixés par la norme IFRS 8.

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique), et qui est exposé à des risques spécifiques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Les activités du Groupe sur 2011, se déclinent en trois secteurs d'activité, sur lesquels opèrent trois divisions :

- LISI AEROSPACE qui regroupe les activités du marché aéronautique,
- LISI AUTOMOTIVE qui regroupe les activités du marché automobile,
- LISI MEDICAL qui depuis 2011 constitue un secteur à part entière, regroupe les activités du marché médical.

Les « autres » incluent principalement les activités de la société tête du Groupe.

2.3 Périmètre de consolidation

2.3.1 Mouvements de périmètre intervenus sur l'exercice 2011

Les principales variations de périmètre sont les suivantes :

Acquisitions dans la division LISI AEROSPACE

Sociétés	Type d'évolution	Date opération	Date de 1 ^{ère} consolidation
CREUZET AERONAUTIQUE	Acquisition à 100 % des titres de participation	22/07/2011	01/07/2011
INDRAERO SIREN	Acquisition à 100 % des titres de participation	22/07/2011	01/07/2011

Cession de la société LISI COSMETICS

Société	Type d'évolution	Date opération	Date de déconsolidation
LISI COSMETICS	Cession à 100 % des titres de participation	06/04/2011	01/01/2011

2.3.2 Impact sur les indicateurs du Groupe des variations de périmètre intervenues sur l'exercice 2011

Société entrante	CREUZET AERONAUTIQUE	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires S 2 2011	35,1 M€	3,79
EBIT S 2 2011	2,8 M€	3,68
Société entrante	INDRAERO SIREN	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires S 2 2011	27,1 M€	2,93
EBIT S 2 2011	- 0,3 M€	- 0,45
Société sortante	LISI COSMETICS	Impact en % sur les indicateurs du Groupe
Chiffre d'affaires 2010	52,8 M€	5,71
EBIT 2010	3,8 M€	5,0

Les variations de périmètre sont comprises dans les seuils préconisés par les autorités de contrôle. Nous n'avons pas procédé à l'établissement de comptes proforma.

2.3.3 Périmètre de consolidation à la clôture de l'exercice

Sociétés	Siège social	Pays	% de contrôle	% d'intérêts
Holding				
LISI S.A.	Belfort (90)	France		Société mère
Division LISI AEROSPACE				
LISI AEROSPACE	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BLANC AERO INDUSTRIES (BAI)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI GmbH	Hambourg	Allemagne	100,00	100,00
FT BESTAS	Izmir	Turquie	100,00	100,00
BLANC AERO TECHNOLOGIES (BAT)	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
BAI Espagne	Madrid	Espagne	100,00	100,00
HI-SHEAR CORPORATION (HSC)	Torrance (Californie)	États-Unis	100,00	100,00
MONADNOCK	City of Industry (Californie)	États-Unis	100,00	100,00
BAI UK	Rugby	Grande-Bretagne	100,00	100,00
A1	Paramount (Californie)	États-Unis	100,00	100,00
LISI AEROSPACE NORTH AMERICA	Torrance (Californie)	États-Unis	100,00	100,00
HI-SHEAR Holdings LLC	Torrance (Californie)	États-Unis	100,00	100,00
LISI AEROSPACE Canada	Dorval	Canada	100,00	100,00
LISI AEROSPACE India Pvt Ltd	Bangalore	Inde	100,00	100,00
ANKIT Fasteners Pvt Ltd	Bangalore	Inde	49,06	49,06
LISI AEROSPACE CREUZET	Paris 12 ^e (75)	France	100,00	100,00
CREUZET AERONAUTIQUE	Marmande (47)	France	100,00	100,00
INDRAERO SIREN	Argenton/Creuse (36)	France	100,00	100,00
CREUZET Maroc	Casablanca	Maroc	100,00	100,00
INDRAERO Maroc	Casablanca	Maroc	100,00	100,00
CREUZET Pologne	Sedziszow Malopolski	Pologne	70,00	70,00
Division LISI AUTOMOTIVE				
LISI AUTOMOTIVE	Delle (90)	France	100,00	100,00
SOCIETE NOUVELLE BONNEUIL	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Nomel	La Ferté Fresnel (61)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Former	Delle (90)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mohr und Friedrich	Vöhrenbach	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Rapid	Puiseux Pontoise (95)	France	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Mecano	Heidelberg	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE KKP GmbH & CO KG	Mellrichstadt	Allemagne	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Beijing	Pékin	Chine	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE Form a.s	Brno	République tchèque	100,00	100,00
LISI AUTOMOTIVE India	Ahmedabad	Inde	100,00	100,00
LISI JIEHUA AUTOMOTIVE Co. Ltd	Hong Kong	Hong Kong	100,00	75,00
LISI AUTOMOTIVE SHANGHAI Co. Ltd	Shanghai	Chine	100,00	75,00
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Kierspe	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Umformtechnik GmbH	Herscheid	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
BETEO GmbH & CO KG	Gummersbach	Allemagne	100,00	100,00
KNIPPING Espana S.A.	Madrid	Espagne	100,00	100,00
KNIPPING Ltd	Solihull	Grande-Bretagne	100,00	100,00

Sociétés	Siège social	Pays	% de contrôle	% d'intérêts
Division LISI MEDICAL				
LISI MEDICAL JEROPA Inc.	Escondido (Californie)	États-Unis	100,00	100,00
LISI MEDICAL	Neyron (01)	France	100,00	100,00
SEIGNOL / HUGUENY	Neyron (01)	France	100,00	100,00
LIXUS Industrie	Tanger	Maroc	100,00	100,00
LISI MEDICAL Orthopaedics	Hérouville Saint-Clair (14)	France	100,00	100,00

Est sortie du périmètre de consolidation la société suivante :

Le 1^{er} janvier 2011 : LISI COSMETICS suite à sa cession au groupe Pochet le 6 avril 2011.

Sont entrées dans le périmètre de consolidation les sociétés suivantes :

Le 1^{er} juillet 2011 : CREUZET AERONAUTIQUE
INDRAERO SIREN
CREUZET Maroc
INDRAERO Maroc
CREUZET Pologne, suite à l'acquisition du pôle
CREUZET AERONAUTIQUE le 22 juillet 2011.

Le 2 mai 2011 : Création de LISI AEROSPACE CREUZET

2.3.4 Acquisitions de filiales

En application de la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises, le Groupe LISI dispose de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'allocation définitive du prix d'acquisition et au calcul définitif des goodwill. En conséquence, les montants comptabilisés au 31 décembre 2011 dans le cadre de l'acquisition du pôle CREUZET AERONAUTIQUE seront susceptibles d'être revus lors des clôtures ultérieures. La détermination des survaleurs réalisée au cours de l'année 2010 dans le cadre de l'acquisition de LISI AUTOMOTIVE Nomel et de La Société Nouvelle Bonneuil (sociétés du Groupe ACUMENT) et de l'acquisition de LISI MEDICAL Orthopaedics n'ont pas fait l'objet d'une actualisation sur l'exercice 2011.

CREUZET AERONAUTIQUE et INDRAERO SIREN

- Le 22 juillet 2011, la société LISI AEROSPACE CREUZET a acquis 100 % du capital des sociétés CREUZET AERONAUTIQUE et INDRAERO SIREN pour un montant de 100 M€ (hors frais d'acquisition et éléments annexes) ;
- Ces sociétés, détenues à 100 % par LISI AEROSPACE CREUZET sont consolidées par intégration globale.

L'impact de ces acquisitions sur le bilan consolidé du Groupe se détaille comme suit :

(en milliers d'€)	Juste valeur reconnue à la date d'acquisition	Notes
Actif immobilisé	47 840	2.5.1
Autres actifs et passifs courants nets	9 152	
Stocks nets	34 122	2.5.2.1
Dettes financières nettes	(17 924)	
Impôts et provisions	(14 403)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 489	
Total situation nette des sociétés entrantes	64 275	
% des valeurs d'actifs repris	100,00 %	
Quote-part des minoritaires	(792)	
Quote-part situation nette acquise par LISI AEROSPACE CREUZET	63 483	
Prix d'acquisition	100 000	
Goodwill	36 517	

Les montants affectés à chaque catégorie d'actifs, de passifs et de passifs éventuels au titre de l'entité acquise ne peuvent être réconciliés sur la base de comptes consolidés préalablement à l'acquisition ; le groupe cédant n'établissant pas de jeu de comptes consolidés.

Certaines sociétés ne suivant pas un référentiel conforme aux IFRS et nécessitant des retraitements difficiles à effectuer rétroactivement, la contribution au chiffre d'affaires et au résultat au 1^{er} janvier 2011 ne peut être restituée dans le présent document.

2.4 Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres paragraphes des états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

La gestion de la trésorerie est assurée de manière centralisée par la Direction Financière du Groupe LISI. Les flux de trésorerie sont gérés au travers d'une convention de cash pooling avec un objectif de liquidité maximale sans risque. Les placements actuels sont constitués de Sicav monétaires, d'un placement structuré et de dépôts rémunérés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition de son risque crédit par tiers. Le Groupe considère que le risque de crédit sur les créances échues non dépréciées est contrôlé.

Risque actions

Le portefeuille actions détenu par la société LISI S.A. n'est pas un portefeuille spéculatif, mais d'investissement et de participation. Au 31 décembre 2011, le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents de trésorerie de 45,7 M€. Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des sicav monétaires investies en titres de maturité très courte et ne représentant pas de risque en capital, conformément à la politique de gestion de trésorerie du Groupe. Conformément aux règles comptables, ses instruments sont évalués à la clôture à leur valeur de marché.

Selon la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées dès l'acquisition, en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque des actions propres sont acquises ou cédées, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des titres achetés ou cédés. L'acquisition de 105 304 actions propres et la cession de 147 376 actions propres au cours de l'exercice 2011 se traduisent par une diminution des capitaux propres de 0,3 M€ sur l'exercice.

Risque de liquidité

Au-delà de la maximisation des flux d'exploitation destinée à financer son développement et le versement des dividendes à ses actionnaires, le Groupe LISI tient à maintenir un accès très large à la liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissements. Au 31 décembre 2011, le Groupe LISI bénéficie de plusieurs ouvertures de crédit bancaire confirmé à échéance moyenne et d'ouvertures de crédit non utilisées pour un montant total de 35 M€. Si l'on intègre la trésorerie nette pour 68 M€, le découvert en compte non utilisé pour 54 M€, le Groupe LISI dispose au 31 décembre 2011 de 157 M€. À la date de clôture, le Groupe estime son risque de liquidité faible dès lors qu'il dispose d'une trésorerie de 68 M€ contre 73 M€ au 31 décembre 2010. Le ratio d'endettement financier net sur capitaux propres s'élève à 19 % au 31 décembre 2011 contre 3,6 % au 31 décembre 2010, ainsi qu'indiqué ci-dessous. Cette augmentation résulte principalement du nouvel emprunt de 75 M€ contracté dans le cadre de l'acquisition des sociétés du pôle CREUZET AERONAUTIQUE le 22 juillet 2011.

À 19 % au 31 décembre 2011, le ratio d'endettement financier net sur capitaux propres se situe bien en-dessous de 120 %, limite qui serait susceptible, en vertu de certains covenants bancaires, de conduire au remboursement anticipé des tirages effectués.

(en milliers d'€)	2011	2010
Autres actifs financiers courants	51 882	58 619
Trésorerie et équivalent de trésorerie	45 675	22 261
Trésorerie disponible [A]	97 557	80 880
Concours bancaires courants [B]	29 565	7 923
Trésorerie nette [A - B]	67 992	72 957
Emprunts	149 552	81 632
Autres dettes financières	21 079	8 801
Dettes financières [C]	170 631	90 433
Endettement financier net [D = C + A - B]	102 638	17 475
Capitaux propres Groupe [E]	541 054	489 463
Ratio d'endettement (en %) [D / E]	19,0%	3,6%

N. B. : Rappel 2009 du ratio d'endettement en % : 6,3 %

Le tableau de liquidité sur l'ensemble des passifs financiers s'établit comme suit :

Passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2011	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
	Valeur nette comptable	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	136 408		128 214	8 194	136 408
Autres passifs non courants (hors PCA)	4 237		4 091	146	4 237
Dettes financières courantes	63 788	63 788			63 788
Fournisseurs et autres créditeurs	194 711	194 711			194 711
Total passifs financiers	399 144	258 499	132 305	8 340	399 144

Passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2010	Ventilation des flux contractuels non actualisés par échéance			
	Valeur nette comptable	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Dettes financières non courantes	72 647		70 100	2 547	72 647
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 022		997	25	1 022
Dettes financières courantes	25 709	25 709			25 709
Fournisseurs et autres créditeurs	162 440	162 440			162 440
Total passifs financiers	261 818	188 149	71 097	2 572	261 818

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe achète et vend des dérivés et supporte des passifs financiers, afin de gérer les risques de marché.

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme, de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et 90-15 du CRBF. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Au 31 décembre 2011, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Le détail des engagements est donné à la rubrique 2.7.4.1 du présent document de référence.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante : le Groupe dispose essentiellement d'emprunts à taux variable, dont l'échéance à l'origine était supérieure à 1 an. Ces emprunts sont exposés à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt. Le Groupe, dans le cadre de sa politique de réduction de son exposition aux fluctuations de taux d'intérêts, convertit partiellement sa dette à taux fixe au moyen d'instruments financiers tels que des SWAP de taux ou

options de taux d'intérêts (les caractéristiques de ces instruments sont présentés en note 2.7.4 « Engagements »). Ces positions de couvertures sont négociées sur des marchés de gré à gré avec les contreparties bancaires. Le Groupe a souscrit en 2011 à de telles couvertures pour un montant de 24,5 M€ afin de profiter de la baisse des taux constatée. La couverture au 31 décembre 2011 s'élève donc à 49,8 M€. Le taux de couverture au 31 décembre 2011 s'élève à 36 %. La gestion du risque de marché lié aux variations des taux d'intérêts est réalisée de manière centralisée au niveau de la Direction Financière du Groupe.

Les instruments de taux d'intérêts existants au 31 décembre 2011 ne sont pas qualifiés de couverture par le Groupe et sont comptabilisés en juste valeur par le compte de résultat.

Au 31 décembre de chaque année, la position nette à taux variable se décompose comme suit :

(en milliers d'€)	2011	2010
Emprunts – taux variables	138 446	71 841
Concours bancaires courants	29 565	7 923
Autres actifs financiers courants et non courants	(24 472)	(38 605)
Trésorerie et équivalents trésorerie	(45 675)	(22 261)
Position nette avant gestion	97 864	18 897
SWAP de taux d'intérêts	51 500	27 000
Couverture	51 500	27 000
Position nette après gestion	46 364	(8 103)

L'approche retenue a consisté à prendre en compte comme base de calcul à la sensibilité au taux les positions nettes, prêteuses et emprunteuses.

Au 31 décembre 2011, l'impact sur la partie non couverte de 100 points de base de variation des taux variables s'élève à + / - 0,5 M€.

Risque de cours sur les matières premières

Le Groupe est par ailleurs exposé aux fluctuations des cours des matières premières, telles que le titane, le nickel, l'acier. L'effet prix sur les matières premières est orienté en 2011 à la hausse sur les deux principales divisions : sur la division LISI AEROSPACE la hausse varie de 3 % à 10 % en fonction de la nature des alliages ; sur la division LISI AUTOMOTIVE la hausse est plus uniforme et ressort en moyenne à près de 10 % (augmentation de plus de 90 euros la tonne sur le fil entre décembre 2010 et décembre 2011). Afin de prévenir le risque de tensions sur le marché de ses principales matières premières, le Groupe a conclu des accords d'approvisionnement avec ses principaux partenaires commerciaux dans sa division aéronautique. Dans ce contexte de forte hausse, la division LISI AUTOMOTIVE a pu maintenir la mise en place de contrats d'approvisionnements au trimestre garantissant des prix fermes pour les aciers sans recours à des instruments de couverture, et s'est employée à essayer de répercuter les hausses dans les prix de vente.

La sensibilité à l'évolution des cours des matières premières influe sur le principal indicateur de rentabilité au niveau de l'exploitation de la façon suivante :

- pour la division LISI AEROSPACE une hausse de 1 % des cours matières a pour impact un repli de l'EBIT de près de 0,2 point,
- pour la division LISI AUTOMOTIVE la même hausse entraîne un retrait de l'EBIT de 0,3 point,
- en global sur l'ensemble du Groupe LISI l'impact en termes de sensibilité à une hausse de 1 % du poste des matières premières se traduit par une diminution de 0,2 point de l'EBIT.

Aucune couverture n'est disponible sur le marché à terme des matières premières.

Risque de change

Les principaux flux d'encaissements en devises, en dehors de la zone euro (dollars américain et canadien, livre sterling, livre turque et yuan) sont compensés par des flux de décaissements (notamment pour les achats de matières premières). L'exposition au risque de change porte essentiellement au regard des volumes de ventes et d'achats sur le dollar. L'analyse des flux sur l'exercice 2011 fait ressortir une position nette ventes/achats de près de 22 M\$, et un impact d'environ 1 M€ à la

hausse ou à la baisse de l'EBIT lié à un report ou un déport de la parité du dollar/euro de 5 %.

De par son implantation mondiale (USA, Canada, UK, Turquie, etc), et de ses secteurs d'activité, le Groupe LISI est exposé aux variations des cours des devises.

Afin de couvrir son exposition au risque de change, LISI a décidé de mettre en place des couvertures sur ses principales devises.

LISI a ainsi couvert ses besoins nets en livre sterling, en livre turque et en dollar canadien pour les années 2012 et 2013, ainsi que ses excédents nets en dollar pour l'année 2012.

Les couvertures ont été réalisées par la mise en place d'instruments optionnels, et permettent au Groupe d'améliorer sa visibilité sur sa rentabilité en neutralisant l'évolution du cours des devises.

2.5 Détail des postes du bilan**2.5.1 Actifs non courants****2.5.1.1 Actifs incorporels****a) Survaleur**

(en milliers d'€)	Survaleur
Survaleur brute au 31 décembre 2010	152 287
Impairment au 31 décembre 2010	
Survaleur nette au 31 décembre 2010	152 287
Augmentation	36 517
Diminution	(7 302)
Variations de change	1 109
Survaleur brute au 31 décembre 2011	182 611
Impairment au 31 décembre 2011	
Survaleur nette au 31 décembre 2011	182 611

L'augmentation de 36 517 K€ est liée à l'acquisition des sociétés CREUZET AERONAUTIQUE et INDRAERO SIREN. La diminution résulte de la cession de LISI COSMETICS. Les variations de change portent principalement sur la division LISI AEROSPACE et proviennent essentiellement des écarts de conversion sur le dollar.

Les valeurs nettes des survaleurs se répartissent au 31 décembre 2011 de la manière suivante :

En millions d'euros	Division LISI AEROSPACE						Total
	B.U Cellule Europe	B.U Moteurs et pièces critiques Europe	B.U Cellule USA	B.U Moteurs et pièces critiques Amérique du Nord	B.U Produits spéciaux	B.U. Components	
Survaleur nette	0,9	3,0	20,4		7,6	36,5	68,4
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Résultat de l'impairment test	NA – absence d'indice de perte de valeur	NA – absence d'indice de perte de valeur	Pas de perte de valeur	NA – absence d'indice de perte de valeur	NA – absence d'indice de perte de valeur	Pas de perte de valeur	
Hypothèses clés							
Flux de trésorerie à un an	Prévisions			Prévisions			
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans			Plan stratégique à 4 ans			
Taux d'actualisation après impôt	7,50 %			7,50 %			
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %			2,50 %			

En millions d'euros	Division LISI AUTOMOTIVE			Total
	B.U Fixations vissées	B.U Composants mécaniques	B.U Solutions clippées	
Survaleur nette	22,4	1,3	43,7	67,4
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant	Néant	Néant	
Marques	Néant	Néant	5,3	5,3
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur	NA – absence d'indice de perte de valeur	Pas de perte de valeur	
Hypothèses clés				
Flux de trésorerie à un an	Prévisions		Prévisions	
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans		Plan stratégique à 4 ans	
Taux d'actualisation après impôt	8,50 %		8,50 %	
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %		2,50 %	

En millions d'euros	Division LISI MEDICAL
Survaleur nette	46,8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Néant
Résultat de l'impairment test	Pas de perte de valeur
Hypothèses clés	
Flux de trésorerie à un an	Prévisions
Flux de trésorerie à quatre ans	Plan stratégique à 4 ans
Taux d'actualisation après impôt	7,50 %
Taux de croissance des flux non couverts par les hypothèses budgétaires et stratégiques	2,50 %

Les tests de dépréciation relatifs à l'exercice 2011 ont été matérialisés à la clôture des comptes : ils n'ont pas conduit à la constatation et à

la comptabilisation de perte de valeur. Ces tests, conformément à la note 2.2.8.5, ont été pratiqués au niveau de chacune des UGT, sur la base :

- des valeurs d'utilité déterminées à partir des cash-flow futurs issus de la construction budgétaire et des plans stratégiques à quatre ans approuvés par le Conseil d'Administration,
- d'un taux de croissance de 2,50 % pour extrapoler les projections des flux de trésorerie, et tenant compte d'éléments de benchmark pratiqués au sein de certaines références notamment dans le secteur automobile,
- d'un taux d'actualisation après impôt de 8,50 % sur les UGT de LISI AUTOMOTIVE, et de 7,50 % sur les UGT de LISI AEROSPACE et de LISI MEDICAL reflétant ainsi l'appréciation des risques spécifiques à ces activités.

La Direction fonde ses projections sur les hypothèses budgétaires pour la première année, et sur les données du plan stratégique à

quatre ans revues par le Conseil d'Administration chaque année ; les hypothèses clés sont notamment relatives à l'évolution du chiffre d'affaires au regard du carnet de commandes et des contrats cadres signés par le Groupe le cas échéant, au taux de résultat opérationnel, au niveau d'investissements de renouvellement et à la détermination des éléments de variation du besoin en fonds de roulement. Les hypothèses sont notamment établies sur la base des observations des précédents cycles d'activités sur les différentes activités ainsi que sur des études de marché externes et de la sensibilité des données contractuelles de l'environnement de chaque division. Il est précisé que ces hypothèses sont la meilleure appréciation possible de la situation des marchés à la date de leur préparation et qu'elles tiennent compte de l'orientation des marchés pour les années 2011 à 2015.

Des tests de sensibilité aux hypothèses retenues ont été mis en œuvre et ont porté sur les principaux indicateurs entrant dans les calculs de tests de valeur : taux d'actualisation, éléments contributifs des cash-flows (variation des BFR et investissements). Ces tests de sensibilité ont montré que la limite entre la valeur d'utilité et l'actif

net est atteinte pour des variations de paramètres de calcul qui sont les suivants :

Division LISI AUTOMOTIVE :

B.U. Fixations vissées :

Taux d'actualisation : + 2,6 %

Baisse des cash-flows : - 32 %

Taux de croissance perpétuelle : NA

B.U. Solutions clippées :

Taux d'actualisation : + 0,5 %

Baisse des cash-flows : - 8 %

Taux de croissance perpétuelle : - 0,6 %

Division LISI MEDICAL

B.U. Médical :

Taux d'actualisation : + 1,1 %

Baisse des cash-flows : - 20 %

Taux de croissance perpétuelle : - 1,5 %

b) Autres actifs incorporels

(en milliers d'€)	Concessions, brevets et droits similaires *	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	34 481	11 548	46 029
Acquisitions	2 176	879	3 055
Cessions	(245)	(2 151)	(2 396)
Mouvements de périmètre	1 624	3 024	4 648
Écarts de change	22	22	44
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	38 058	13 322	51 380
Amortissements au 31 décembre 2010	24 855	4 120	28 975
Dotations aux amortissements	4 420	2 560	6 980
Reprises d'amortissements	(305)	(2 873)	(3 178)
Mouvements de périmètre	1 537	1 670	3 207
Écarts de change	1	13	14
Amortissements au 31 décembre 2011	30 508	5 490	35 998
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	7 550	7 832	15 382

* Y compris la marque Rapid.

La marque Rapid a été évaluée en août 2000 lors de l'acquisition de cette société à sa juste valeur sur la base d'une expertise indépendante pour 8,3 M€. Depuis 2003, il a été décidé de l'amortir sur une durée de 15 ans, compte tenu de la période d'utilisation commerciale envisagée.

L'essentiel des augmentations des « autres immobilisations incorporelles » résulte de l'entrée des sociétés du pôle CREUZET AERONAUTIQUE.

2.5.1.2 Actifs corporels**a) Actifs corporels détenus en pleine propriété (y compris écarts d'évaluation)**

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
<i>(en milliers d'€)</i>						
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	13 739	105 616	515 033	68 052	22 313	724 753
Acquisitions	671	15 729	48 555	8 013	(6 383)	66 585
Cessions	(60)	(445)	(3 895)	(2 871)	(118)	(7 389)
Mouvements de périmètre	899	615	35 347	987	3 099	40 947
Écarts de change	(1)	48	2 214	129	179	2 569
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	15 248	121 562	597 253	74 311	19 091	827 464
Amortissements au 31 décembre 2010	6	43 699	365 946	41 393	43	451 087
Dotations aux amortissements	7	4 326	32 765	5 351		42 449
Reprises d'amortissements	(5)	(373)	(3 635)	(2 445)	(43)	(6 501)
Mouvements de périmètre	439	3 688	23 037	1 314	12	28 490
Écarts de change		(36)	1 589	151		1 704
Amortissements au 31 décembre 2011	447	51 303	419 702	45 765	12	517 228
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	14 801	70 259	177 552	28 546	19 079	310 237

L'augmentation des actifs corporels résulte principalement des variations de périmètre et des acquisitions de la période. Les mouvements de périmètre conjuguent l'entrée du pôle CREUZET à hauteur de 88,1 M€ et la sortie de LISI COSMETICS pour un montant

de - 47,2 M€. Les acquisitions proviennent essentiellement de la division LISI AUTOMOTIVE à hauteur de 37,2 M€ et de la division LISI AEROSPACE pour un montant de 25,6 M€ (incluant le pôle CREUZET pour 3,9 M€ sur les 6 derniers mois de l'année).

b) Actifs corporels en contrat de location-financement

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	TOTAL
<i>(en milliers d'€)</i>						
Valeurs brutes au 31 décembre 2010		5 513	13 312			18 825
Acquisitions						
Cessions						
Mouvements de périmètre		5 055	5 274			10 329
Écarts de change		22	14			35
Valeurs brutes au 31 décembre 2011		10 590	18 600			29 190
Amortissements au 31 décembre 2010		3 278	10 397			13 675
Dotations aux amortissements		129	820			949
Reprises d'amortissements						
Mouvements de périmètre		(956)	(1 107)			(2 063)
Écarts de change		1	(8)			(7)
Amortissements au 31 décembre 2011		2 452	10 102			12 554
Valeurs nettes au 31 décembre 2011		8 138	8 498			16 636

Compte tenu du caractère non matériel les paiements minimaux futurs au titre des locations et leur valeur actuelle ne fait pas l'objet d'une ventilation par échéance.

c) Contrats de location simple

Les principaux actifs nécessaires à l'exploitation non détenus par le Groupe et ses filiales sont des bâtiments industriels et des locaux à

usage de bureau (siège social). Les autres contrats de location simple sont essentiellement afférents aux équipements bureautiques.

Il n'existe pas de baux immobiliers significatifs conclus avec un dirigeant ou avec une société appartenant aux dirigeants ou à un membre de leurs familles.

Au total, la charge annuelle est de l'ordre de 5,7 M€.

2.5.1.3 Actifs financiers

Les actifs et passifs financiers inscrits au bilan se décomposent selon les catégories comptables et classes d'instruments financiers comme suit :

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2011		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 642	5 642			5 642		
Autres actifs financiers non courants	24	24	24				
Clients et autres débiteurs	158 847	158 847			158 847		
Actifs financiers courants	51 882	51 882	50 605				1 277
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 675	45 675	45 675				
Total actifs financiers	262 070	262 070	96 304		164 489		1 277
Dettes financières non courantes	136 408	136 408	1 062			135 346	
Autres passifs non courants (hors PCA)	4 237	4 237				4 237	
Dettes financières courantes	63 788	63 788				63 788	
Fournisseurs et autres créditeurs	194 711	194 711				194 711	
Total passifs financiers	399 144	399 144	1 062			398 837	

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan (en milliers d'€)	Au 31/12/2010		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Juste valeur via résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs financiers non courants	5 394	5 394			5 394		
Autres actifs financiers non courants	63	63	63				
Clients et autres débiteurs	126 721	126 721			126 721		
Actifs financiers courants	58 619	58 619	58 619				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 261	22 261	22 261				
Total actifs financiers	213 058	213 058	80 943		132 115		
Dettes financières non courantes	72 647	72 647	307			72 340	
Autres passifs non courants (hors PCA)	1 022	1 022				1 022	
Dettes financières courantes	25 709	25 709				25 709	
Fournisseurs et autres créditeurs	162 440	162 440				162 440	
Total passifs financiers	261 818	261 818	307			261 511	

La norme IFRS 7 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chacun des instruments financiers. Les catégories sont définies comme suit :

Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif,

Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,

Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

Classification de la juste valeur par niveau hiérarchique :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers non courants	5 642	–	–
Autres actifs financiers non courants	24	–	–
Clients et autres débiteurs	158 847	–	–
Actifs financiers courants	51 882	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45 675	–	–

2.5.1.4 Actifs financiers non courants

(en milliers d'€)	Titres de participations non consolidés	Autres titres immobilisés	Prêts accordés	Autres actifs financiers	TOTAL
Valeurs brutes au 31 décembre 2010	28	4 563		811	5 402
Acquisitions				579	579
Cessions	(21)	(295)		(234)	(550)
Mouvements de périmètre	(8)			113	106
Écarts de change		124			124
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	(0)	4 393		1 269	5 661
Pertes de valeur au 31 décembre 2010		8			8
Provisions pour pertes de valeur					
Reprises de provisions pour pertes de valeur					
Mouvements de périmètre				11	11
Pertes de valeur au 31 décembre 2011		8		11	19
Valeurs nettes au 31 décembre 2011	(0)	4 385		1 258	5 642

2.5.1.5 Autres actifs financiers non courants

(en milliers d'€)	2011	2010
Autres créances	24	63
Total autres actifs non courants	24	63

2.5.2 Actifs courants

2.5.2.1 Stocks

(en milliers d'€)	Matières premières	Outils et autres approvisionnements	En-cours de production de biens	Produits finis et intermédiaires	Marchandises	TOTAL
Valeur brute au 31 décembre 2010	37 973	8 439	78 061	73 250	15 179	212 903
Mouvements de périmètre	10 889	302	19 539	2 768		33 498
– dont augmentations	11 877	1 799	22 115	4 230		40 021
– dont diminutions	(988)	(1 496)	(2 576)	(1 462)		(6 523)
Écarts de change	237	29	664	960	129	2 019
Variations de stock	5 102	2 032	7 267	16 162	784	31 348
Reclassements	1 431	(45)	267	(1 660)	7	0
Valeur brute au 31 décembre 2011	55 632	10 757	105 798	91 480	16 100	279 769
Dépréciation au 31 décembre 2010	8 969	400	5 437	20 385	614	35 807
Mouvements de périmètre	909	487	4 010	230		5 635
– dont augmentations	916	549	4 085	350		5 900
– dont diminutions	(7)	(62)	(76)	(120)		(265)
Dotations aux provisions pour dépréciation	1 483	321	2 874	6 254	302	11 235
Reprises de provisions pour dépréciation	(2 270)	(185)	(3 616)	(5 664)	(402)	(12 137)
Écarts de change	35	(0)	132	178	4	350
Reclassements	600	(6)	(147)	(560)	114	0
Dépréciation au 31 décembre 2011	9 727	1 017	8 690	20 823	633	40 890
Valeur nette au 31 décembre 2011	45 905	9 740	97 109	70 657	15 467	238 879

Les hausses de stocks représentent 66,9 M€ sur la période soit une progression de 31,4 %. Elles sont impactées par l'incidence des entrées de périmètre dans la division LISI AEROSPACE (40 M€ concernant les stocks bruts et 34,1 M€ pour les stocks nets).

2.5.2.2 Clients et autres débiteurs

(en milliers d'€)	2011	2010
Créances clients et comptes rattachés brutes	134 300	98 794
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(3 795)	(3 582)
Créances clients et comptes rattachés nets	130 505	95 212
État – autres impôts et taxes	16 454	10 950
Organismes sociaux et personnel	394	609
Fournisseurs – avances et acomptes, débiteurs	1 387	1 161
Charges constatées d'avance	3 343	2 958
Autres	6 765	15 831
Autres débiteurs	28 342	31 509
Total clients et autres débiteurs	158 847	126 721

La progression de l'encours des créances clients est la résultante du niveau haut d'activité dans le pôle LISI AEROSPACE, tout en sachant que ce poste est diminué des cessions de créances qui s'élèvent au 31 décembre 2011 à 44,8 M€ contre 43,1 M€ au 31 décembre 2010. Ces cessions sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle, sans recours. Il existe deux contrats de cession de créances, l'un signé pour une durée indéterminée, l'autre pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Ces contrats prévoient la possibilité de céder des créances jusqu'à un montant de 87 M€. Le montant des cessions réalisées exclusivement en France permet de ramener l'encours moyen à environ 60 jours.

Les sociétés entrantes contribuent à la hausse de l'encours client à hauteur de 28,2 M€.

Les créances échues non provisionnées portent essentiellement sur des clients majeurs avec lesquels le Groupe conclut des accords commerciaux annuels ou pluriannuels. Sur la base des observations historiques, la société estime le risque de non recouvrement marginal, les échéances dépassées non couvertes étant majoritairement à moins d'un an ; la part à plus d'un an n'étant pas du tout matérielle.

La position du poste État-autres impôts et taxes, en augmentation au 31 décembre 2011 traduit l'impact des flux de TVA déductible avant liquidation.

La rubrique « Autres » en diminution par rapport à 2010 (- 9,1 M€) intègre les soldes des financements à recevoir de partenaires dans le cadre d'opérations de restructuration.

Les créances clients et autres débiteurs sont à moins d'un an.

2.5.2.3 Autres actifs financiers courants

Ce poste est essentiellement constitué de valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe et notamment des Sicav monétaires pour un montant de 22,4 M€, de certificats de dépôts négociables pour 27,4 M€. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur, les ajustements de valeur étant enregistrés en résultat. Les positions ne sont pas exposées, les principaux supports d'adossent garantissant le capital.

2.5.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie disponible au 31 décembre 2011 s'élève à 45,7 M€. Elle est composée de comptes courants bancaires en euros et en devises.

L'incidence de la variation du Besoin en Fonds de Roulement sur la trésorerie se présente de la façon suivante :

(en milliers d'€)	2011	2010
Incidence de la variation des stocks	(33 562)	(9 870)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des clients et autres débiteurs	8 149	(5 030)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des fournisseurs et autres créditeurs	5 053	28 984
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des impôts	(3 627)	11 826
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(23 986)	25 910

2.5.3 Les capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 541,1 M€ au 31 décembre 2011 contre 489,5 M€ au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 51,6 M€. Cette variation prend en compte les principaux éléments suivants :

- + 58,2 M€ de résultat de la période attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société,
- - 10,9 M€ de distribution de dividendes versés en mai 2011,

- + 0,8 M€ relatifs aux actions auto-détenues et aux paiements en actions,
- - 1,4 M€ lié à un changement de méthode de valorisation des stocks dans la division LISI AUTOMOTIVE,
- + 1,3 M€ de valorisation des instruments de couverture,
- - 0,5 M€ de retraitements divers,
- + 4,1 M€ d'écart de conversion liés aux variations des taux de clôture, notamment à la réévaluation du dollar.

2.5.3.1 Capital social

Le capital social à la clôture s'établit à 21 572 988 €, se décomposant en 10 786 494 actions émises d'un nominal de 2 €. Aucune variation n'est enregistrée par rapport au 31 décembre 2010.

2.5.3.2 Primes liées au capital

Les primes liées au capital se décomposent comme suit :

Détail des primes liées au capital (en milliers d'€)	2011	2010
Primes d'émission	53 062	53 062
Primes d'apport	15 030	15 030
Primes de fusion	2 711	2 711
Total	70 803	70 803

2.5.3.3 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et investisseurs, soutenir sa croissance et traverser les périodes de récession. Le Conseil d'Administration est particulièrement sensible au rendement des capitaux employés ainsi qu'au niveau de dividendes versés aux actionnaires.

2.5.4 Les provisions**2.5.4.1 La variation des provisions s'analyse comme suit :**

(en milliers d'€)	Au 1 ^{er} janvier 2010	Dotations (nettes des reprises)	Au 31 décembre 2010	Dotations	Reprises (montants utilisés)	Reprises (montants non utilisés)	Reclassements	Entrée / Sortie de périmètre	Écarts de conversion	Au 31 décembre 2011
Pensions et retraites	14 775	2 544	17 319	3 203	(1 279)		214	1 868	157	21 483
Médailles du travail		3 044	3 044	211	(60)		26	199		3 420
Risques liés à l'environnement	7 682	107	8 554	2 675	(1 384)	(250)		1 115	107	10 817
Litiges et autres risques	1 852	1 612	3 464	699	(634)	(378)	60	2 384	(1)	5 594
Garanties données aux clients	3 022	523	3 599	1 004				1 257	10	5 870
Restructuration		1 200	1 200			(1 200)				
Réorganisation industrielle		1 000	1 000		(350)	(500)				150
Pour impôts	29	814	843							843
Sous-total Provisions non courantes	27 360	10 844	39 023	7 792	(3 707)	(2 328)	300	7 423	273	48 177
Pour perte sur contrat								600		600
Réorganisation industrielle	2 219	1 660	3 879		(914)	(561)	(1 082)		2	1 325
Restructuration		1 931	1 931	1 622	(1 931)			600		2 222
Risques liés à l'environnement		351	351	37	(109)			54		333
Médailles du travail		26	26				(26)			
Litiges	1 301	(332)	974	97		(970)		60		161
Pour impôts	26	455	481		(6)	(225)		6		256
Autres risques	2 125	5 105	7 590	6 693	(5 793)	(930)	1 082	1 204	(6)	9 840
Sous-total Provisions courantes	5 671	9 196	15 232	8 449	(8 753)	(2 686)	(26)	1 924	(4)	14 737
Total général	33 031	20 040	54 255	16 241	(12 460)	(5 014)	274	9 347	269	62 914
<i>dont en résultat opérationnel courant</i>				13 619	(12 216)	(4 451)				
<i>dont en résultat opérationnel non courant</i>				2 622	(244)	(563)				

Les instruments donnant accès au capital de la société concernent des avantages accordés aux dirigeants et salariés sous certaines conditions, ainsi que précisé dans les notes 2.6.9 et 2.7.2.

2.5.3.4 Dividendes

Le montant des dividendes au titre de l'exercice 2011 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2012 s'analyse comme suit :

Montant en M€	2011	2010
Dividende net global	14,0	10,9

Cette estimation est faite sur la base d'actions donnant droit au dividende à la date du Conseil d'Administration du 15 février 2012, soit 10 786 494 actions.

Le montant du dividende par action au titre de l'exercice 2011 (non comptabilisé) soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2012 s'analyse comme suit :

Dividende par action en €	2011	2010
Dividende par action	1,30	1,05

Les principales provisions concernent :

– *Pensions et retraites* :

Obligations imposées par les législations sociales vis-à-vis des salariés du Groupe, de versement de pensions ou d'indemnités lors des départs en retraite. Prise en compte dans le calcul, d'hypothèses au niveau du taux d'actualisation, du turnover, et des tables de mortalité. Adossement de certains de ces engagements sur des fonds externalisés.

– *Environnement* :

Constatation du passif lié aux obligations de respecter les normes environnementales des différents pays d'exploitation du Groupe et plus particulièrement en matière de pollution des sols des sites industriels. Le coût des actions de surveillance et de mise en conformité en collaboration avec les autorités locales constitue une part importante de ces provisions. Aucun remboursement n'est attendu au niveau de cette catégorie de passif.

– *Litiges et autres risques* :

Cette rubrique couvre des litiges ou des contentieux avec des partenaires et des prestataires. L'appréciation du risque a été estimée au regard du montant estimé du dénouement probable des contentieux ou d'éventuelles transactions. L'appréciation des retours attendus n'est pas chiffrable à ce jour.

– *Réorganisation industrielle* :

Il s'agit de couverture des réorganisations industrielles sur la base d'une appréciation des coûts de fermeture ou de redéploiement de certains sites ou entités. L'appréciation des montants comptabilisés intègre les spécificités réglementaires locales.

– *Autres risques* :

Les passifs comptabilisés sous cette rubrique tiennent compte des risques fondés sur des dossiers de natures diverses (industrielles, réglementaires, sociales, garanties clients et produits) et concernent les deux principales divisions du Groupe.

Cette rubrique couvre des risques et charges nettement précisés quant à leur objet dont l'échéance reste probable et qui provoqueront une sortie de ressource sans contrepartie. Les montants les plus significatifs traduisent l'application défavorable pour le Groupe de clauses contractuelles, l'impact de rationalisation des structures de production et des contentieux avec des tiers partenaires.

2.5.4.2 Engagements pris envers le personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe opère, il offre à ses salariés et anciens salariés, sous certaines conditions de service notamment, le versement de pensions ou d'indemnités lors de leur départ en retraite. Ces prestations peuvent être versées dans le cadre de régimes à cotisations définies ou prestations définies.

La répartition géographique des engagements pris par le Groupe envers son personnel au 31 décembre 2011 au titre des régimes à

prestations définies ainsi que les principales hypothèses utilisées pour leur évaluation sont les suivantes :

(en milliers d'€)	Zone Euro	États-Unis	Angleterre
Dette actuarielle	21 460	10 478	14 870
Taux d'actualisation	4,27 %	4,00 %	4,70 %
Inflation – Augmentation des salaires	3,00 %	N/A	3,65 %

Les taux de rendement à long terme prévus pour les fonds ont été déterminés en tenant compte de l'allocation des actifs et des taux de rendement prévus pour chacune de leurs composantes. Les taux de rendement ainsi retenus sont égaux à 6,0 % pour les actifs de couverture des régimes américains et 5,49 % pour les régimes anglais.

Au 31 décembre 2011, l'allocation des actifs de couverture était de l'ordre de 57 % en actions et de 43 % en obligations.

Le tableau suivant détaille l'évolution au cours de l'exercice 2011 de la dette actuarielle et de la valeur de marché des actifs de couverture (en K€) :

Évolution de la dette actuarielle	2011	2010
Dette actuarielle à l'ouverture	41 164	33 118
Coût des services rendus au cours de l'exercice	779	643
Coût de la désactualisation	1 983	1 938
Cotisations versées par les salariés		
Prestations versées	(939)	(1 008)
Réductions		
Liquidations		
Modifications de régimes		624
Variation de périmètre	61	2 435
Écarts de conversion	1 526	195
Pertes actuarielles (gains)	2 235	3 220
Dette actuarielle à la clôture	46 809	41 164

Évolution de la valeur de marché des actifs de couverture	2011	2010
Valeur à l'ouverture	19 863	16 820
Cotisations versées par le Groupe	355	338
Cotisations versées par les salariés		
Prestations prélevées sur le fonds	(273)	(217)
Liquidations		
Rendements attendus des actifs	1 185	1 144
Écarts de conversion	(101)	886
Gains actuariels (pertes)	(980)	892
Valeur à la clôture	20 049	19 863

Le tableau suivant expose la réconciliation entre les montants comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe et les montants ci-dessus (en K€) :

(en milliers d'€)	2011	2010
Dettes actuarielles non financées	(26 760)	(21 301)
Pertes (gains) actuarielles différées au bilan	5 226	3 975
Coûts des services passés non encore reconnus		
Passif comptabilisé à la clôture	(21 534)	(17 326)

La charge comptabilisée en résultat opérationnel par le Groupe au cours de l'exercice 2011 au titre des régimes à prestations définies s'est élevée à 2,5 M€ et se décompose de la manière suivante :

(en milliers d'€)	2011	2010
Coût des services rendus au cours de l'exercice	779	643
Coût de la désactualisation	1 983	1 938
Rendements attendus des actifs du régime	(787)	(1 144)
Écarts actuariels reconnus au cours de l'exercice	445	(74)
Coût des services passés		
Amortissement de l'actif de transition		
Limitation de l'actif	7	
Réductions / Liquidations		(42)
Variation de périmètre	90	
Charge (Produit) comptabilisée	2 517	1 320

Trois structures étrangères de la division LISI AEROSPACE sont concernées par la gestion d'actifs de couverture. Le rendement réel de ces actifs est variable et se situe entre 2 % et 5 %.

2.5.5 Autres passifs non courants

(en milliers d'€)	2011	2010
Dépôts et cautionnements reçus	146	25
Autres passifs non courants	23	
Participation des salariés de l'exercice	4 068	997
Produits constatés d'avance	1 488	4 808
Total autres passifs non courants	5 725	5 830

2.5.6 Dettes financières et gestion des risques financiers

La décomposition par catégorie comptable et classe d'instruments des passifs financiers est donnée dans les notes 2.5.1.3.

2.5.6.1 Dettes financières

a) Ventilation par nature

(en milliers d'€)	2011	2010
Part non courante		
Crédits moyen terme	119 864	66 354
Dettes relatives aux contrats de crédit-baux	12 379	459
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	4 166	5 833
Sous-total dettes financières non courantes	136 408	72 647
Part courante		
Concours bancaires d'exploitation	29 565	7 923
Crédits moyen terme	29 689	15 277
Dettes relatives aux contrats de crédit-baux	2 534	970
Participation des salariés (bloquée en compte courant)	2 001	1 538
Sous-total dettes financières courantes	63 788	25 709
Total dettes financières	200 196	98 356

L'augmentation de la dette est essentiellement liée aux nouveaux emprunts contractés sur l'exercice dans le cadre de l'acquisition des sociétés CREUZET AERONAUTIQUE et INDRAERO SIREN pour un montant de 75 M€ et à l'augmentation des concours bancaires courants.

b) Ventilation par échéance

(en milliers d'€)	2011	2010
Emprunts		
à un an	29 689	15 277
de deux à cinq ans	117 042	63 808
à plus de cinq ans	2 822	2 547
Sous-total emprunts	149 552	81 632
Autres dettes financières		
à un an	34 099	10 431
de deux à cinq ans	11 173	6 292
à plus de cinq ans	5 372	
Sous-total autres dettes	50 642	16 723
Emprunts et dettes financières	200 196	98 356

c) Ventilation par devises

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont libellés en euros. Les dettes bancaires du Groupe ne présentent donc pas de risque de change.

d) Ventilation par nature de taux

Ci-dessous, le tableau récapitulatif des emprunts auprès des établissements de crédit du Groupe qui recense les encours les plus significatifs répartis en taux fixe et en taux variable.

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/2011 en M€	Échéances	Existence ou non de couvertures en taux ou en devises
LISI S.A.	Crédit syndiqué [1] « A »		Euribor sur la période de tirage + marge	35,0	10,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	Couvert par un SWAP
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2013	
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	10,0	10,0	2014	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [8]		Euribor 3 Mois + marge	20,0	19,0	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [9]		Euribor 3 Mois + marge	20,0	19,0	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [5]		Euribor 3 Mois + marge	10,0	9,5	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [6]		Euribor 3 Mois + marge	25,0	25,0	2016	Couvert par un SWAP
	Crédit classique [7]		Euribor 3 Mois + marge	10,0	9,5	2016	Couvert par un SWAP
INDRAERO SIREN	Crédit classique	3,80 %		0,4	0,3	2013	
CREUZET AERONAUTIQUE	Crédit classique	3,80 %		1,7	1,1	2012	
LISI AUTOMOTIVE Former	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	7,0	6,0	2017	Lettre d'intention LISI S.A.
LISI AUTOMOTIVE Form as	Crédit classique		Pribor + marge	4,7	3,5	2014	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
LISI AUTOMOTIVE	Crédit classique [2]		Euribor 6 Mois + marge	4,0	0,6	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique [3]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	0,4	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique [4]		Euribor 3 Mois + marge	4,0	0,8	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	4,0	0,8	2012	Lettre d'intention LISI S.A.
KNIPPING Espana S.A.	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	6,5	3,8	2020	
LISI AUTOMOTIVE Shanghai	Crédit classique	4,86 %		0,6	0,6	2012	
KNIPPING Verbindungstechnik GmbH	Crédit classique	1,50 %		1,1	0,3	2017	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Crédit classique		Euribor 3 Mois + marge	3,0	0,6	2012	Lettre d'intention LISI AUTOMOTIVE
	Total			191,0	140,7		

2.5.6.2 Covenants attachés

Le Groupe n'a pas de financement bancaire dépendant de la notation du Groupe. Les contrats mis en place ont des clauses conventionnelles se référant à la situation financière du Groupe ou de ses filiales. La définition et les niveaux des ratios, également appelés « covenants financiers », sont fixés en concertation avec les organismes prêteurs de manière prospective. Le respect de ces ratios s'apprécie une fois par an seulement, à la date de clôture de l'exercice. Le non-respect de ces ratios autorise les organismes prêteurs à prononcer l'exigibilité anticipée (totale ou partielle) des financements.

Les « covenants financiers » liés à chaque emprunt sont décrits pour information ci-dessous :

[1] Crédit syndiqué LISI S.A.

Mise à disposition de ce crédit sous la forme d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant amortissable égal à 35 M€ (engagement « A »), et d'un crédit renouvelable utilisable en euros ou en dollars d'un montant égal à 35 M€ (engagement « B », non utilisé à ce jour).

Le total de l'engagement « A » sera automatiquement réduit linéairement conformément au tableau d'amortissement les 7 août des années 2007 à 2013. La société LISI ne pourra pas emprunter de nouveau tout ou partie de l'engagement « A » qui aura été remboursé.

Sur cet engagement, un droit de tirage de 35 M€ a été exercé et le capital restant dû au 31 décembre 2011 est de 10 M€.

Concernant l'engagement « B », toute avance remboursée pourra faire l'objet d'un nouveau tirage dans les conditions prévues à la convention, les droits de ce prêt s'éteignant au plus tard le 7 août 2013.

– Mode de calcul de la marge pour les engagements « A » et « B » :
Euribor ou Libor + marge

Exigibilité anticipée :

– Ratio de Gearing > à 1,20,
– Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA)

[2] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

– Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :

1. < 0,25 : 0,25 % l'an,
2. >= 0,25 et < 0,40 : 0,30 % l'an,
3. >= 0,40 et < 0,80 : 0,375 % l'an,
4. >= 0,80 et < 1,00 : 0,475 % l'an,
5. >= 1,00 et < 1,20 : 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

– Endettement net / fonds propres > 1,20,
– Dettes financières nettes > 3,5 années d'EBITDA.

[3] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :
 1. < 0,25 : 0,25 % l'an,
 2. >= 0,25 et < 0,40 : 0,30 % l'an,
 3. >= 0,40 et < 0,80 : 0,375 % l'an,
 4. >= 0,80 et < 1,00 : 0,475 % l'an,
 5. >= 1,00 et < 1,20 : 0,60 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement net / fonds propres > 1,20,
- Dettes financières nettes > 3,5 années d'EBITDA.

[4] Crédit classique LISI AUTOMOTIVE

- Mode de calcul de la marge en fonction du Gearing :
 1. <= 0,50 : 0,40 % l'an,
 2. > 0,50 et < 0,75 : 0,45 % l'an,
 3. >= 0,75 : 0,50 % l'an.

Exigibilité anticipée :

- Endettement financier net consolidé / fonds propres consolidés > 1,20,
- Endettement financier net consolidé / capacité d'autofinancement consolidée > 3,5 années.

[5] Crédit classique LISI S.A.

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing > à 1,
- Ratio de Leverage > à 3 (Dettes financières nettes / EBITDA).

[6] Crédit classique LISI S.A.

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing > à 1,20,
- Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA).

[7] Crédit classique LISI S.A.

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing > à 1,20,
- Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA).

[8] Crédit classique LISI S.A.

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing > à 1,
- Ratio de Leverage > à 3 (Dettes financières nettes / EBITDA).

[9] Crédit classique LISI S.A.

Exigibilité anticipée :

- Ratio de Gearing > à 1,20,
- Ratio de Leverage > à 3,5 (Dettes financières nettes / EBITDA).

2.5.6.3 Suretés réelles

En millions d'€	Capital restant dû au 31 décembre 2011
Avals et cautions	2,6
Hypothèques et nantissement	–
Total	2,6

Les sûretés réelles et personnelles octroyées par le Groupe en garantie des emprunts contractés auprès des établissements de crédits sont principalement constituées :

Des lettres d'intention délivrées aux banques par le Groupe pour un montant de 26,8 M€ dans le cadre de :

- l'acquisition du Groupe KNIPPING par LISI AUTOMOTIVE pour un montant de 18,9 M€ en 2005 ; le capital restant dû au 31 décembre 2011 est de 2,6 M€.

2.5.7 Les impôts différés

(en milliers d'€)	2011	2010
Impôts différés actifs	23 596	16 146
Impôts différés passifs	(38 387)	(34 859)
Impôts différés nets	(14 791)	(18 713)

Actifs d'impôts différés non reconnus :

La Société ne procède pas à la reconnaissance des impôts différés actifs dès lors qu'elle n'a pas l'assurance suffisante du recouvrement futur des déficits reportables et des crédits d'impôts. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. À titre d'information, les reports déficitaires non constatés au bilan au 31 décembre 2011 seraient générateurs d'impôts différés actifs à hauteur de 7,1 M€.

Impôts différés actifs par échéance (en milliers d'€)

- 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
11 689	6 567	5 340	23 596

2.6 Détail des principaux postes du compte de résultat

2.6.1 Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par pays est indiqué en note 2.7.1 « Informations sectorielles ».

2.6.2 Consommations

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	Autres	TOTAL 2011	TOTAL 2010
Consommations de marchandises	5 459	19 656	5 179	(1 497)	28 797	27 742
Consommations de matières premières	67 894	102 040	11 423	(141)	181 216	131 697
Outillages	24 046	16 373	2 329	(16)	42 733	33 726
Autres approvisionnements	6 885	14 739	1 313	16	22 952	21 004
Total consommations	104 283	152 808	20 245	(1 637)	275 698	214 169

Le poste « consommations » progresse à la hausse de 28,7 % sur l'exercice 2011. L'ensemble des natures de cette rubrique suit cette progression hormis les consommations de marchandises.

Par division, il est possible de relever un contraste en ce qui concerne le niveau d'augmentation : elle est conséquente dans la division

LISI AEROSPACE en liaison avec la poursuite de la reprise d'activité sur 2011 et des volumes apportés par les sociétés entrantes ; elle est en légère progression dans le secteur LISI AUTOMOTIVE.

2.6.3 Autres achats et charges externes

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	Autres	TOTAL 2011	TOTAL 2010
Sous-traitance	15 580	41 619	6 160	(21)	63 338	49 536
Entretien	11 304	17 967	1 969	213	31 452	27 788
Transports	4 568	12 527	425		17 520	13 768
Energie	6 457	15 144	784	8	22 392	19 884
Autres charges externes	29 792	21 638	6 100	(4 435)	53 095	49 835
Total autres achats et charges externes	67 700	108 895	15 438	(4 236)	187 797	160 810

La progression des charges externes concerne principalement le pôle LISI AUTOMOTIVE en raison d'une augmentation très forte des postes de sous-traitance liée à des difficultés de production sur un site en cours de restructuration. L'effet volume conditionne également une augmentation très sensible des postes d'entretien (suite au gel au

cours des deux derniers exercices), des transports sur ventes et de la sous-traitance.

Il est important de noter que ce mouvement à la hausse des principales rubriques doit être rapproché de l'impact des entrées de périmètre sur la branche LISI AEROSPACE.

2.6.4 Charges de personnel

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	Autres	TOTAL 2011	TOTAL 2010
Intérimaires	12 437	8 621	2 898		23 956	14 737
Salaires et intéressement	116 124	108 325	18 788	2 157	245 394	216 123
Indemnités de licenciement	535	969	369		1 873	1 702
Charges sociales et taxes sur salaires	45 424	41 508	8 155	1 041	96 127	84 305
Participation des salariés	2 753	926	216		3 895	997
Prestations de retraite et médailles du travail	200	348	159		707	815
Total charges de personnel	177 472	160 696	30 586	3 198	371 952	318 679

Le niveau fort de l'activité sur la division LISI AEROSPACE en Europe, l'impact des sociétés entrantes expliquent principalement cette augmentation de près de 16,7 % des charges de personnel.

2.6.5 Charges de recherche et développement

Le Groupe LISI a la volonté d'exercer une activité de recherche et développement soutenue, que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette activité de recherche et développement s'effectue de plusieurs manières : soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études des sociétés des divisions et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants ou de processus industriels. Les charges se composent principalement de coûts de personnel dédiés aux services de recherche et développement. Les effectifs dédiés à la recherche et développement ont représenté en 2011 environ 2 % des salariés du Groupe.

Les dépenses engagées au cours des trois derniers exercices sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'€	2011	2010	2009
Dépenses de Recherche et Développement	18,9	18,4	16,5
% du chiffre d'affaires	2,0 %	2,4 %	2,4 %
Projets activés	0,7	1,0	0,8

2.6.6 Charges et produits opérationnels non récurrents

Les produits et charges non récurrents s'analysent comme suit :

(en milliers d'€)	2011	2010
Charges opérationnelles non récurrentes		
Coûts des restructurations		(22)
Coûts des réorganisations industrielles	(309)	(771)
Dotations aux provisions affectées aux réorganisations industrielles	(1 000)	(807)
Dotations aux provisions affectées aux restructurations	(1 622)	
Total	(2 931)	(1 600)
Produits opérationnels non récurrents		
Plus-value de cession LISI COSMETICS	9 838	
Reprises de provisions pour restructuration		26
Reprises de provisions affectées aux réorganisations industrielles	807	500
Total	10 645	526
Produits et charges opérationnels non récurrents	7 714	(1 074)

Les règles de présentation et de définition des charges et produits non récurrents demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2010.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrages ou faits non récurrents susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe LISI.

2.6.7 Résultat financier

(en milliers d'€)	2011	2010
Produits de trésorerie et charges de financement		
Produits de trésorerie et charges de financement	658	430
Incidence de la variation de la juste valeur des instruments financiers	(472)	(307)
Charges de financement	(4 587)	(2 640)
Sous-total produits de trésorerie et charges de financement	(4 401)	(2 517)
Autres produits et charges financiers		
Profits de change	9 936	13 135
Pertes de change	(8 354)	(11 236)
Autres	6	(307)
Sous-total autres produits et charges financiers	1 588	1 592
Résultat financier	(2 814)	(925)

La dégradation du résultat financier de - 1,9 M€ entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 résulte de l'effet conjugué de la hausse

du coût de financement (augmentation de l'EFN et des taux d'intérêts), l'impact des écarts de change étant stable.

2.6.8 Impôt sur les sociétés

2.6.8.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition (en milliers d'€)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat d'actifs destinés à cession	Résultat après impôt
Résultat courant	76 102	(21 248)		54 854
Charges et produits opérationnels non récurrents	9 336	187		9 523
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	(3 895)	1 391		(2 504)
Crédits d'impôts		74		74
CVAE		(4 675)		(4 675)
Résultat d'actifs destinés à cession pour LISI COSMETICS			805	805
Résultat de la période	81 543	(24 270)^A	805	58 078

(A) dont impôts à payer : - 19 983 K€
 dont impôts différés : + 241 K€
 dont crédits d'impôts : + 147 K€
 dont CVAE : - 4 675 K€

2.6.8.2 Preuve d'impôt

(en milliers d'€)	
Taux théorique (sur la base du taux français)	36,10 %
Impôt théorique sur la base du taux français	26 697
Total impôt théorique	26 697
Exonération fiscale sociétés étrangères	(313)
Déficit de la période non activé	682
Crédits d'impôts filiales étrangères	–
Crédits d'impôts	(147)
Différentiel de taux d'impôts sur les filiales étrangères	(724)
Utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	(769)
Impôts différés constatés sur l'exercice	(2 429)
Boni d'intégration fiscale	(1 243)
Dividendes non déductibles	395
Changement de méthode de valorisation des stocks	(807)
Plus value de cession LISI COSMETICS	(1 381)
Autres	(365)
Impôts comptabilisés	19 596
Taux apparent	29,71 %

2.6.8.3 Taux d'impôts applicables par les sociétés du Groupe LISI

	2011	2010
Allemagne	30,00 %	30,00 %
Angleterre	28,00 %	28,00 %
Canada	34,12 %	34,12 %
Espagne	30,00 %	30,00 %
États-Unis	40,00 %	40,00 %
France	36,10 %	34,43 %
République tchèque	19,00 %	19,00 %
Chine	25,00 %	25,00 %

2.6.9 Résultat par action

La méthode de calcul du résultat par action est présentée au paragraphe 2.2.19.6.

Les tableaux ci-après indiquent le rapprochement entre le résultat de base par action avant dilution et le résultat dilué par action.

2011 (en milliers d'€)	Résultat de la période	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 786 494	
Nombre moyen pondéré d'actions d'autocontrôle		(399 840)	
Résultat de base par action	58 225	10 386 654	5,61
Résultat dilué par action	58 225	10 386 654	5,61

2010 (en milliers d'€)	Résultat de la période	Nombre d'actions	Résultat net par action en €
Total actions		10 775 616	
Nombre moyen pondéré d'actions d'autocontrôle		(446 743)	
Résultat de base par action	32 925	10 328 873	3,19
Résultat dilué par action	32 925	10 328 873	3,19

2.7 Autres informations

2.7.1 Informations sectorielles

Les activités du Groupe se déclinent sur trois marchés qui regroupent les 3 secteurs opérationnels suivants (divisions) :

- la division LISI AEROSPACE qui regroupe les activités du marché aéronautique,
- la division LISI AUTOMOTIVE qui regroupe les activités du marché automobile,
- la division LISI MEDICAL qui regroupe les activités du marché médical.

La rubrique « Autres » comprend pour l'essentiel la holding LISI S.A. et les éliminations.

2.7.1.1 Par secteur d'activité

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL
31/12/2011						
Composante Résultat						
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	407 606	446 348	74 033		(2 893)	925 095
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	73 950	39 415	8 376		346	122 087
Dotations aux amortissements et provisions	24 213	15 879	2 914		2 438	45 444
Résultat opérationnel courant (EBIT)	49 737	23 536	5 460		(2 090)	76 643
Résultat opérationnel	49 737	21 914	5 960		6 746	84 357
Résultat de la période	34 364	10 230	1 745	805	10 933	58 078
Composante Bilan						
Besoin en fonds de roulement	153 698	63 254	22 433		3 757	243 143
Immobilisations nettes	231 841	232 011	66 469		187	530 508
Acquisitions d'immobilisations	25 200	35 712	4 174		97	65 182
31/12/2010						
Composante Résultat						
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	281 572	401 283	42 715	52 834	(1 715)	776 689
Excédent brut d'exploitation courant (EBITDA)	33 014	49 635	6 959	6 383	(325)	95 665
Dotations aux amortissements et provisions	14 007	24 567	4 839	2 527	257	46 197
Résultat opérationnel courant (EBIT)	19 007	25 068	2 119	3 856	(583)	49 467
Résultat opérationnel	19 507	25 068	541	3 860	(583)	48 393
Résultat de la période	17 017	18 115	(927)	3 231	(4 671)	32 764
Composante Bilan						
Besoin en fonds de roulement	94 125	66 029	25 199	(3 422)	(9 164)	172 767
Immobilisations nettes	139 576	219 227	65 672	28 755	321	453 549
Acquisitions d'immobilisations	17 728	29 928	2 593	1 613	113	51 974

2.7.1.2 Ventilation par secteur d'activité et par pays

(en milliers d'€)	LISI AEROSPACE	LISI AUTOMOTIVE	LISI MEDICAL	LISI COSMETICS	Autres	TOTAL
31/12/2011						
Composante Résultat						
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>						
Union Européenne	258 919	392 096	61 172		(2 884)	709 303
dont France	132 415	176 098	10 273		(3 188)	315 598
Amériques	130 960	19 241	11 297			161 498
Autres pays	17 719	35 011	1 564			54 294
Total	407 598	446 348	74 033		(2 884)	925 095
Composante Bilan						
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>						
Union Européenne	133 338	227 678	53 626		706	415 348
dont France	124 482	138 575	53 626		706	317 389
Continent Nord Américain	69 001		11 622			80 623
Afrique	13 629		1 224			14 853
Asie	15 351	4 332				19 683
Total	231 319	232 010	66 472		706	530 507
<i>Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination</i>						
Union Européenne	17 999	34 510	3 293		97	55 899
dont France	15 785	24 364	3 293		97	43 539
Continent Nord Américain	4 697		400			5 097
Afrique	85		481			566
Asie	2 418	1 202				3 620
Total	25 199	35 712	4 174		97	65 182
31/12/2010						
Composante Résultat						
<i>Chiffre d'affaires par zone de destination</i>						
Union Européenne	151 060	348 753	33 171	52 048	(1 167)	583 865
dont France	80 526	162 240	12 919	41 369	(1 440)	295 614
Amériques	124 644	19 005	7 708	786		152 143
Autres pays	5 656	33 525	1 500			40 681
Total	281 360	401 283	42 379	52 834	(1 167)	776 689
Composante Bilan						
<i>Immobilisations nettes par zone de destination</i>						
Union Européenne	55 577	215 692	53 734	28 755	321	354 079
dont France	48 677	128 544	53 734	28 755	321	260 031
Continent Nord Américain	69 564		11 232			80 796
Afrique	706					706
Asie	14 435	3 535				17 970
Total	140 282	219 227	64 966	28 755	321	453 550
<i>Flux liés aux acquisitions d'immobilisations par zone de destination</i>						
Union Européenne	9 322	28 341	2 254	1 613	113	41 643
dont France	8 610	21 155	2 254	1 613	113	33 745
Continent Nord Américain	6 901		192			7 093
Afrique	147					147
Asie	1 504	1 587				3 091
Total	17 874	29 928	2 446	1 613	113	51 974

2.7.2 Paiements fondés en actions

2.7.2.1 Options d'achats d'actions

Des options d'achats d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », ces instruments se dénouant par la livraison d'instruments de capitaux propres sont évalués à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle binomial.

2.7.2.2 Attribution d'actions sous conditions de performance

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 28 juillet 2009 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : la réalisation de ces deux critères à fin 2010, à savoir l'EBIT et le *Free Cash Flow* a entraîné la réalisation de ce plan à hauteur de 50 % sur l'exercice 2011. Le coût définitif a été affecté aux divisions.

Sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI a décidé le 28 juillet 2010 d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances. Il en a été de même sur 2011 dans la mesure où le Conseil d'Administration du 26 octobre 2011 a renouvelé l'ouverture d'un nouveau plan sous des conditions approchantes.

2.7.3.2 Rémunérations des membres des organes de direction

(en milliers d'€)	Charges de la période		Passifs au 31/12/2011
	2011	2010	
Avantages à court terme en valeur brute (salaires, primes, etc.)	759	720	
Avantages postérieurs à l'emploi (IFC)	229	197	229
Autres avantages à long terme			
Avantages liés aux fins de contrat de travail			
Avantages sur capitaux propres	43	33	43
Rémunération globale	1 030	951	271

Les principaux dirigeants perçoivent des rémunérations, sous forme d'avantages au personnel à court terme, d'avantages accordés au personnel postérieurs à l'emploi, et de paiements fondés sur des actions. Concernant cette catégorie, les deux dirigeants de la société LISI S.A. ont bénéficié en 2009 et en 2010 d'attribution d'actions sous conditions de performance selon les mêmes modalités et conditions que les autres membres des Comités de Direction des divisions ; deux conditions supplémentaires leur sont imposées, à savoir, acquérir 200 actions de la société à l'issue de la période d'acquisition et conserver en nominatif une quote-part d'actions (200 actions) jusqu'à la fin de leur fonction de mandataire social de la société mère.

2.7.4 Engagements

Sur une base annuelle, le Groupe établit un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels LISI S.A. et/ou ses

La juste valeur de ces avantages a été déterminée par des actuaires indépendants, et est constatée dans le compte de résultat linéairement sur la durée d'acquisition des droits.

La juste valeur des avantages ainsi accordés est constatée sur 2011 en charges de personnel pour un montant de 0,8 M€ pour les collaborateurs des sociétés françaises avec une contrepartie en capitaux propres et pour un montant de 0,8 M€ pour les collaborateurs des sociétés étrangères avec une contrepartie en dettes au personnel. Ce coût n'a pas été affecté aux divisions, et reste en charge au niveau de LISI S.A. jusqu'à la réalisation définitive de ces plans.

2.7.3 Informations sur les parties liées / Rémunérations des membres des organes de direction

2.7.3.1 Informations sur les parties liées

Les parties liées comprennent la société mère, les dirigeants et mandataires sociaux, les administrateurs. Il n'y a pas de société contrôlée conjointement ou mise en équivalence, ni de co-actionnaire, ni d'entreprises sous contrôle commun ou influence notable avec lesquelles le Groupe LISI aurait réalisé des transactions qui imposeraient une information.

La seule relation du Groupe avec sa société mère (CID) est liée à la détention capitalistique. En revanche, la société LISI S.A. apporte assistance à ses filiales dans les domaines comptables, financiers, stratégiques et juridiques.

filiales sont parties ou exposées. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe. Afin de s'assurer de l'exhaustivité, de l'exactitude et de la cohérence des informations issues de ce recensement, des procédures spécifiques de contrôle sont mises en œuvre, incluant notamment :

- l'examen régulier des procès-verbaux des Assemblées Générales d'actionnaires, réunions du Conseil d'Administration, des Comités rattachés pour ce qui concerne les engagements contractuels, les litiges et les autorisations d'acquisition ou de cession d'actifs ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et garanties ainsi que des contrats d'emprunts et tous les autres engagements bancaires ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures devant les tribunaux en cours, des questions d'environnement, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférent ;

- l'examen des rapports des contrôleurs fiscaux, et des avis de redressement au titre des exercices antérieurs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles le Groupe a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs aux obligations conditionnelles ;
- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus ;
- la revue de tous les contrats ou engagements contractuels d'une manière générale.

2.7.4.1 Engagements donnés dans le cadre de l'activité courante

Au-delà des suretés réelles indiquées à la note 2.5.6.3 du présent document et des engagements de locations simples dont la charge

annuelle est présentée dans la note 2.5.1.2, les engagements donnés dans le cadre de l'activité courante sont les suivants :

En milliers d'€	2011
Cautions diverses	458
Droit individuel à la formation (DIF)	3 411
Reliquat de commandes investissements	28 643
Engagements donnés	32 512
SWAP de taux	51 500
Couvertures de change	86 928
Engagements réciproques	138 428

Engagements réciproques :

Les engagements réciproques correspondent à des SWAP de taux d'intérêts en couverture d'emprunts à taux variable (cf. note 2.5.6.1 Dettes financières) contractés dans le cadre du financement des croissances externes. Au 31 décembre 2011, les caractéristiques des contrats de SWAP sont les suivantes :

Notionnel au 31/12/2011	Valeur en milliers d'€	Date de départ	Date de maturité	Taux payeur	Taux receveur	Valeur de réalisation (NPV) en milliers d'€
LISI S.A.	10 000	06/02/2009	06/02/2014	2,7800 %	Euribor 3 mois	(386)
LISI S.A.	10 000	08/04/2009	08/10/2013	2,4900 %	Euribor 3 mois	(281)
LISI S.A.	15 000	30/09/2011	30/09/2016	2,0730 %	Euribor 3 mois	(302)
LISI S.A.	4 750	30/09/2011	30/09/2016	1,5900 %	Euribor 3 mois	(43)
LISI S.A.	4 750	30/12/2011	30/12/2016	1,3925 %	Euribor 3 mois	(20)
LISI AUTOMOTIVE Former	7 000	31/12/2010	29/12/2017	1,7450 %	Euribor 3 mois	(70)
					Total	(1 102)

2.7.4.2 Engagements reçus dans le cadre des opérations d'acquisitions des sociétés

LISI AUTOMOTIVE :

- Dans le cadre de la reprise des sites de la société Acument La ferté Fresnel, LISI AUTOMOTIVE bénéficie de la part de la Société TEXTRON d'une garantie pour couvrir des risques environnementaux pouvant peser sur un site sans activité industrielle à ce jour.
- Au titre d'une garantie de passif, LISI AUTOMOTIVE bénéficie d'une couverture pour tout passif latent découvert dans une période de deux ans à compter de la date d'acquisition.

2.7.4.3 Garanties données dans le cadre de l'opération de cession de la société LISI COSMETICS

Dans le cadre de la cession de LISI COSMETICS, un engagement d'indemnisation a été donné au profit du cessionnaire sur les éventuels redressements fiscaux et en matière environnementale pendant une période de deux années à compter de la date de cession sous réserve d'une franchise de 500 K€, du dépassement d'un seuil minimal de 35 K€ et d'un plafond de 6 M€.

2.7.4.4 Autres engagements

Souscription par LISI S.A sur l'année 2006 d'un contrat de prêt à moyen terme de 35 M€ non utilisés au 31 décembre 2011.

2.8 Taux des devises employés par les filiales étrangères

		2011		2010	
		Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar US	USD	1,2939	1,4000	1,3362	1,3207
Livre Sterling	GBP	0,8353	0,8713	0,8608	0,8560
Yuan	CNY	8,1588	9,0301	8,8220	8,9277
Dollar canadien	CAD	1,3215	1,3805	1,3322	1,3660
Zloty	PLN	4,4580	4,1380	3,9750	4,0049
Couronne tchèque	CZK	25,7870	24,5996	25,0610	25,2631
Dirham marocain	MAD	11,1351	11,2780	11,1747	11,1501
Roupie indienne	INR	68,7130	65,5584	59,7580	60,2581
Dollar de Hong Kong	HKD	10,0510	10,8960	10,3856	10,2611

2.9 Événements survenus après la clôture : information sur les tendances

Aucun événement n'est survenu après la clôture.

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

.1	ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	68
.2	LES ÉTATS FINANCIERS	70
2.1	Compte de résultat social	70
2.2	Bilan social	71
2.3	Tableau des flux de trésorerie social	72
2.4	Variation des capitaux propres sociaux	73
.3	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	74
3.1	Règles et méthodes comptables	74
3.2	Détail des postes du bilan	75
3.3	Détail des principaux postes du compte de résultat	78
3.4	Engagements financiers	79
3.5	Filiales et participations	79
3.6	Identité de la société consolidante	80
3.7	Renseignements divers	80
.4	RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ LISI S.A. AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	81

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

LISI S.A. société mère du Groupe LISI, a pour rôle essentiel d'assurer les missions de direction générale et de coordination. En particulier, la société LISI assure les prestations suivantes pour le compte de ses filiales :

- validation stratégique, démarche de croissance externe, plans d'actions, allocation de ressources,
- déclinaison de la stratégie en un plan budgétaire annuel,
- contrôle financier et audit interne,
- consolidation financière et fiscale,
- optimisation financière, gestion centralisée de la trésorerie du Groupe, gestion des placements et des dettes, couverture de change et de taux,
- coordination assurances, achats, qualité, recherche et développement, hygiène sécurité et environnement, ressources humaines et investissements.

Résultats au 31 décembre 2011

Les commentaires ci-après, portent sur le compte de résultat 2011.

- **Les produits d'exploitation s'élèvent à 10 M€ en 2011 contre 6,3 M€ en 2010 et s'analysent de la façon suivante :**
 - **Le chiffre d'affaires** de LISI S.A. s'élève à 6,2 M€ contre 5,9 M€ en 2010, soit une augmentation de + 4,7 %. Il est essentiellement composé des prestations facturées aux filiales de la société LISI S.A. au titre de l'assistance, du contrôle et de la coordination des activités. Ces facturations répercutent en 2011 sur les filiales, les charges d'exploitation de LISI S.A. avec une marge de 10 %.
 - **Les autres produits d'exploitation** s'élèvent à 3,8 M€ en 2011 contre 0,4 M€ en 2010. Cette augmentation s'explique principalement par l'impact de la reprise de provision concernant les plans d'attribution d'actions sous conditions de performance pour + 2,8 M€, et d'une reprise de provision pour risques environnement pour + 0,1 M€.
- **Les charges d'exploitation** s'élèvent à 8,4 M€ en 2011 à un niveau identique à 2010.
- **Le résultat d'exploitation** passe ainsi de -2,1 M€ en 2010 à + 1,6 M€ en 2011.
- **Le résultat financier** est positif de 11,4 M€ contre 11,8 M€ en 2010. Ce résultat est principalement composé des dividendes perçus de LISI AEROSPACE pour 11,0 M€, des intérêts des comptes courants groupe pour 1,7 M€, d'une reprise de provision sur un placement de 0,3 M€. Concernant les charges, les intérêts sur emprunts et comptes courants groupe ressortent à 2,7 M€ ; l'impact net de change se stabilisant sur 2011 à + 0,7 M€.
- **Le résultat exceptionnel** s'élève à + 4,4 M€ et résulte de la cession de la société LISI COSMETICS.

- L'impôt sur les sociétés est constitué d'un produit d'impôts de + 2 M€, dont un gain d'intégration fiscale de 2,6 M€.

- **Par conséquent, le résultat net** de la société LISI S.A. est bénéficiaire de + 19,3 M€ contre + 7,7 M€ en 2010, soit près de 2,5 fois le résultat 2010.

- **Les capitaux propres** passent de 172,3 M€ en 2010 à 180,7 M€ fin 2011. Ils ont été diminués de la distribution de dividendes versés en mai 2011 pour un montant de 10,9 M€ au titre des résultats de 2010.

- **La trésorerie disponible hors comptes courants à la clôture** s'élève à 66,6 M€ contre 74 M€ en 2010 : ce poste bilanciel reste classiquement constitué, sur des supports en euros et en dollars, de sicav monétaires et de placements garantis en capital. L'endettement financier net ressort à - 38,8 M€ fin 2011 contre - 12,7 M€ fin 2010. Cette variation s'explique principalement par l'encaissement du montant de la cession de LISI COSMETICS, par la levée de nouveaux emprunts et par l'augmentation des comptes courants actifs vis-à-vis des filiales de LISI S.A.

1.1 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 19 308 622 € :

En €

bénéfice de l'exercice, soit la somme de	19 308 622
augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	52 904 485
soit un bénéfice distribuable de	72 213 107
que nous vous proposons de répartir ainsi :	
- aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 1,30 € par action, soit	14 022 442
- au report à nouveau, le solde, soit	58 190 665

Le dividende revenant à chaque action est de 1,30 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI est de 1,30 €.

Nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes ont été les suivantes :

	Valeur nominale de l'action	Dividende par action
Exercice clos le 31/12/08	2,00 €	1,20 €
Exercice clos le 31/12/09	2,00 €	0,70 €
Exercice clos le 31/12/10	2,00 €	1,05 €

Nous vous rappelons que le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture et le délai de prescription des dividendes non réclamés est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement.

Perspectives 2012

Les remontées de dividendes de nos différentes filiales et le maintien des redevances Groupe devraient permettre à la société LISI S.A. de poursuivre sa politique de soutien à ses divisions ainsi que d'assurer des progressions de dividendes à ses actionnaires.

Autres informations

- Les dépenses fiscalement réintégrables sont constituées des amortissements et loyers de voitures de tourisme pour un montant de 10 925 €.
- La société LISI S.A. a procédé, par l'intermédiaire d'un prestataire de services indépendant dans le cadre du contrat d'animation de marché, à des achats de 105 304 titres LISI pour 6,0 M€ et à des ventes de titres LISI pour 100 151 titres pour un montant de 5,7 M€. Le nombre de titres, relatifs au titre du contrat d'animation détenus au 31 décembre 2011 est de 29 180.
- Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2011 est de 378 804 actions, y compris les titres relatifs au contrat d'animation de marché.

.2 LES ÉTATS FINANCIERS

2.1 Compte de résultat social

(en milliers d'€)	Notes	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires hors taxes		6 216	5 938	5 043
Produits d'exploitation		9 978	6 302	6 804
Charges externes		(3 158)	(2 268)	(1 406)
Impôts et taxes		(233)	(210)	(199)
Frais de personnel		(3 023)	(2 752)	(1 862)
Autres charges		(77)	(74)	(87)
Amortissements, provisions		(1 904)	(3 139)	(144)
Résultat d'exploitation		1 583	(2 141)	3 105
Produits financiers				
– des participations	3.3.1	12 749	12 005	12 523
– autres intérêts et produits assimilés				
– différences positives de change		4 375	842	5
– sur cessions des valeurs mobilières de placement		1 022	999	496
– reprises provisions	3.2.5	344	2 076	3 428
Charges financières				
– autres intérêts et charges assimilées		(2 669)	(2 047)	(2 634)
– différences négatives de change		(3 716)	(2 054)	
– sur cessions de valeurs mobilières de placement		(682)	(51)	(824)
– dotations aux provisions		(44)		
Résultat financier		11 379	11 770	12 994
Résultat courant avant impôt		12 962	9 629	16 099
Produits exceptionnels				
– sur opérations en capital		31 927	802	
– sur opérations de gestion		730		
– reprises de provisions			34	40
Charges exceptionnelles				
– sur opérations en capital		(27 401)	(227)	
– sur opérations de gestion		(885)		
– dotations aux provisions		(2)	(13)	
Résultat exceptionnel		4 369	596	40
Impôt sur les bénéfices	3.3.2	1 977	(2 499)	5 658
RÉSULTAT NET		19 308	7 726	21 798

2.2 Bilan social

Actif

(en milliers d'€)	Notes	2011	2010	2009
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles		232	198	197
Immobilisations corporelles		1 268	1 309	1 849
Immobilisations financières		139 306	171 263	174 581
Amortissements et dépréciations		(929)	(874)	(1 105)
Total de l'actif immobilisé net	3.2.1 / 3.2.2	139 877	171 896	175 522
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés	3.2.3	2 045	1 814	543
Autres créances	3.2.3	9 889	2 535	3 680
Comptes courants filiales	3.2.3	149 655	40 224	41 925
Dépréciation des créances				
Créance d'impôt	3.2.3			2 497
Valeurs mobilières de placement	3.2.4.1	64 445	73 580	79 330
Disponibilités	3.2.4.2	2 111	798	720
Provisions pour dépréciations des VMP	3.2.5	(44)	(344)	(2 421)
Total de l'actif circulant		228 101	118 606	126 274
Charges constatées d'avance		13	38	40
Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunt		59	96	133
Autres charges à répartir				
Écarts de conversion actif				
Total des comptes de régularisation		72	134	173
Total de l'actif		368 050	290 637	301 969

Passif

(en milliers d'€)	Notes	2011	2010	2009
Capitaux propres				
Capital		21 573	21 573	21 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport		67 296	67 296	66 346
Réserves		19 595	19 588	19 588
<i>dont réserve légale</i>		<i>2 157</i>	<i>2 151</i>	<i>2 151</i>
Report à nouveau		52 904	56 098	41 517
Résultat de l'exercice		19 309	7 726	21 798
Provisions réglementées		60	58	79
Total des capitaux propres	2.4	180 737	172 339	170 835
Provisions pour risques et charges	3.2.6	2 437	3 619	609
Dettes				
Emprunts et dettes financières diverses (*)	3.2.3	124 332	47 259	52 408
Comptes courants des filiales	3.2.3	53 036	54 621	75 828
Impôts à payer		3 111	6 573	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.2.3	1 146	1 612	960
Dettes fiscales et sociales	3.2.3	1 337	1 139	1 024
Autres dettes	3.2.3	1 913	3 474	292
Total des dettes		184 875	114 679	130 512
Produits constatés d'avance				13
Écarts de conversion passif		1		
Total des comptes de régularisation		1		13
Total du passif		368 050	290 637	301 969
(*) dont concours bancaires courants		(1 948)	(1 986)	(2 108)

2.3 Tableau des flux de trésorerie social

(en milliers d'€)	2011	2010	2009
Opérations d'exploitation			
Capacité d'autofinancement	13 440	8 193	16 557
Incidence de la variation des stocks sur la trésorerie			
Incidence de la variation des décalages de trésorerie des débiteurs et créanciers d'exploitation	(12 850)	12 882	(5 399)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation (A)	590	21 075	11 158
Opérations d'investissements			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(97)	(7)	(49)
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	797	
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations financières		5	
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et cessions filiales	31 920		
Encaissements et décaissements provenant des prêts aux filiales	4 616	3 313	1 299
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations d'investissements (B)	36 444	4 108	1 251
Opérations de financement			
Sommes reçues des actionnaires suite à une augmentation de capital		1 015	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(10 913)	(7 216)	(12 313)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	82 384	268	10 295
Remboursements d'emprunts	(5 273)	(5 295)	(5 812)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) opérations de financement (C)	66 198	(11 227)	(7 830)
Incidence reclassement créances rattachées à des participations (D)			
Variation de trésorerie (A+B+C+D) *	103 232	13 956	4 579
Trésorerie au 1 ^{er} janvier (E)	57 995	44 039	39 460
Trésorerie au 31 décembre (A+B+C+D+E)	161 227	57 995	44 039
Valeurs mobilières de placement	64 445	73 580	79 330
Disponibilités, comptes courants des filiales	151 766	41 022	42 644
Concours bancaires courants, comptes courants des filiales	(54 984)	(56 607)	(77 935)
Trésorerie à la clôture **	161 227	57 995	44 039

* La variation de trésorerie globale est la somme des flux nets de trésorerie générés par les différents compartiments : exploitation, investissements et financement.

** La trésorerie est la somme algébrique des positions bilancielle actif et passif.

2.4 Variation des capitaux propres sociaux

(en milliers d'€)

Au 01.01.2010	170 835
Résultat de l'exercice	7 726
Augmentation de capital	1 015
Dividendes versés	(7 216)
Amortissements dérogatoires	(21)
Au 31.12.2010	172 339
Résultat de l'exercice	19 309
Augmentation de capital	
Dividendes versés	(10 913)
Amortissements dérogatoires	1
Au 31.12.2011	180 737

3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

La société LISI S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 21 572 988 € représentant 10 786 494 actions de 2 € de nominal. Elle est immatriculée au Registre du Commerce de Belfort sous le numéro 536 820 269. Le siège social est situé à BELFORT, Le Millenium, 18 rue Albert Camus.

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 368 049 353 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 19 308 622 €.

L'exercice a une durée de (12) douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes sociaux.

3.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes 2011 sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon le cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2011 sont identiques à ceux de l'exercice 2010.

La préparation des états financiers nécessite de la part de LISI d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur ses propres actifs et passifs que sur ceux de ses filiales et participations.

Ces dernières sont exposées à la fois aux risques spécifiques liés à leur métier, mais également à des risques plus généraux liés à l'environnement international.

Dans les états financiers de LISI S.A., les jugements exercés et les hypothèses retenues pour appliquer les méthodes comptables concernent plus particulièrement les titres de participation notamment lorsque les évaluations (voir note b ci-après) reposent sur les données prévisionnelles des filiales.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et les amortissements pour

dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

	Amortissements économiques	Amortissements fiscaux
Constructions	33,33 ans linéaire	20 ans linéaire
Matériels de transport	5 ans linéaire	3 ans dégressif
Matériels de bureau	5 ans linéaire	5 ans linéaire
Mobiliers de bureau	10 ans linéaire	10 ans linéaire

L'amortissement par composants n'est pas appliqué par la société LISI S.A. ; les immobilisations ayant, soit un caractère non décomposable, soit ne présentant pas un caractère de signification nécessitant ce retraitement.

b) Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Si ces valeurs sont supérieures à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée à partir de l'évaluation de chaque ligne de titres, qui est fonction des perspectives de rentabilité ou de réalisation des sociétés concernées, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elles opèrent et de la place qu'elles occupent dans ce secteur.

La valeur d'inventaire a été rapprochée de la valeur d'utilité calculée dans le cadre d'impairment tests qui n'ont pas relevé de perte de valeur.

c) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur cours d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées en fonction du cours moyen ou du cours de fin d'exercice.

d) Actions auto-détenues

Les actions d'auto-détention sont enregistrées en valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché (cours de bourse moyen du mois de décembre) lorsqu'il s'agit d'actions propres achetées au titre de la régularisation des cours ou d'actions non affectées à des plans d'options ou d'attribution au personnel. Pour les actions affectées à des plans, l'avis n° 2008-17 du CNC s'applique.

e) Actions gratuites et options d'achat

Lorsqu'une sortie de ressources relative aux options d'achat d'actions et aux attributions gratuites sous condition de performance est probable, le montant de la charge future est provisionné au prorata des droits acquis depuis la date d'attribution. Le cas échéant, la provision ainsi déterminée intègre le fait que des actions auto-détenues sont ou non affectées aux plans d'options d'achat ou d'attribution gratuite concernés.

L'impact des charges relatives aux attributions d'actions gratuites sous condition de performance sont présentées dans les charges de personnel.

f) Créances et prêts

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

g) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs.

Ce règlement prévoit qu'un passif est comptabilisé lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

L'évaluation des provisions est effectuée à l'aide des avocats et conseils du Groupe en fonction de l'état des procédures en cours et de l'estimation des risques encourus à la date d'arrêtés des comptes.

h) Instruments financiers

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

i) Impôts sur les bénéfices

LISI S.A bénéficie du régime d'intégration fiscale défini par la loi du 31 décembre 1987. Ce régime permet, sous certaines conditions, de compenser les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires par les déficits des autres sociétés.

Chaque société intégrée fiscalement calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par LISI S.A.

La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôts générés par les filiales déficitaires au niveau de la société tête de Groupe.

3.2 Détail des postes du bilan

3.2.1 Immobilisations brutes

(en milliers d'€)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions / Sorties	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	198	36	(2)	232
Total	198	36	(2)	232
Immobilisations corporelles				
Terrains	216		(60)	156
Constructions	392			392
Autres immobilisations corporelles	701	45	(41)	705
Immobilisations corporelles en cours		15		15
Total	1 309	60	(101)	1 268
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	171 218	10	(31 967)	139 261
– dont emprunt LISI AUTOMOTIVE	19 250		(4 500)	14 750
– dont intérêts courus LISI AUTOMOTIVE	126	10	(126)	10
Autres titres immobilisés	9			9
Prêts et autres immobilisations financières	36	1		37
Total	171 263	10	(31 967)	139 306
Total général	172 770	107	(32 070)	140 805

La diminution des immobilisations financières pour un montant de - 31,9 M€ résulte de la cession de LISI COSMETICS à hauteur de - 27,3 M€ et de remboursements de prêts intragroupe à hauteur de - 4,5 M€.

3.2.2 Amortissements et dépréciations

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences...	182	10	(2)	190
Total	182	10	(2)	190
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	363	3		366
Autres immobilisations corporelles	321	86	(42)	365
Total	684	89	(42)	731
Immobilisations financières				
Dépréciation des titres de participation				
Autres immobilisations financières	8			8
Total	8			8
Total général	874	99	(44)	929

3.2.3 État des échéances des créances et des dettes

Créances

(en milliers d'€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances clients	2 045	2 045	
Autres créances	211	211	
Comptes courants filiales	149 655	149 655	
Comptes courants intégration fiscale	9 678	9 678	
Total	161 589	161 589	

Dettes

(en milliers d'€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124 331	24 331	100 000
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants des filiales	53 036	53 036	
Impôt à payer	3 111	3 111	
Fournisseurs	1 146	1 146	
Dettes fiscales et sociales	1 337	1 337	
Comptes courants intégration fiscale	1 913	1 913	
Total	184 875	84 875	100 000

3.2.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités**3.2.4.1 Valeurs mobilières de placement**

Au 31 décembre 2011, les valeurs mobilières de placement correspondent à :

(en milliers d'€)

378 804 actions LISI*	14 576
SICAV et CDN	49 869
Soit une valeur brute de	64 445

* 378 804 actions détenues en vertu de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans la limite de 10 % dont celles détenues au titre du contrat d'animation de marché.

Le poste « valeurs mobilières de placement » est essentiellement constitué de SICAV monétaires pour 22,5 M€ et de placements à capital garanti pour 27,4 M€.

Les valeurs liquidatives des SICAV s'élèvent à 22,5 M€ au 31 décembre 2011.

3.2.4.2 Disponibilités

Le poste est constitué exclusivement des soldes bancaires.

3.2.4.3 Trésorerie et Endettement Financier Net

(en milliers d'€)

	2011	2010	2009
Comptes courants filiales	149 655	40 224	41 925
Valeurs mobilières de placement	64 445	73 580	79 330
Disponibilités	2 111	798	720
Trésorerie disponible [A]	216 211	114 602	121 975
Comptes courants de filiales [B]	53 036	54 621	75 828
Concours bancaires d'exploitation [B]	1 948	1 986	2 108
Trésorerie nette [A – B]	161 227	57 995	44 039
Emprunts et dettes financières	122 383	45 273	50 300
Dettes financières [C]	122 383	45 273	50 300
Endettement financier net [D = C + B – A]	(38 844)	(12 722)	6 261

3.2.4.4 Inventaire des valeurs mobilières de placement**a) Actions et parts sociales**

(en milliers d'€)

	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Titres de participations			
Sociétés françaises	124 500		124 500
Sociétés étrangères			
Total titres de participation			124 500
Titres de placement			
Sociétés françaises	10	8	1
Sociétés étrangères			
Total titres de placement	10	8	1

b) Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'€)

	Valeurs brutes comptables	Provisions	Valeurs nettes comptables
Actions auto-détenues	14 576		14 576
SICAV et CDN	49 869	44	49 825
Total valeurs mobilières de placement	64 445	44	64 401

3.2.5 Provisions pour dépréciation pour actif circulant

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation	344	44	(344)	44
Total	344	44	(344)	44

3.2.6 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'€)	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provision pour risques environnement	100	807	(100)	807
Provision pour médailles du travail	6		(1)	5
Provisions pour charges		450		450
Provision pour option achats d'actions et attribution d'actions gratuites	3 513	510	(2 848)	1 175
Total	3 619	1 767	(2 949)	2 439

Les provisions pour risques environnement concernent la prise en charge par LISI S.A. des travaux de dépollution d'un terrain suite à un réaménagement du site.

Les provisions pour charges couvrent essentiellement la mise en place d'un projet de réduction des accidents du travail.

3.3 Détail des principaux postes du compte de résultat

3.3.1 Produits financiers des participations

(en milliers d'€)	Montants
Dividendes reçus des filiales	10 993
Dividendes reçus hors groupe	–
Intérêts des prêts aux filiales	1 756
Total	12 749

Le Groupe LISI bénéficie du régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble de ses filiales françaises. La convention d'intégration fiscale prévoit le maintien des gains d'impôt au niveau de la société mère. Le montant global de l'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2011 est un produit d'impôt.

À partir de 2011, LISI S.A. en tant que société intégrante fiscalement supporte la contribution additionnelle de 5 % applicable aux sociétés dont les chiffres d'affaires est supérieur à 250 M€. La charge d'impôt supplémentaire constatée en 2011 à ce titre est de 0,5 M€.

3.3.2 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

(en milliers d'€)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôt	12 963	4 368	17 331
Impôt sur les sociétés	(465)	(179)	(643)
Crédits d'impôts, IFA & divers	14		14
Impôt intégration fiscale	2 608		2 608
Résultat net	15 119	4 189	19 309

3.4 Engagements financiers

Engagements financiers donnés

La société LISI S.A. a signé des lettres d'intention au profit d'établissements bancaires concernant des engagements pris par certaines filiales du Groupe. De plus, elle est soumise pour certaines contreparties au respect de covenants financiers.

Engagements donnés dans le cadre de l'opération de cession de LISI COSMETICS

Engagement d'indemnisation donné au profit du cessionnaire sur les éventuels redressements fiscaux et en matière environnementale

pendant une période de deux années à compter de la date de cession sous réserve d'une franchise de 500 K€, du dépassement d'un seuil minimal de 35 K€ et d'un plafond de 6 M€.

Engagements réciproques correspondant à des swap de taux d'intérêt

LISI S.A. a contracté des swap de taux destinés à se couvrir contre la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable. Le détail au 31 décembre 2011 est le suivant :

Émetteur	Nominal (en milliers d'euros)	Taux fixe	Echéance
BNP Paribas	5 000	1,59 %	Septembre 2016
BNP Paribas	4 750	1,3925 %	Septembre 2016
Société Générale	15 000	2,073 %	Septembre 2016
Société Générale	10 000	2,78 %	Février 2014
BECEM	10 000	2,49 %	Octobre 2013

3.5 Filiales et participations

3.5.1 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d'€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF		
Créances rattachées à des participations	14 760	—
Créances clients et comptes rattachés	2 032	—
Avances de trésorerie aux filiales	149 655	—
Compte courant intégration fiscale	9 678	—
PASSIF		
Concours de trésorerie des filiales	53 036	—
Compte courant intégration fiscale	1 913	—
Fournisseurs	61	—
COMPTE DE RÉSULTAT		
Maintenance informatique	13	—
Intérêts des comptes courants des filiales	566	—
Chiffre d'affaires avec les filiales	6 164	—
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 756	—
Produits de participation	10 993	—

3.5.2 Filiales et participations (données sociales en €)

Sociétés	Capital social	Capitaux propres et minoritaires	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts, avances consentis par la société non encore remboursés	Prêts, avances reçus par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donné par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société mère au cours du dernier exercice
Filiales :												
LISI AUTOMOTIVE	31 690 000	113 414 730	100,00 %	93 636 481		93 636 481	40 560 084			26 020 837	1 925 427	
LISI AEROSPACE	2 475 200	52 486 210	100,00 %	30 863 816		30 863 816	76 822 720			164 091 819	11 313 795	10 992 997

3.6 Identité de la société consolidante

Compagnie Industrielle de Delle (CID)
S.A. au capital de 3 189 900 €
Siège social : 28 Faubourg de Belfort – BP 19 – 90101 DELLE Cedex.
La Compagnie Industrielle de Delle détient au 31 décembre 2011, 54,96 % du capital de LISI S.A.

3.7 Renseignements divers

- Ni avance ni crédit n'ont été accordés aux administrateurs et dirigeants.
- La rémunération des dirigeants mandataires s'élève à 625 643 € pour l'exercice 2011 (rémunérations nettes de charges sociales y compris la part variable ainsi que les jetons de présence).
- Le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 337 083 €.
- L'effectif au 31 décembre 2011 est de 15 personnes.
- Les engagements de départ en retraite ne sont pas précisés, leur montant n'étant pas significatif.
- L'engagement relatif au DIF représente un volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis d'environ 1 281 heures au 31 décembre 2011 pour lesquelles les demandes de formation n'ont pas été majoritairement sollicitées.
- La société n'a aucun engagement de crédit bail.
- L'accroissement et l'allègement de la dette future d'impôt ne sont pas significatifs.
- Les charges à répartir concernent l'étalement des frais pour 0,1 M€ liés à la souscription de l'emprunt de 70 M€ auprès des partenaires bancaires contracté en 2006 et dont l'amortissement a été retenu sur une durée de 5 ans.
- Les honoraires comptabilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 concernant nos commissaires aux comptes, Ernst & Young et EXCO CAP AUDIT s'élève à 96 400 €.

4 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ LISI S.A. AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Nature des indications (en €)	2007	2008	2009	2010	2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital	21 507 722	21 507 722	21 507 722	21 572 988	21 572 988
Nombre d'actions émises	10 753 861	10 753 861	10 753 861	10 786 494	10 786 494
Nombre d'obligations convertibles en actions	237 324	237 324	237 324	–	–
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 989 653	5 701 221	5 042 665	5 937 895	6 215 920
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	19 119 431	16 672 042	10 899 256	11 266 365	15 987 962
Impôt sur les sociétés	1 105 085	(2 507 790)	(5 658 143)	2 498 851	(1 977 461)
Participation des salariés					
Résultat après impôt, amortissements et provisions	22 832 807	13 204 614	21 797 508	7 725 772	19 308 622
Résultat distribué*	15 793 449	12 313 156	7 216 048	10 913 195	14 022 442
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,68	1,78	1,54	0,81	1,67
Résultat après impôt, amortissements et provisions	2,12	1,23	2,03	0,72	1,79
Dividendes attribués à chaque action (net)	1,50	1,20	0,70	1,05	1,30
Personnel					
Effectif moyen des salariés	12	13	13	13	13
Montant de la masse salariale	1 895 104	2 067 550	1 172 136	4 757 164	2 039 051
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	703 516	724 561	689 460	897 505	983 773

* Déduction faite du dividende qui concernera les actions conservées par la société au titre des actions auto-détenues.

FACTEURS DE RISQUES

.1 ENVIRONNEMENT 84

- | | | |
|-----|--|----|
| 1.1 | Un bilan carbone de l'ensemble de nos activités | 84 |
| 1.2 | Un comportement responsable face à l'environnement | 84 |

.2 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ 86

- | | | |
|-----|---|----|
| 2.1 | La Sécurité au Travail : une question de comportement | 86 |
| 2.2 | Les Indicateurs de Performance de la Sécurité | 86 |
| 2.3 | Des actions pour poursuivre notre amélioration | 87 |

.3 GESTION DES RISQUES 87

- | | | |
|-----|---|----|
| 3.1 | Suivi du référentiel COSO | 87 |
| 3.2 | Renforcer la coopération avec nos assureurs | 87 |
| 3.3 | La synthèse des plans d'action | 88 |

.4 INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE L'ÉMETTEUR 88

- | | | |
|-----|------------------------------|----|
| 4.1 | Les risques opérationnels | 88 |
| 4.2 | Les risques stratégiques | 88 |
| 4.3 | Les risques environnementaux | 88 |
| 4.4 | Les risques juridiques | 89 |
| 4.5 | Les risques informatiques | 89 |
| 4.6 | Les autres risques | 89 |

.5 POLITIQUE D'ASSURANCES 90

- | | | |
|-----|--|----|
| 5.1 | Assurance dommages aux biens | 90 |
| 5.2 | Assurance responsabilité civile | 90 |
| 5.3 | Assurance responsabilité civile des dirigeants sociaux | 90 |

La société a procédé à une revue des risques potentiels qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux exposés.

Une aventure mondiale, une culture responsable

Sécurité et environnement

La mesure de l'impact environnemental et social des activités industrielles d'une entreprise constitue aujourd'hui un indicateur aussi efficient que les performances économique et financière. Depuis plusieurs années déjà, le Groupe LISI s'est engagé dans une démarche visant à optimiser cet impact. Les outils de mesure ont été mis en place et les marges de progrès identifiées. Les plans d'actions sont désormais lancés et certaines étapes ont été franchies :

- presque tous les sites sont certifiés ISO 14001,

- le taux de fréquence TF0 atteint 9,4 et le TF1 17,4, (le TF0 représente le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant impliqué un collaborateur LISI par million d'heures travaillées, le TF1 représente le nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt ayant impliqué un collaborateur LISI par million d'heures travaillées).

Des objectifs ambitieux

Dans une volonté clairement affichée d'atteindre un niveau d'excellence dans les domaines Sécurité et Environnement, le Groupe LISI s'est fixé la prolongation d'objectifs ambitieux :

- poursuivre l'amélioration du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt avec un objectif de 5,
- obtenir la certification ISO 14001 pour tous les sites LISI,
- optimiser l'impact environnemental de tous nos sites.

Fin 2011, 95 % des unités de production du Groupe LISI sont certifiés ISO 14001, les sites non certifiés sont ceux qui ont été acquis en cours d'année.

.1 ENVIRONNEMENT

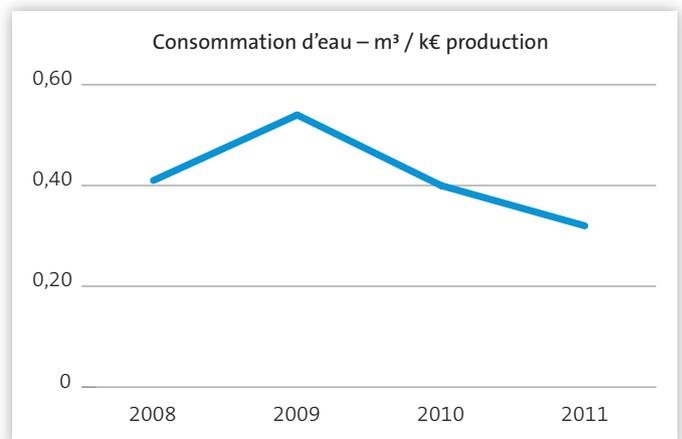
1.1 Un bilan carbone de l'ensemble de nos activités

Afin de mieux coordonner et gérer l'emprise de ses activités sur l'environnement, le Groupe LISI va établir le bilan carbone de l'ensemble de ses sites industriels d'ici à la fin de l'année 2012. Cette démarche se déroulera en trois grandes étapes. La première doit tout d'abord permettre de définir clairement le périmètre de déploiement de ce bilan carbone. La seconde portera sur la collecte des données afin de réunir le maximum d'informations nécessaires à son établissement. Il faudra enfin les analyser et les exploiter afin de définir et de calculer l'ensemble des potentialités de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En fonction des résultats de ces trois premières étapes, le Groupe LISI définira ensuite les meilleures voies de réduction de son empreinte carbone.

1.2 Un comportement responsable face à l'environnement

Chaque année, LISI suit des indicateurs environnementaux afin de suivre l'impact de ses sites de production sur l'environnement.

La consommation d'eau



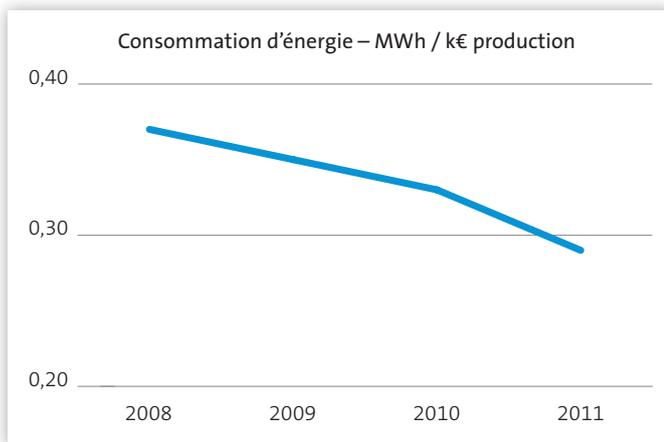
Entre 2010 et 2011, la consommation d'eau rapportée à la production a diminué de 19 %. Sur les sites LISI, peu de processus de fabrication utilisent de l'eau, il s'agit essentiellement du lavage des pièces et du traitement de surface. Ainsi, ceux-ci ont mené des actions individuelles en vue de réduire leur consommation d'eau.

De plus, sachant que beaucoup de sites LISI sont emprunts d'histoire, c'est essentiellement la recherche des fuites sur des réseaux anciens qui a permis de réduire fortement cette consommation d'eau.

La consommation d'énergie

LISI consomme principalement de l'énergie électrique – 58 % de toute l'énergie consommée – mais aussi sous forme de gaz naturel à 39 %. L'activité de la division LISI AUTOMOTIVE est plus consommatrice d'énergie ; 71 % de la consommation est faite par cette division, devant les divisions LISI AEROSPACE (28 %) et LISI MEDICAL (1 %).

Si l'électricité est utilisée pour les machines, le gaz naturel est utilisé principalement pour le chauffage des bâtiments et pour le traitement thermique. Ceci explique que LISI AUTOMOTIVE soit à l'origine de 81 % du gaz naturel consommé.



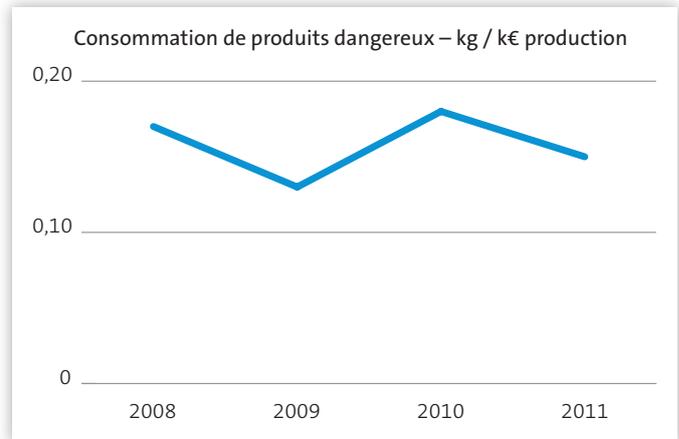
L'énergie est le domaine sur lequel les sites ont le plus travaillé, permettant d'économiser 14 % d'énergie entre 2010 et 2011.

De nombreuses actions ont été mises en place individuellement par les sites pour atteindre ce résultat, parmi lesquelles :

- la chasse aux fuites d'air,
- le remplacement de compresseurs surdimensionnés par des compresseurs à débit variable,
- l'amélioration de la maintenance des équipements,
- l'adaptation des outils de production aux justes besoins (fours de traitement thermique non surdimensionnés dans la division LISI AEROSPACE par exemple).

Le tonnage de Gaz à Effet de Serre directement issus de la consommation d'énergie s'est accru de 6 % entre 2010 et 2011, soit l'équivalent de 700 Tonnes de CO₂. Cependant, rapportée à l'activité, et tous sites confondus, la production de CO₂ par k€ production s'est améliorée de 17 %, confirmant une meilleure maîtrise des consommations énergétiques.

Utilisation de produits dangereux



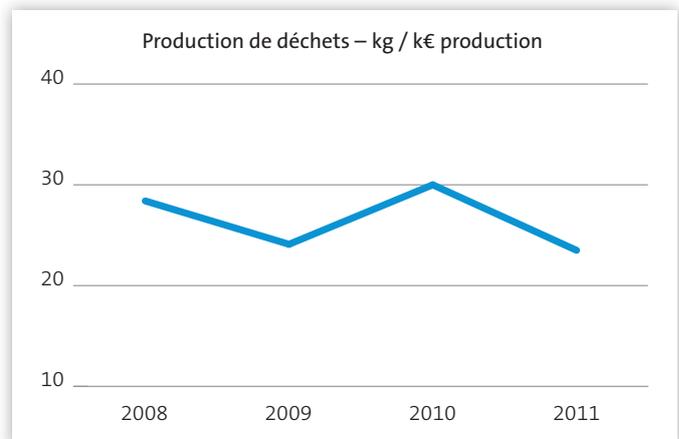
Avec ses clients, le Groupe LISI travaille à diminuer le nombre de produits dangereux manipulés sur les sites de production.

Entre 2010 et 2011, LISI a ainsi réduit le nombre de produits dangereux utilisés de 19 % et dans le même temps, le ratio consommation rapportée à l'activité (k€ production) décroît de 16 %.

Tout ce travail de substitution est réalisé sur le long terme en collaboration avec nos clients qui vérifient l'absence d'impact sur la qualité finale des produits fabriqués.

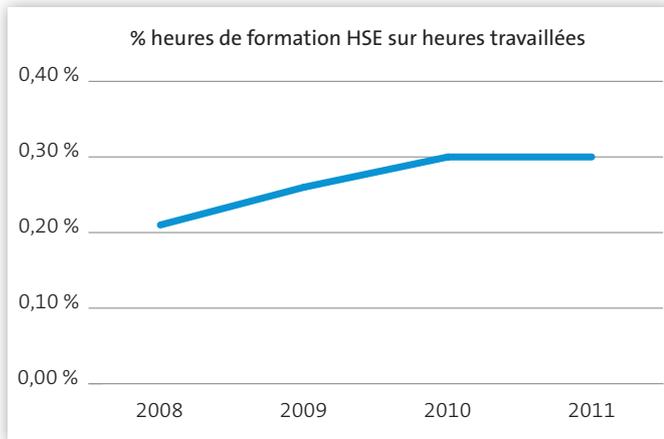
Les déchets

À partir de 2011, LISI a modifié un de ses deux indicateurs déchets afin de le rendre plus cohérent avec ses activités. Le tonnage déchet par k€ de production est toujours suivi chaque année, en revanche, un nouvel indicateur a été introduit afin de mesurer le pourcentage de déchets triés. En 2011, 94 % des déchets produits par les sites sont triés. L'absence d'historique ne nous permet pas de déterminer si cette part est en augmentation.



En 2011, 23,5 kg de déchets sont produits par k€ de production soit 17 % de moins qu'en 2010. Il s'agit d'un chantier identifié comme perfectible, ainsi LISI souhaite faire de ce sujet un de ses objectifs dans le domaine environnemental sur les années à venir.

Formation du personnel



Les actions techniques et organisationnelles n'aboutissent à aucun résultat si rien n'est réalisé pour changer nos comportements. Ainsi, à l'instar de la sécurité, « travailler sur l'humain » est également une priorité dans le domaine environnemental.

Le Groupe LISI a d'ores et déjà renforcé le volume de formation HSE de ses collaborateurs.

En effet, LISI a consacré, en 2011, 0,30 % des heures travaillées à des formations dédiées à la Sécurité ou à l'Environnement soit le même pourcentage qu'en 2010.

Conclusion

Les comportements de tous doivent nous permettre de pérenniser les actions entreprises dans le cadre de la réduction de notre impact sur l'environnement.

Eteindre les machines qui ne sont pas en production, trier correctement les déchets, reporter et réparer les fuites d'eau, sont autant d'actions qui ne sont pas liées à des ressources techniques mais à un simple comportement responsable.

Les efforts fournis par le Groupe dans les domaines techniques et dans la formation permettront de poursuivre la voie d'amélioration initiée depuis 4 exercices consécutifs.

2 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

2.1 La Sécurité au Travail : une question de comportement

Dès 2008, LISI avait concrétisé, sous forme d'objectifs, sa volonté de préserver la santé de toutes les personnes travaillant pour LISI, qu'elles soient salariées, stagiaires, apprentis, intérimaires ou sous-traitants. L'engagement de LISI en matière de sécurité et de conditions de travail s'est encore renforcé en 2011 avec l'organisation d'un nouveau Forum HSE qui a été, en grande majorité, consacré à la Sécurité au Travail. Cette priorité donnée à la sécurité s'est traduite dans le temps par une amélioration des résultats : entre 2005 et 2011, LISI a divisé par 2 le taux de fréquence des Accidents du Travail avec arrêt. Le taux de gravité a, quant à lui, été divisé par 4 sur cette même période. Ces résultats, nous les devons à chaque collaboratrice et chaque collaborateur du Groupe LISI, à leur engagement et leur détermination à améliorer les conditions de sécurité.

2.2 Les Indicateurs de Performance de la Sécurité

Pour l'ensemble des sites et des activités du Groupe, LISI suit des indicateurs qui lui permettent d'évaluer l'efficacité des actions menées dans le domaine de la Sécurité.

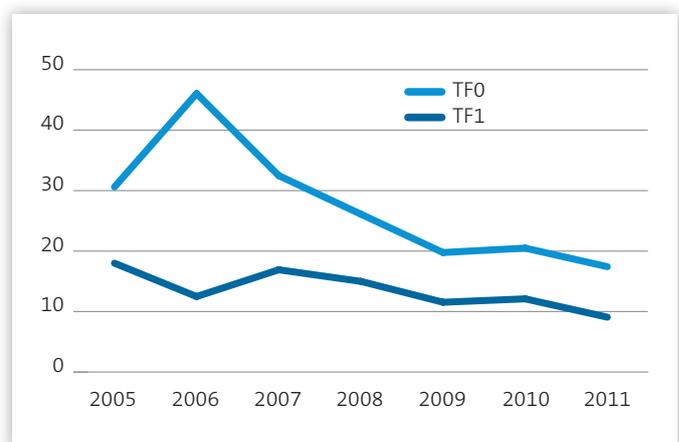
Ces indicateurs sont le TF0 et le TF1.

- le TF0 représente le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant impliqué un collaborateur LISI par million d'heures travaillées,

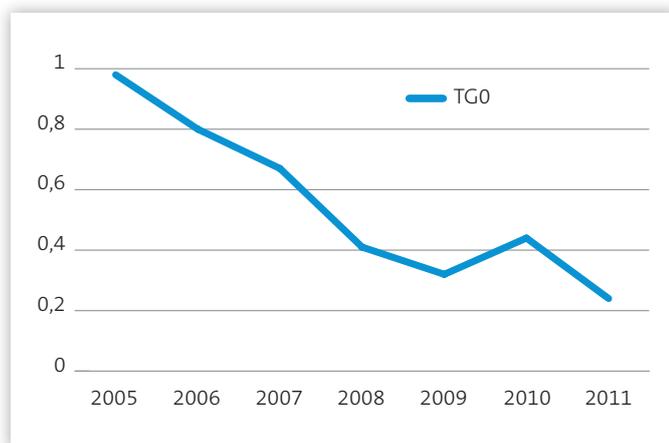
- le TF1 représente le nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt ayant impliqué un collaborateur LISI par million d'heures travaillées.

Ces indicateurs se sont fortement améliorés en 2011 atteignant 9,1 pour le TF0 et 17,4 pour le TF1. Ceux-ci constituent les meilleurs résultats observés depuis 2005, début de la consolidation de ces statistiques pour l'ensemble du Groupe.

Les trois divisions ont contribué à l'obtention de ces bons résultats. En 1 an, LISI a réduit son TF1 de 25 %, et le TF0 de 15 %.



Depuis 2005, le taux de fréquence des accidents a été considérablement réduit. Dans le même temps, la gravité des accidents s'est fortement améliorée. Le taux de gravité TGO, qui représente le nombre de journées perdues du fait d'un accident de travail par millier d'heures travaillées, a été divisé par 4, ce qui permet de mesurer l'efficacité des mesures mises en place pour la protection des salariés.



Sans l'implication croissante des collaborateurs du Groupe, une telle amélioration n'aurait pas été possible.

2.3 Des actions pour poursuivre notre amélioration

LISI est déterminé à maintenir cette progression.

Pour ce faire, différentes actions ont été entreprises dans le but de pérenniser cette tendance favorable.

Chaque accident est un événement intolérable

Tout accident du travail survenu dans un des sites LISI fait l'objet d'une analyse précise selon une méthodologie rigoureuse développée par le Comité des Risques du Groupe LISI.

De plus, la Direction Générale du Groupe est informée de chaque accident du travail avec arrêt par le Directeur du Site concerné, confirmant ainsi que la Sécurité est l'affaire de tous : de la Direction Générale aux opérateurs.

Nos comportements doivent changer

Environ 80 % des accidents rencontrés dans le Groupe sont d'origine comportementale.

Pour cette raison, LISI a décidé de lancer, en 2011, un programme de changement des comportements sécurité avec l'aide d'un consultant extérieur et en faisant participer l'ensemble des salariés.

Ce programme s'articule autour de 2 principes :

- travailler sur les comportements anti-sécuritaires conscients en accompagnant le management de proximité,
- travailler sur les comportements anti-sécuritaires inconscients en réalisant des entraînements avec l'ensemble des salariés.

Depuis juin 2011, la démarche a été initiée sur 4 sites pilotes répartis sur les 3 divisions (Caen, Grandvillars, Kierspe, Saint-Brieuc). Elle débute par l'évaluation de la Culture Sécurité afin de déterminer le programme détaillé d'accompagnement de chaque site.

La démarche est un investissement à long terme dont LISI attend des résultats pérennes dans le temps.

3 GESTION DES RISQUES

3.1 Suivi du référentiel COSO

Depuis 2004, le groupe poursuit sa cartographie des risques en s'appuyant sur le référentiel COSO et en s'inspirant plus récemment des dispositions de l'article L-225.37 du Code de Commerce sur la sécurité financière et les recommandations de l'AMF. Après avoir mené une démarche d'identification et de recensement des risques au niveau des unités de gestion élémentaires (sites de production ou de distribution), le Groupe a choisi de consolider l'ensemble des risques auxquels il est exposé dans une matrice reprenant la probabilité d'occurrence et le niveau de gravité. Chaque risque identifié fait l'objet d'une fiche action périodiquement mise à jour. Un lien systématique est réalisé avec une démarche proactive de traitement du risque de prévention, d'assurance ou de provision comptable.

3.2 Renforcer la coopération avec nos assureurs

La mise en cohérence de la relation avec les assureurs et la classification des risques a permis de structurer la démarche de prévention du Groupe. Toutes les recommandations assureurs ont été intégrées dans les Plans d'Amélioration Sécurité Environnement (PASE) et font l'objet d'un suivi périodique au niveau du Comité de suivi des risques. Les assureurs audient chaque année un certain nombre de sites, tant sur le plan des dommages aux biens que sur les risques environnementaux, et présentent leurs recommandations qui alimentent le plan d'action. Depuis 2002, tous les sites significatifs ont été audités, sauf ceux qui ont été intégrés récemment dans le Groupe. Cette démarche de progrès continue améliore notre politique de prévention et permet l'optimisation des primes d'assurance.

3.3 La synthèse des plans d'action

Les plans d'action sécurité/environnement/prévention arrêtés au sein du Groupe permettent de faire la synthèse entre l'identification des risques d'un côté, la démarche de prévention de l'autre, et enfin la

préservation des actifs et le contrôle des opérations au sein du Groupe. L'ensemble est animé par la société de tête du Groupe LISI à la fois dans les domaines HSE, du contrôle interne, de la finance et de la trésorerie.

4 INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE L'ÉMETTEUR

Dans une approche d'analyse des risques généraux et spécifiques auxquels le Groupe est confronté, il a été retenu les éléments principaux suivants :

- les risques opérationnels,
- les risques stratégiques,
- les risques environnementaux,
- les risques juridiques,
- les risques informatiques,
- les risques de crédit, de liquidité, de marché et de change (cf. note 2.4),
- les autres risques.

Le Groupe LISI n'a pas de risque d'exposition lié à la crise de la dette souveraine dans certains états porteurs de perspectives de croissance contrastés.

4.1 Les risques opérationnels

4.1.1 Exposition aux risques de catastrophe naturelle ou de grève

En outre, comme toute société, le Groupe LISI pourrait être perturbé par des mouvements sociaux, par des catastrophes naturelles telles que des tremblements de terre ou des inondations, voire même des pandémies. De tels événements pourraient se traduire par une baisse du chiffre d'affaires du Groupe ou entraîner une augmentation substantielle des dépenses nécessaires à l'entretien ou à la remise en état des installations. Cependant, grâce à la diversité de ces sites, le Groupe LISI ne peut être exposé à plus de 15 % de son activité globale.

4.1.2 Acquisitions

Afin de maîtriser les risques liés à l'intégration de sociétés nouvellement acquises et de pouvoir y appliquer les principes de gestion du Groupe, la politique du Groupe LISI est d'acquérir le contrôle total ou au moins majoritaire du capital des cibles visées. Tout projet d'acquisition ou de cession est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Toutes les acquisitions du Groupe font l'objet d'un audit approfondi sur les domaines à risque de la cible. Généralement, le Groupe constitue des équipes mixtes avec des experts internes et externes.

4.2 Les risques stratégiques

Ceux-ci sont identifiés comme étant les risques majeurs susceptibles de compromettre durablement la réalisation du plan stratégique. Tous

les risques identifiés classés en catégorie d'occurrence « FORTE » font l'objet d'une couverture d'assurance (cf. paragraphe 5.1) ou d'un plan d'actions correctives et sont traités en priorité par la direction des différentes divisions.

4.3 Les risques environnementaux

Le Groupe LISI veille au respect de l'environnement dans la production de ses produits. Les impacts négatifs de ses activités sont limités, et une attention particulière est portée dans la gestion de l'eau, des énergies et des déchets.

La politique industrielle et environnementale vise à maîtriser ses risques majeurs qui sont :

- le risque d'incendie et ses conséquences éventuelles sur l'activité du site touché ou sur son environnement,
- le risque de pollution des sols ou des nappes phréatiques.

Cette politique de maîtrise des risques consiste en :

- l'amélioration continue de la protection incendie des sites, qui font l'objet d'un suivi annuel et de visites,
- des investissements en protection avec la mise en place d'installations d'extinction automatique (sprinklers), ou la remise à niveau d'installations existantes,
- la prévention du risque de pollution : le Groupe met en œuvre une politique de prévention adaptée.

Dans le cadre de la mise en conformité des sites industriels et en l'absence de litiges en cours, le Groupe a constitué des provisions pour un montant global de 8,6 M€. Les actions de préventions relatives aux pollutions des sols sur sites anciens se concrétisent essentiellement, d'une part, par des actions de surveillance en concertation avec les autorités locales, et d'autre part, par la mise en œuvre de travaux de mise en conformité.

En particulier, une provision d'un montant de 4,9 M€ concerne l'évaluation du coût de décontamination d'une pollution ancienne (avant 1975) au TCE (solvant) sur le site de Torrance (Californie – USA). Le traitement en cours consiste à pomper et à filtrer les eaux souterraines en aval du site. Ce traitement a déjà permis de traiter plus de 15 tonnes de TCE dans les pollutions peu profondes et plus de 7 tonnes dans les couches les plus éloignées de la surface. Le montant de provision estimé au 31 décembre 2011 permet de couvrir les traitements selon les techniques préconisées par nos conseils.

Les contacts avec les autorités concluent à une clôture rapide du dossier concernant les sols et à une acceptation des mesures suivies concernant les eaux les plus profondes.

Dans le cadre des exigences de la responsabilité sociale et environnementale, la division LISI AUTOMOTIVE s'engage à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et à garantir des conditions de travail saines et sûres à tous ses employés mais aussi à ses prestataires, dans le cadre du pacte mondial Global Compact. L'engagement n° 7 précise que « les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ». L'engagement n° 8 du pacte prévoit d'entreprendre « des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ». L'engagement n° 9, enfin, favorise « la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ». Pour s'y conformer, LISI AUTOMOTIVE a mis en place trois mesures spécifiques : standardisation des pratiques et définition des indicateurs, gestion des risques organisée autour du référentiel COSO, et mise en œuvre de plans d'actions sécurité environnement.

4.4 Les risques juridiques

Le Groupe est engagé dans un nombre restreint de litiges juridiques avec des tiers (non clients). Tous ces litiges font l'objet d'une information auprès de nos Commissaires aux Comptes et les plus significatifs sont appréciés au niveau du Comité d'Audit. Le montant des provisions pour litiges constitué à ce titre s'élève à 0,2 M€. D'une manière générale, toutes les positions juridiques sont déterminées et revues par des professionnels spécialistes internes ou externes.

À l'exception des litiges présentés ci-dessus, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe à connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe, n'a été déclarée.

4.5 Les risques informatiques

Le Groupe a identifié pour chacune de ses divisions un plan d'actions de sauvegarde informatique susceptible d'être mis en œuvre en cas de défaillance grave. De plus, le Groupe a couvert les risques d'interruptions, de dysfonctionnements, ou d'utilisation forcée de son système d'exploitation informatique par une couverture d'assurance spécifique.

4.6 Les autres risques

4.6.1 Risques liés aux matières premières

Le Groupe LISI est potentiellement exposé aux variations de prix de certaines matières premières (aciers, alliages, matières plastiques, aluminium et titane) utilisées dans le cadre de ses activités. Toutefois, le Groupe estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles

d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, certains contrats comprennent des formules de révisions de prix permettant de faire évoluer les prix en fonction de l'évolution des matières premières. Les approvisionnements portent sur des périodes limitées encadrées par des contrats dont les prix sont garantis. Au 31 décembre 2011, le Groupe LISI n'utilise pas d'instruments financiers pour gérer son exposition à terme aux variations de prix de ces matières premières.

4.6.2 Risques énergétiques

Pour couvrir ses coûts énergétiques, le Groupe a souscrit un contrat de fourniture avec EDF relatif à ses sites français (contrat à échéance 2013). Pour les sites étrangers, des contrats annuels ont également été mis en place notamment en Allemagne et aux États-Unis.

4.6.3 Risques commerciaux

Pour mémoire, le Groupe fabrique plusieurs milliers de références différentes à partir de nombreuses matières premières (aciers, alliages, aluminium, matières plastiques diverses, titane, etc.) et par le biais de technologies variées (forge à froid, forge à chaud, formage, usinage, découpage-emboutissage, injection plastique, traitements thermiques et traitements de surface). Le risque commercial est de la sorte réparti sur un nombre considérable de produits fabriqués dans les 40 sites mondiaux du Groupe. Les principales familles de produits sont élaborées en co-développement avec les clients, le chiffre d'affaires des produits brevetés restant secondaire dans le total des ventes consolidées.

4.6.4 Risques liés aux clients

Sur la base des chiffres 2011, seuls 4 clients dépassent 5 % des ventes consolidées du Groupe. Les 10 premiers clients représentent 51,5 % du total des ventes ; dans cette liste figurent des comptes clients des 3 divisions, LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI MEDICAL. Le montant de 75 % des ventes est atteint avec le 38^{ème} client.

Les chiffres d'affaires des 3 premiers clients évoluent comme suit :

	2011	2010	2009
CLIENT A	12,0 %	7,8 %	8,4 %
CLIENT B	8,3 %	9,0 %	10,4 %
CLIENT C	7,1 %	6,9 %	6,0 %

4.6.5 Risques liés aux produits

Le Groupe LISI est exposé aux risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits vendus. Il est également soumis aux risques d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits provoquant des dommages. Pour se prémunir de ces risques, comme il est décrit au paragraphe 5 ci-dessous, le Groupe LISI est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'utilisation des produits après livraison. La responsabilité du Groupe LISI se limite souvent au respect du cahier des charges ou des spécifications définies par le client ; elle ne peut pas être étendue à la maîtrise de l'application. Toutefois la police d'assurance souscrite pourrait ne pas être suffisante pour couvrir l'ensemble des conséquences financières liées à de telles réclamations en particulier aux États-Unis.

4.6.6 Risques liés aux fournisseurs

D'une manière générale et compte-tenu du caractère de ses productions, la société ne dépend d'aucun fournisseur ni d'aucun sous-traitant stratégique exclusif. Les principaux fournisseurs sont ceux chez qui le Groupe approvisionne ses matières premières.

La sous-traitance, essentiellement d'ordre technique, concerne en premier lieu des opérations spécifiques de traitement thermique et de finition (traitement de surface et assemblage), sachant que le Groupe est la plupart du temps intégré. Pour l'exercice 2011, l'ensemble des multiples opérations sous-traitées par les sites du Groupe représentait environ 6,8 % du chiffre d'affaires consolidé.

4.6.7 Risques de change

Le Groupe peut avoir certaines expositions aux variations de monnaies comme le dollar américain, le dollar canadien, la livre sterling, la livre turque ou encore le zloty polonais. Afin de baisser ce niveau de risque, le Groupe LISI couvre le risque de variation en utilisant des instruments utiles comme la vente à terme à un cours fixe pour un montant estimé correspondant à son exposition finale (voir note sur couverture dans l'annexe).

4.6.8 Risque de taux

Le Groupe a couvert pour une part significative le risque d'évolution de taux d'emprunt en convertissant un taux variable en taux fixe.

5 POLITIQUE D'ASSURANCES

Le Groupe LISI est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant principalement les risques suivants :

5.1 Assurance dommages aux biens

Au 1^{er} janvier 2012, cette police couvre les installations en propre ou confiées ainsi que les pertes d'exploitation en cas de sinistre. La franchise s'entend par sinistre et s'élève à 0,1 M€ et ce pour une garantie d'un montant maximal de 1 068 M€ pour les bâtiments et le matériel, de 222 M€ pour les marchandises et de 605 M€ pour les pertes d'exploitation.

5.2 Assurance responsabilité civile

Elle couvre les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient survenir au cours de l'exploitation, ainsi que les dommages

après livraison pour un montant de 15,2 M€ par sinistre et par an pour la première ligne. Le Groupe est également souscripteur d'un contrat d'Excess dont le montant est de 7,6 M€ en complément de la première ligne. Une assurance aéronautique couvre les risques spécifiques pour un montant de 305 M€ par année (les arrêts de vols étant couverts à hauteur de 125 M\$ par sinistre et par an et les produits spatiaux à hauteur de 125 M\$ par sinistre et 250 M\$ par année).

5.3 Assurance responsabilité civile des dirigeants sociaux

Le Groupe a souscrit un contrat d'assurance de responsabilité de ses dirigeants pour l'ensemble de ses filiales à hauteur de 7,7 M€ par année.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

.1	INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	92
1.1	Capital social	92
1.2	Programme de rachat d'actions	93
1.3	Répartition du capital et des droits de vote	94
1.4	Relations entre la société et ses filiales	95
1.5	Honoraires des Commissaires aux Comptes	96
.2	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	97
2.1	Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration	97
2.2	Le règlement intérieur du Conseil d'Administration	99
2.3	Le Comité des Rémunérations	99
2.4	Le Comité d'Audit	99
2.5	Le Comité Stratégique	100
2.6	Les membres indépendants et membres liés à la société	100
2.7	Les salariés	100
2.8	Les organes d'administration	104
2.9	Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux	107

.1 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

1.1 Capital social

1.1.1 Montant du capital social

Le capital souscrit, entièrement libéré, s'élevait au 31 décembre 2011 à 21 572 988 €, divisé en 10 786 494 actions de 2 € de nominal de même catégorie.

1.1.2 Évolution du capital au cours des cinq dernières années

Date d'Assemblée Générale	Date de Conseil d'Administration	Nature des opérations	Augmentation (réduction) de capital en nominal	Augmentation (réduction) de capital en prime	Nombre de titres créés (diminués)	Valeur nominale des titres	Total des titres après émission	Capital après opération
Capital au 31/12/2011 : 21 572 988 € divisé en 10 786 494 actions de 2 € de nominal								
10/02/04	28/07/10	Augmentation de capital par conversion de BSAR	3 616 €	81 360 €	1 808	2 €	10 786 494	21 572 988 €
29/04/09	28/04/10	Augmentation de capital réservée aux salariés	61 650 €	868 649 €	30 825	2 €	10 784 686	21 569 372 €
10/02/04	20/02/08*	Augmentation de capital par conversion de BSAR	299 588 €	6 740 730 €	149 794	2 €	10 753 861	21 507 722 €
10/02/04	21/12/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	169 592 €	3 815 820 €	84 796	2 €	10 604 067	21 208 134 €
10/02/04	29/08/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	255 292 €	5 744 070 €	127 646	2 €	10 519 271	21 038 542 €
10/02/04	27/06/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	361 684 €	8 137 890 €	180 842	2 €	10 391 625	20 783 250 €
10/02/04	22/02/07	Augmentation de capital par conversion de BSAR	30 000 €	675 000 €	15 000	2 €	10 210 783	20 421 566 €
10/02/04	20/12/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	498 926 €	11 225 835 €	249 463	2 €	10 195 783	20 391 566 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital par conversion de BSAR	43 640 €	981 900 €	21 820	2 €	9 952 166	19 892 640 €
10/02/04	23/06/06	Augmentation de capital réservée aux salariés	55 332 €	1 122 686,58 €	27 666	2 €	9 924 500	19 849 000 €

* Conversion de BSAR intervenue fin décembre 2007.

1.1.3 Capital autorisé mais non émis

Au 31 décembre 2011, il n'existe plus de délégation en cours de validité accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

1.1.4 Titres de capital potentiel

Au 31 décembre 2011, il n'existe pas de titre pouvant donner accès au capital.

1.1.5 Politique de distribution de dividendes des cinq derniers exercices – Délai de prescription des dividendes

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui décide de son affectation.

Au titre des cinq derniers exercices, les dividendes versés par action ont été de :

	Dividende net en €
2007	1,50
2008	1,20
2009	0,70
2010	1,05
2011 ⁽¹⁾	1,30

(1) Sous réserve de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2012. La date de paiement des dividendes a été fixée au 9 mai 2012.

Le délai de versement des dividendes est de 9 mois à compter de la date de clôture de l'exercice. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'État à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

1.2 Programme de rachat d'actions

1.2.1 En cours au 31 décembre 2011

Le 27 avril 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé la société à racheter en Bourse ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social et ce, pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 27 octobre 2012.

La société LISI S.A. envisage ainsi, un plan de rachat d'actions aux fins suivantes, par ordre de priorité décroissante :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Cette autorisation s'applique dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix unitaire supérieur à 90 € hors frais d'acquisition.

Le montant maximal que la société LISI S.A. est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 90 €, s'élèvera à 97 078 410 €.

La société LISI S.A. a acquis en 2011 au titre du programme de rachat d'actions ci-dessus référencé, 105 304 actions propres, soit 1 %. Le nombre d'actions propres auto-détenues par la société LISI S.A. est de 378 804.

Les opérations réalisées par la société sur ses propres actions se résument dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'actions	Prix moyens pondérés en €
Titres détenus au 01/01/2011	420 876	36,12
Titres acquis en 2011	105 304	57,22
Titres vendus en 2011	147 376	45,13
Titres détenus au 31/12/2011	378 804	38,48
<i>Dont titres affectés au programme de stock-options</i>	<i>349 624</i>	
<i>Dont titres disponibles</i>	<i>29 180</i>	

Les achats et ventes d'actions ont été effectués dans le cadre du contrat d'animation de marché avec Oddo Pinatton Corporate. Le contrat d'animation est conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

1.2.2 Nouveau programme de rachat d'actions

Il est proposé à la prochaine Assemblée Générale de renouveler le programme de rachat d'actions de la société LISI S.A., conformément au nouveau régime applicable depuis l'entrée en vigueur du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003. La société LISI S.A. propose d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre d'actions composant le capital social à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et à la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 539 324 actions.

La durée du programme de rachat d'actions est fixée à 18 mois.

Le nouveau programme de rachat d'actions prévoit que les actions acquises auront les utilisations suivantes :

- l'animation sur le marché du titre par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- consentir des options d'achat d'actions et des attributions d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 100 € par action.

En cas d'utilisation de produits dérivés, la société LISI S.A. veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre.

1.3 Répartition du capital et des droits de vote

1.3.1 Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices

1.3.1.1 Répartition du capital et des droits de vote

Libellés	2011			2010			2009		
	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions	en % du capital	en % de droit de vote	en nombre d'actions
CID	55,00	69,6	5 928 724	55,0	67,8	5 928 724	55,1	68,3	5 928 724
VMC	6,00	7,5	641 675	6,0	7,3	641 675	6,0	7,3	641 675
Autres mandataires sociaux	0,4	0,4	51 364	0,4	0,4	47 764	0,4	0,3	42 214
TOTAL MANDATAIRES	61,4	77,5	6 621 763	61,4	75,5	6 618 163	61,5	75,9	6 612 613
dont dirigeants	0,20	0,19	21 540	0,17	0,15	18 540	0,13	0,09	13 990
FFP INVEST	5,1	3,1	550 000						
FFP				5,1	6,1	550 000	5,1	6,0	550 000
Auto-détenues	3,5		378 804	3,9		420 876	4,4		472 610
Salariés	1,4	0,9	147 500	1,4	0,9	152 570	1,2	0,8	131 395
Public	28,6	18,5	3 088 427	28,3	17,5	3 044 885	27,8	17,3	2 987 243
TOTAL GÉNÉRAL	100,0	100,0	10 786 494	100,0	100,0	10 786 494	100,0	100,0	10 753 861

Actionnaires ou groupe d'actionnaires contrôlant plus de 3 % du capital social :

– La société CID, 28 faubourg de Belfort 90100 DELLE a pour seule activité, la détention de titres LISI. Elle détient au 31 décembre 2011 : 55 % du capital et 69,6 % des droits de vote.

Le capital de la société CID est détenu à part quasi égale par trois blocs d'actionnaires familiaux au travers de sociétés holdings familiales. Les liens existants entre les actionnaires, bien que familiaux, ne sont pas directs.

– La société VMC, route des Forges 90120 MORVILLARS détient directement au 31 décembre 2011 : 6,0 % du capital et 7,5 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 15,28 % du capital de LISI S.A.

– La société FFP Invest, 75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS détient directement au 31 décembre 2011 : 5,1 % du capital et 3,1 % des droits de vote. Elle détient indirectement à la même date 13,88 % du capital de LISI S.A.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 3 % au plus du capital ou des droits de vote.

Le pourcentage de capital détenu par le personnel n'est pas significatif (1,4 % du capital).

1.3.1.2 Pacte d'actionnaires – actions de concert

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires au niveau de la société LISI S.A., et aucun actionnaire (autre que ceux indiqués dans le tableau ci-dessus) n'a déclaré de franchissement de seuil compris entre 3 % et 5 % comme le prévoient les statuts.

À la connaissance de la société LISI, il n'existe, au jour de la rédaction du présent document, aucune action de concert au sens des articles L233-10 et L233-11 du code de commerce.

1.3.1.3 Nantissement

La Société LISI S.A. n'a pas été informée du nantissement d'actions par des actionnaires inscrits au nominatif pur.

1.3.1.4 Engagements collectifs de conservation

Pacte « Dutreil » (article 885 I bis du CGI) concernant les titres LISI S.A.

Dans le cadre de l'article 885 I bis du Code Général des Impôts (« CGI »), un engagement de conservation de titres a été souscrit pour une durée de deux ans et un jour à compter du 17 décembre 2010 par la Compagnie Industrielle de Delle (« CID »), par M. Gilles KOHLER, M. Jean- Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD. Cet engagement porte sur 5 929 125 actions et sur 11 857 849 droits de vote LISI S.A., répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CID	5 928 724	55,00 %	11 857 448	69,60 %
M. Gilles KOHLER	200	0,00 %	200	0,00 %
M. Jean-Philippe KOHLER	1	0,00 %	1	0,00 %
M. Emmanuel VIELLARD	200	0,00 %	200	0,00 %
Total	5 929 125	55,00 %	11 857 849	69,60 %

Afin de pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal en matière d'impôt de Solidarité sur la Fortune, la Compagnie Industrielle de Delle, M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD se sont individuellement engagés à conserver leurs actions LISI S.A. pendant une durée de quatre ans, à l'issue de la période de conservation de deux ans prévue par l'engagement collectif.

Pacte « Jacob » (article 787 B du CGI) concernant les titres LISI S.A.

Dans le cadre de l'article 787 B du Code Général des Impôts (« CGI »), un engagement de conservation de titres a été souscrit à compter du 17 décembre 2010 pour une durée de deux ans et un jour par la Compagnie Industrielle de Delle (« CID »), par M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD. Cet engagement porte sur 5 929 125 actions et sur 11 857 849 droits de vote LISI S.A., répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CID	5 928 724	55,00 %	11 857 448	69,60 %
M. Gilles KOHLER	200	0,00 %	200	0,00 %
M. Jean-Philippe KOHLER	1	0,00 %	1	0,00 %
M. Emmanuel VIELLARD	200	0,00 %	200	0,00 %
Total	5 929 125	55,00 %	11 857 849	69,60 %

Afin de pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal en matière de droits de succession et de donation, la Compagnie Industrielle de Delle, M. Gilles KOHLER, M. Jean-Philippe KOHLER et M. Emmanuel VIELLARD se sont individuellement engagés à conserver leurs actions LISI S.A. pendant une durée de quatre ans. À l'issue de la période de conservation de deux ans, l'engagement sera renouvelable par tacite prorogation par période d'une année, année après année, prévue par l'engagement collectif.

À la date du présent document, ces engagements pris au titre de l'article 885 I bis et de l'article 787 B du CGI ont été respectés.

Il est également précisé que la participation de CIKO dans CID, est de 47 979 actions sur un total de 159 495 au 31 décembre 2011.

1.3.2 Actionnariat de la Société LISI S.A.

La dernière analyse TPI (« Titre au porteur identifiable ») a permis d'identifier 2 343 actionnaires sur le flottant qui représentait environ 32 % du nombre total des actions. À cette date, la répartition était la suivante :

- investisseurs institutionnels français : 137 détenant 11,7 % du capital,
- investisseurs institutionnels internationaux : 111 détenant 15,7 % du capital,
- actionnaires individuels français et internationaux : 2 095 détenant 2,6 % du capital.

1.3.3 Actions auto-détenues par la Société LISI S.A.

À la date du 31 décembre 2011, la société LISI S.A. détenait 378 804 de ses propres actions, soit 3,5 % du capital. Aucune annulation d'action n'a été effectuée.

1.4 Relations entre la société et ses filiales

La société LISI S.A. exerce une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère son portefeuille de participations, le financement de ces opérations ou celles de ses filiales, les risques de change, de taux et de liquidité. Elle octroie éventuellement des prêts à ses filiales et centralise les excédents de trésorerie du Groupe, et cela dans le cadre de convention de trésorerie. Ces opérations sont rémunérées aux conditions de marché plus marge.

En France, elle est la société mère du régime d'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale prévoit expressément que les gains d'impôts sont conservés par la société mère, sans indemnisation en cas de sortie du périmètre.

La société LISI S.A. met à disposition de ses filiales un certain nombre de services et de compétences relatives à des fonctions centrales qui sont notamment, l'assistance juridique et fiscale, l'assistance financière, le contrôle de gestion, les procédures et l'audit, la gestion des assurances, l'assistance dans le domaine des ressources humaines, de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Une rémunération normale est servie par les trois divisions à la société LISI S.A. pour l'exécution des prestations sur la base des charges d'exploitation de l'exercice coefficientées, ces refacturations étant ventilées au prorata de la valeur ajoutée des divisions.

Les éléments avec les parties liées sont les suivants :

(en milliers d'€)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
ACTIF		
Créances rattachées à des participations	14 760	–
Créances clients et comptes rattachés	2 032	–
Avances de trésorerie aux filiales	149 655	–
Compte courant intégration fiscale	9 678	–
PASSIF		
Concours de trésorerie des filiales	53 036	–
Compte courant intégration fiscale	1 913	–
Fournisseurs	61	–
COMPTE DE RÉSULTAT		
Maintenance informatique	13	–
Intérêts des comptes courants des filiales	566	–
Chiffre d'affaires avec les filiales	6 164	–
Produits des prêts et comptes courants des filiales	1 756	–
Produits de participation	10 993	–

Parmi les postes intra-groupe significatifs, figurent :

- À l'actif :

- les créances rattachées à des participations : la société LISI S.A. a avancé sous forme de prêt moyen terme la somme de 25 M€ à sa filiale LISI AUTOMOTIVE. Un prêt de 10 M€ conclu le 15 juillet 2005 pour une durée de 7 ans, amortissable à compter du 15 juillet 2011 pour un remboursement total le 1^{er} avril 2016, lui a permis de financer partiellement l'acquisition en juillet 2005 du groupe allemand KNIPPING. Un prêt de 5 M€ conclu le 2 avril 2007 pour une durée de 5 ans remboursable trimestriellement lui a permis de faire face au paiement de ses nombreux investissements industriels, le capital restant dû au 31 décembre 2011 est de 0,3 M€. Un prêt de 10 M€ a été conclu en avril 2008 pour une durée de 7 ans, amortissable, avec un différé de 2 ans pour faire face à son besoin croissant en fonds de roulement. Le capital restant dû au 31 décembre 2011 est de 6 M€,
- les avances de trésorerie aux filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,
- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les créances d'impôts des sociétés intégrées.

- Au passif :

- les remontées de trésorerie effectuées par les filiales du Groupe dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe,

- les comptes courants d'intégration fiscale constatant les dettes d'impôts des sociétés intégrées.

- Au compte de résultat :

- les facturations de prestations et de management fees de LISI S.A. à ses différentes filiales,
- les dividendes perçus par LISI S.A. au titre de l'exercice 2011.

Ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché, et prennent notamment en compte les coûts effectivement supportés pour refacturation.

1.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le tableau ci-après recense le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes certifiant les comptes sociaux et consolidés du Groupe. Il s'agit des honoraires rémunérant des prestations rendues et comptabilisées en charges au titre de l'exercice 2011 dans les comptes de la société LISI S.A. et de ses filiales dont les comptes de résultat de l'exercice et le bilan sont consolidés par intégration globale.

Les honoraires relatifs aux prestations de nature fiscale concernant les sociétés françaises ou étrangères, effectuées par le CMS Bureau

Francis LEFEBVRE ou d'autres prestataires ne figurent pas dans le tableau ci-dessous.

(en milliers d'€)	Ernst & Young		KPMG Audit		Exco Cap Audit		Auditeurs Etrangers		Sécafi Alpha ⁽¹⁾	
	Montant		Montant		Montant		Montant		Montant	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit										
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés										
– Holding	76		31		20		22			
– Filiales intégrées globalement	512	457	157		148		96		65	
Autres diligences et prestations										
– Holding									18	18
– Filiales intégrées globalement			50		23		3		24	30
Sous-total	588	457	238		191		121		89	30
Autres prestations rendus par les réseaux aux filiales intégrées globalement										
Juridique, fiscal et social								127	208	
Prestations diverses										
Sous-total								127	208	
TOTAL	588	457	238		191		121	216	238	129

(1) Comité de groupe.

.2 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LISI est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise au droit français, en particulier aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à un certain nombre de dispositions de la partie réglementaire du Code de commerce. La société a mis en place des mesures visant à se conformer aux recommandations de la place concernant les principes de gouvernement d'entreprise (voir notamment le rapport du Président du Conseil d'Administration).

Le Groupe LISI est adhérent au code de gouvernement d'entreprise AFEP MEDEF et respecte ses différentes préconisations. Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration.

2.1 Missions et fonctionnement du Conseil d'Administration

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a arrêté les termes d'une Charte de gouvernement d'entreprise qui expose les règles de conduite applicables à tous les membres et participants du présent Conseil. Cette Charte est un document exclusivement interne qui ne peut avoir pour effet de se substituer aux statuts ni aux dispositions relevant du droit des sociétés commerciales.

Les missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de LISI S.A. est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et à qui s'impose l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise.

En exerçant ses prérogatives légales, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

D'une manière générale, le Conseil d'Administration remplit 5 missions principales :

1. il arrête la stratégie de l'entreprise,
2. il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et choisit le mode d'organisation approprié (dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général ou cumul de ces fonctions),
3. il contrôle la gestion de la société,
4. il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes,

5. il valide les principales acquisitions ou cessions d'actifs présentées par les mandataires sociaux, notamment sur leur concordance avec le plan stratégique ainsi que leur valorisation.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

Le Conseil d'Administration veillera que sa composition comme l'organisation de ses travaux soient représentatives de la structure de l'actionnariat de LISI S.A.

Il peut décider de la création de Comités chargés d'étudier les questions qu'il soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition et les attributions des Comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

La déontologie de l'Administrateur

Chaque administrateur doit se considérer comme le représentant de l'ensemble des actionnaires et se comporter comme tel dans l'exercice de ses fonctions.

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2004, le Conseil d'Administration de LISI S.A. a jugé bon de ne pas établir de différenciation entre les administrateurs, qu'ils soient mandataires sociaux ou non, administrateurs d'une société mère ou non, directement ou indirectement liés à la société ou à ses filiales par un lien économique ou non. Le Conseil considère en effet que le choix d'un de ses membres est fondé sur la seule compétence de celui-ci et sur son apport actif à ses travaux.

Avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur s'assurera qu'il a pris connaissance des obligations générales et particulières attachées au mandat d'administrateur. Les statuts de LISI S.A. et la présente Charte lui seront remis préalablement à son entrée en fonction. L'acceptation du mandat d'administrateur entraîne l'adhésion à cette Charte.

Chaque membre du Conseil d'Administration consacre à la préparation des séances du Conseil, ainsi que celles des Comités auxquels le cas échéant il siège, le temps nécessaire à l'examen des dossiers qui lui ont été adressés. Il peut demander au Président tout complément d'informations dont il estime avoir besoin pour accomplir sa mission.

L'administrateur doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil ou des Comités auxquels il appartient. Un calendrier prévisionnel des réunions du Conseil est établi chaque fin d'année pour l'année suivante.

L'administrateur fera part au Conseil d'Administration de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, avec LISI S.A. Il s'abstient de participer au vote de la délibération correspondante.

La participation directe ou indirecte d'un membre du Conseil d'Administration à une opération à laquelle LISI S.A. est directement intéressée ou dont il a connaissance en tant que membre du Conseil, doit être portée à la connaissance du Conseil préalablement à son dénouement.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président ou, à défaut, par l'un des Vice-présidents qu'il a désigné.

Sauf cas exceptionnel, la convocation aux réunions se fera par écrit et sera envoyée aux membres du Conseil dans un délai de deux semaines précédant celles-ci. Seront joints à cette convocation les documents relatifs aux sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion qui permettront aux membres du Conseil de porter un jugement fondé sur leurs enjeux.

Les membres du Conseil d'Administration ont le droit de se faire représenter par un de leur collègue au moyen d'un pouvoir écrit. Un membre du Conseil d'Administration ne peut représenter qu'une seule personne au cours d'une même réunion.

Pour la validité des délibérations du Conseil d'Administration, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié du total des membres.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Pour une bonne pratique de gouvernement d'entreprise, le Conseil procédera une fois par an à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la société, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement. Il vérifiera en particulier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration représente l'ensemble des actionnaires. Il répond collectivement de l'exercice de ses missions devant l'Assemblée Générale envers laquelle il assume les responsabilités légales essentielles.

Les opérations d'importance véritablement stratégique telles que les décisions d'acquisition ou de cession, les investissements de croissance organique ou encore les opérations de restructuration interne présentant un caractère significatif doivent être examinées par le Conseil d'Administration pour approbation.

Les obligations des Administrateurs

Chaque membre du Conseil d'Administration détient en son nom propre et pendant la durée de son mandat le nombre minimal d'une action LISI.

Les administrateurs, que ce soit à titre personnel ou par personne interposée, s'abstiendront d'effectuer des opérations sur les titres de la société LISI S.A., y compris les dérivés, dans la mesure où ils disposent de par leurs fonctions d'informations non encore rendues publiques et qui pourraient influencer la valorisation du titre en bourse.

2.2 Le règlement intérieur du Conseil d'Administration

Lors du Conseil d'Administration du 30 août 2006, le règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté.

En sus de la Charte de gouvernement d'entreprise indiquée ci-avant, le règlement intérieur prévoit :

Réunion du Conseil

Lorsque les installations techniques de la salle de réunion du Conseil le permettront, seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les Administrateurs qui participeront à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence et/ou de conférence téléphonique conformes aux dispositions réglementaires.

Cette dernière disposition ne sera pas applicable pour les décisions suivantes : nomination ou révocation du Président, nomination ou révocation du Directeur Général, nomination ou révocation des Directeurs Généraux Délégués, établissement et arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés et du rapport de gestion.

Les convocations, qui sont transmises soit par le Président, soit par le Secrétaire du Conseil, sont faites par lettre, télécopie, courrier électronique ou verbalement.

2.3 Le Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est chargé :

- de fixer les règles de rémunérations globales (salaires fixes et primes variables de toute nature) et de contrôler l'application annuelle de ces règles :
 - a) des membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués) ;
 - b) des Directeurs Généraux des divisions de LISI S.A. ;
- de conseiller le Président-Directeur Général de LISI S.A. dans la politique de rémunération des cadres dirigeants de chaque filiale du Groupe. À ce titre, le Comité des Rémunérations soumet au Conseil toute proposition destinée à la motivation et à l'intéressement des cadres dirigeants du Groupe, en particulier concernant la politique de la société en matière de « stocks options », leurs modalités et leurs conditions d'attribution.

Il présente également ses recommandations en matière de montant et barème de répartition des jetons de présence alloués aux administrateurs et aux membres des Comités du Conseil.

Le Comité des Rémunérations se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Thierry PEUGEOT et Patrick DAHER. La présidence est assurée par Madame Lise NOBRE.

Les membres mandataires sociaux ne prennent pas part au vote lorsque le Comité délibère sur leurs propres rémunérations ou sur des systèmes d'intéressement dont ils pourraient bénéficier le cas échéant.

Le Comité se réunit au minimum deux fois par an. Ses travaux font l'objet d'un compte-rendu écrit qui permet au Conseil d'être pleinement informé, facilitant ainsi les délibérations de celui-ci.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2011. Il a présenté au Conseil ses recommandations sur les points suivants :

- les rémunérations fixes pour les membres de la Direction Générale de la société LISI S.A. et les Directeurs Généraux des divisions du Groupe ainsi que les règles de calcul de la part variable appelée Bonus sur Objectifs. Cette part variable dépend principalement de l'atteinte des objectifs annuels en matière de croissance, de résultat et d'endettement financier net.

2.4 Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a pour missions principales :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise ;
- de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci. À ce titre le Comité d'Audit analyse et suit la gestion des risques pour le Groupe. Il émet un avis sur le processus de contrôle des comptes, évalue l'indépendance des Commissaires aux Comptes et prend connaissance des observations des auditeurs sur les états financiers ;
- de prendre en compte l'analyse générale du risque du Groupe, de suivre les plans d'actions mis en place et leur état d'avancement. À ce titre, les comptes rendus des audits internes sont présentés au Comité d'Audit ainsi que les suivis et actions correctives.

Le Comité d'Audit a tous pouvoirs pour émettre au Conseil d'Administration les recommandations d'amélioration du contrôle interne du Groupe.

Le Comité d'Audit pilote la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et soumet au Conseil le résultat de cette sélection. Lors de l'échéance de leur mandat, la sélection ou le renouvellement des Commissaires aux Comptes doivent être précédés, sur décision du Conseil, d'un appel d'offres supervisé par le Comité d'Audit. Le Comité se fait communiquer les honoraires versés par la société et son Groupe au cabinet et au réseau des commissaires et s'assure que leur montant et la part qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires du cabinet et du réseau ne sont pas de nature à porter atteinte à leur indépendance.

Le Comité d'Audit se compose de 3 membres au moins et de 5 membres au plus dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Messieurs Eric ANDRE, Christophe VIELLARD et Christian PEUGEOT. La présidence est assurée par Monsieur Eric ANDRE.

Il se réunit préalablement aux séances du Conseil d'Administration chargé d'arrêter les comptes annuels ou semestriels.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués afin de participer à cette réunion préparatoire.

L'examen des comptes par le Comité d'Audit doit être accompagné d'une note des Commissaires aux Comptes soulignant les points essentiels non seulement des résultats, mais aussi des options comptables retenues ainsi que d'une note de la société décrivant son exposition aux risques et ses engagements hors bilan significatifs.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2011. Il a entendu les Commissaires aux Comptes sur la réalisation de leur mission et a reçu une information de la Direction Générale de la société sur les procédures internes. Les informations relatives au périmètre de consolidation, aux risques hors bilan décrits en annexe aux comptes consolidés ont été transmises au Comité d'Audit qui a rendu compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

2.5 Le Comité Stratégique

Le Comité Stratégique se compose de 5 membres dont la majorité ne peut être constituée de mandataires sociaux. Les membres de ce Comité sont Madame Lise NOBRE, Messieurs Gilles KOHLER, Jean-Philippe KOHLER, Emmanuel VIELLARD et Pascal LEBARD. La présidence est assurée par Monsieur Gilles KOHLER.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2011.

2.6 Les membres indépendants et membres liés à la société

Conformément aux principes préconisés par le Code AFEP / MEDEF, les administrateurs du Groupe LISI S.A. sont qualifiés d'administrateurs indépendants lorsque leur statut répond aux six critères suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur,
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement : significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Concrètement, occupent un poste d'administrateur indépendant, les personnes qui ne sont pas liées directement ou indirectement aux actionnaires de référence que sont les sociétés CIKO, FFP Invest et VIELLARD MIGEON & CIE (détail au paragraphe 2.8.1 du présent document).

2.7 Les salariés

2.7.1 Effectifs

2.7.1.1 Effectifs inscrits fin de période par catégorie

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par catégorie :

	2011	2010	Écart N/N-1
Cadres	761	728	+ 4,5 %
Agents de maîtrise	822	755	+ 8,9 %
Employés et ouvriers	6 929	5 618	+ 23,3 %
Total	8 512	7 101	+ 19,9 %

2.7.1.2 Effectifs inscrits fin de période par division

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs du Groupe par activité :

	2011	2010	Écart N/N-1
LISI AEROSPACE	4 677	2 988	+ 56,5 %
LISI MEDICAL	508	483	+ 5,2 %
LISI AUTOMOTIVE	3 312	3 200	+ 3,5 %
LISI COSMETICS		417	
Holding	15	13	+ 15,4 %
Total	8 512	7 101	+ 19,9 %
Intérimaires inscrits	627	425	+ 47,5 %

2.7.1.3 Répartition géographique des effectifs

Le tableau ci-dessous indique la répartition des effectifs par zone géographique :

	2011	en %	2010	en %
France	4 727	56 %	3 920	55 %
Europe (hors France)	1 638	19 %	1 394	20 %
Continent Nord Américain	1 312	15 %	1 246	18 %
Afrique	205	2 %		0 %
Asie	630	7 %	541	8 %
Total	8 512	100 %	7 101	100 %

2.7.1.4 Turnover consolidé 2011

ETPMP*	Départs volontaires	Taux de turnover
8 156	419	5,1 %

* Equivalent temps plein moyen payé.

2.7.2 Participation, intéressement et stock options

2.7.2.1 Intéressement du personnel

a) Participation et contrat d'intéressement

Participation

Les sommes versées au titre des réserves spéciales de participation au cours des trois derniers exercices sont les suivantes (en millions d'euros) :

2011	2010	2009
3,9	1,0	1,05

Contrat d'intéressement

La plupart des sociétés du Groupe ont un système d'intéressement qui permet d'associer les salariés aux performances de l'entreprise. Les modalités de calcul reposent sur des critères propres à chaque entité.

b) Plan d'épargne Groupe (PEG)

Le Groupe LISI a créé pour les sociétés françaises en 2001, un plan d'épargne Groupe « LISI en actions ». Ce plan a permis pour les années 2001, 2004, 2006 et 2010 de participer à des augmentations de capital réservées aux salariés pour des montants respectifs de 1,47 M€, 0,8 M€, 1,18 M€ et 0,9 M€.

Pour les autres années, le PEG a été reconduit sous forme de rachat d'actions.

Les versements volontaires des salariés, la participation et l'intéressement sont abondés par l'entreprise selon un barème.

Les avantages consentis aux salariés au titre du plan d'épargne Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à la norme IFRS 2.

Au 31 décembre 2011, le PEG « LISI en actions » composé exclusivement d'actions LISI détient 147 500 titres et compte 1 442 porteurs de parts. En 2011 le PEG a été reconduit sous forme de rachat d'actions.

c) Actionnariat des salariés

Le pourcentage de capital détenu par les salariés du Groupe est de 1,4 % au 31 décembre 2011.

2.7.2.2 Stocks options**a) Plans d'attribution d'actions gratuites**

Afin de récompenser certains collaborateurs qui ont réalisé la majeure partie de leur carrière au sein du Groupe LISI, et qui ont participé activement à son développement, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 28 juillet 2009, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer gratuitement sans condition 3 300 actions de la société LISI à quatre collaborateurs, salariés du Groupe. Le plan prévoit que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées. Cette opération a été reconduite en 2010 selon les mêmes conditions, elle a concerné une personne pour une attribution de 600 actions.

b) Plans d'actions sous conditions de performance**Plan de 2009**

Le 28 juillet 2009, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2010 de deux critères, à savoir l'EBIT consolidé compris entre 5 % et 12 % du chiffre d'affaires consolidé et le *Free Cash Flow* consolidé compris entre 0 % et 5 % du chiffre d'affaires consolidé. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 73 300 actions existantes et concerne 145 collaborateurs en France. Pour que le nombre soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient

que les indicateurs de performance soient pleinement respectés. Dans le cas où les objectifs de performance ne sont pas atteints, le nombre d'actions sera réduit proportionnellement. Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :

- 1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
- 2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

75 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

Le Conseil d'Administration en date du 16 février 2011 a constaté que les objectifs de performance n'ont été atteint que partiellement, par conséquent seuls 50 % des actions ou bonus ont été effectivement attribués.

Plan de 2010

Le 28 juillet 2010, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2011 de deux critères, à savoir l'EBIT consolidé supérieur à 6 % du chiffre d'affaires consolidé et le chiffre d'affaires consolidé supérieur à 800 M€. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 60 900 actions existantes et concerne 123 collaborateurs en France. Pour que le nombre soit égal au nombre d'actions attribuées à l'origine, il convient que les indicateurs de performance soient pleinement respectés. Dans le cas où les objectifs de performance ne sont pas atteints, le nombre d'actions sera réduit proportionnellement. Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :

- 1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
- 2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

59 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

Plan de 2011

Le 26 juillet 2011, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration de la société LISI, agissant sur autorisation de l'Assemblée Générale en date du 29 avril 2009, a décidé d'attribuer aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'aux membres des principaux Comités de Direction des trois divisions du Groupe LISI, des actions sous conditions de performance sous réserve de la réalisation de tout ou partie de certains critères de performances : l'atteinte au 31 décembre 2012 d'un critère, à savoir l'Actif Net Réévalué (ANR) au moins égal à 975 M€. Si l'ANR se situe entre 700 M€ et 975 M€ les actions seraient attribuées pour partie par tranche de 55 M€. Le nombre maximal d'actions attribuées est de 48 150 actions et concerne 143 collaborateurs en France.

Le plan prévoit également que les actions ainsi attribuées font l'objet d'une période de conservation de deux ans, pendant laquelle elles ne peuvent être cédées.

En ce qui concerne les mandataires sociaux, le Conseil d'Administration a décidé :

- 1) Pour pouvoir se voir remettre à l'échéance, tout ou partie des Actions sous conditions de Performance auxquelles il a droit, chacun des dirigeants mandataires sociaux devra, à l'issue de la période d'acquisition, acquérir 200 actions de la Société.
- 2) Les mandataires sociaux devront conserver au nominatif 200 des actions qui leur auront été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

69 collaborateurs étrangers bénéficient quant à eux de primes basées sur le même principe, mais versées sous le régime des traitements et salaires.

c) Informations relatives aux options d'achats d'actions et d'attributions d'actions sous conditions de performance au 31 décembre 2011

Le tableau ci-dessous expose les informations relatives aux options d'achats d'actions et aux actions sous conditions de performance en circulation au 31 décembre 2011 :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré des options en €
Options en circulation en début de période	147 475	
Options attribuées au cours de la période	48 150	
Options annulées au cours de la période	(44 300)	
Options exercées au cours de la période	(47 225)	22,78
Options échues au cours de la période		
Options en circulation en fin de période	104 100	

Le tableau ci-dessous expose la ventilation par date d'attribution des options en circulation au 31 décembre 2011 :

Date d'attribution des options	Prix d'exercice en €	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2011	Durée de vie contractuelle résiduelle
28/07/10	Néant	56 250	28/07/14
28/07/10	Néant	600	28/07/12
28/07/11	Néant	47 250	26/02/14
Total		104 100	

d) Plans en cours au 31 décembre 2011

Date Assemblée Générale / Conseil d'Administration	Catégorie N° de plan	Nombre d'options attribuées	Dont mandataires sociaux	Dont membres du Comité de Direction	Dont 10 premiers salariés	Nombre de bénéficiaires résiduel	Période d'exercice	Prix de souscription ou d'achat	Options levées au 01/01/2011	Options levées en 2011	Options annulées	Options restantes au 31/12/2011
Autorisation du 28.02.2001												
25.06.2003	A Plan n° 4	163 000	10 000	47 500	12 500	0	26.06.2007 24.06.2011	20,33 €	113 625	9 375	40 000	0
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2009	G Plan n° 6	73 300	3 200	10 500	10 200	0	29.07.2011 29.07.2013	Néant	0	34 550	38 750	0
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2009	G Plan n° 6 bis	3 300	0	0	3 300	0	29.07.2009 29.07.2011	Néant	0	3 300	0	0
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2010	G Plan n° 7	60 900	2 600	8 750	8 750	114	28.07.2012 28.07.2014	Néant	0	0	4 650	56 250
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2010	G Plan n° 7 bis	600	0	0	600	1	28.07.2010 28.07.2012	Néant	0	0	0	600
Autorisation du 29.04.2009												
28.07.2011	G Plan n° 8	48 150	3 450	9 000	3 600	141	28.07.2012 28.07.2014	Néant	0	0	900	47 250

A = achat
G = gratuite

e) Options exercées en 2011

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011, 9 375 options ont été exercées par options d'achats et 37 850 actions ont été attribuées.

f) Options consenties en 2010

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'Administration a décidé le 28 juillet 2010, la mise en place d'un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, portant sur 60 900 actions au bénéfice de 123 personnes, dont deux mandataires sociaux.

En 2010, les dix premiers salariés non mandataires sociaux ont reçu les attributions suivantes :

	Nombre total d'actions attribuées
Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé	8 750

g) Options consenties en 2011

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration a décidé le 27 juillet 2011, la mise en place d'un plan d'attribution d'actions sous conditions de performance, portant sur 48 150 actions au bénéfice de 143 personnes, dont deux mandataires sociaux.

En 2011, les dix premiers salariés non mandataires sociaux ont reçu les attributions suivantes :

	Nombre total d'actions attribuées
Nombre total d'actions attribuées durant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux du Groupe, dont le nombre d'options ainsi consenti est le plus élevé	3 600

2.8 Les organes d'administration

2.8.1 Composition du Conseil d'Administration et des Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration du Groupe est composé de 10 membres, dont quatre sont indépendants conformément aux critères spécifiés par le Code AFEP / MEDEF.

		Administrateur indépendant	Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Conseil d'Administration				
Président du Conseil d'Administration	Gilles KOHLER		1985	AGO 2015 [4]
Membres du Conseil d'Administration :	Emmanuel VIELLARD		2000	AGO 2013 [2]
	Eric ANDRE	X	2002	AGO 2014 [3]
	Lise NOBRE	X	2008	AGO 2014 [3]
	Christian PEUGEOT		2003	AGO 2013 [2]
	Patrick DAHER	X	2008	AGO 2015 [4]
	Pascal LEBARD	X	2005	AGO 2017 [1]
	Compagnie Industrielle de Delle représentée par Thierry PEUGEOT		1977	AGO 2013 [2]
	SAS CIKO représentée par Jean-Philippe KOHLER		2002	AGO 2015 [4]
	VIELLARD MIGEON & Cie représentée par Christophe VIELLARD		2000	AGO 2015 [4]
Secrétaire du Conseil d'Administration	Maître Olivier PERRET (Fiscalité sociétés)			
Comité d'Audit				
Membres du Comité d'Audit :	Eric ANDRE			
	Christophe VIELLARD			
	Christian PEUGEOT			
Comité des Rémunérations				
Membres du Comité des Rémunérations :	Lise NOBRE			
	Thierry PEUGEOT			
	Patrick DAHER			
Comité Stratégique				
Membres du Comité Stratégique :	Gilles KOHLER			
	Jean-Philippe KOHLER			
	Emmanuel VIELLARD			
	Pascal LEBARD			
	Lise NOBRE			

[1] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

[2] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

[3] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

[4] Assemblée Générale Ordinaire devant statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.8.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration

2.8.2.1 Les membres du Conseil d'Administration

Gilles KOHLER, 58 ans, Président-Directeur Général de LISI.

Il préside le Conseil d'Administration et assiste au Comité Stratégique.

Gilles KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE CREUZET SAS,
- Membre du comité de direction de CREUZET AERONAUTIQUE SAS,
- Membre du comité de direction de INDRAERO SIREN SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Industrielle de Delle.

Emmanuel VIELLARD, 48 ans, Vice-Président Directeur Général Délégué de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Emmanuel VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Président de LISI AEROSPACE SAS,
- Président de LISI AEROSPACE CREUZET SAS,
- Administrateur de HI-SHEAR Corporation (USA),
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de CREUZET AERONAUTIQUE SAS,
- Membre du comité de direction de INDRAERO SIREN SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Juge au Tribunal de Commerce de Belfort et Président de la chambre des sanctions,
- Président de Financière VIELLARD SAS,
- Directeur Général de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Président du Conseil d'Administration de FSH WELDING GROUP,

- Membre du comité de direction de VMC PECHE SAS,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de FSH WELDING India (Inde)
- Président de RAPALA-VMC OYJ (Finlande)
- représentant permanent de VMC au comité de direction de :
 - Ets REBOUD ROCHE SAS,
 - SELECTARC Industries SAS,
 - FP SOUDAGE SAS,
 - FSH WELDING France SAS,
 - De PRUINES Industries SAS.

Eric ANDRE, 63 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Eric ANDRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Administrateur de TIPIAK S.A.

Christian PEUGEOT, 58 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit

Christian PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Vice-Président et Directeur Général Délégué des Établissements PEUGEOT Frères,
- Administrateur de FFP,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Vice-Président du Football Club de Sochaux-Montbéliard,
- Représentant permanent FFP au Conseil d'Administration de SEB,
- Mandataire de la gérance de Peugeot Média Production.
- Gérant de la Société BP GESTION,
- Gérant de la Société RP INVESTISSEMENTS,
- Gérant de la Société SC LAROCHE.

Pascal LEBARD, 49 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Pascal LEBARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Administrateur – Directeur Général de SEQUANA,
- Président de Arjowiggins SAS,
- Président de Antalis International SAS,

- Président de DLMD SAS,
- Président de Pascal Lebard Invest SAS,
- Président de Boccafin SAS,
- Président de Antalis Asia Pacific Pte Ltd (Singapour),
- Président de AW Trading (Shanghai) Co Ltd,
- Administrateur de Arjowiggins HKK 1 Ltd (Hong Kong),
- Administrateur de Arjowiggins HKK 3 Ltd (Hong Kong),
- Administrateur de Greysac SAS,
- Administrateur de Club Méditerranée,
- Administrateur de Permal Group Ltd (Grande-Bretagne),
- Membre du Conseil de Surveillance de Eurazeo PME,
- Membre du Conseil de Surveillance de CEPI (Confederation of European Paper Industries).

Thierry PEUGEOT, 54 ans, représentant permanent de la Compagnie Industrielle de Delle au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité des Rémunérations.

Thierry PEUGEOT a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil de Surveillance de PEUGEOT SA,
- Vice-Président des Ets PEUGEOT Frères et Directeur Général Délégué,
- Administrateur de FFP,
- Administrateur de la Société Anonyme de Participations,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de FAURECIA,
- Administrateur de L'Air Liquide S.A.,
- Administrateur des Immeubles et Participations de l'Est.

Jean-Philippe KOHLER, 51 ans, représentant permanent de CIKO au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité Stratégique.

Jean-Philippe KOHLER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Former SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Rapid SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AUTOMOTIVE Nomel SAS,
- Membre du comité de direction de Société Nouvelle Bonneuil SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE CREUZET SAS,
- Membre du comité de direction de CREUZET AERONAUTIQUE SAS,
- Membre du comité de direction de INDRAERO SIREN SAS,
- Membre du comité de direction de LISI AEROSPACE SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Industries SAS,
- Membre du comité de direction de BLANC AERO Technologies SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL SAS,
- Membre du comité de direction de LISI MEDICAL Orthopaedics SAS.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Directeur Général de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Président de CIKO SAS,
- Administrateur de la Société Immeubles de Franche-Comté.

Christophe VIELLARD, 70 ans, représentant permanent de VIELLARD MIGEON & CIE au Conseil de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit.

Christophe VIELLARD a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration de VIELLARD MIGEON & Cie,
- Membre du comité de direction de Financière VIELLARD SAS,
- Membre du comité de direction d'Ets REBOUD ROCHE SAS,
- Membre du comité de direction de SELECTARC Industries SAS,
- Membre du comité de direction de FP SOUDAG SAS,
- Membre du comité de direction de FSH WELDING France SAS,
- Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle,
- Administrateur de RAPALA-VMC OYJ (Finlande),
- Administrateur de FSH WELDING GROUP,
- Gérant du Groupement Forestier des Lomonts.

Patrick DAHER, 62 ans, Administrateur de LISI.

Il assiste au Conseil d'Administration et au Comité des rémunérations.

Patrick DAHER a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Compagnie DAHER,
- Administrateur et Directeur Général de SOGEMARCO-DAHER,
- Président de DAHER MTS,
- Administrateur du CREDIT DU NORD,
- Administrateur de DAHER INTERNATIONAL DEVELOPMENT,
- Président du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Marseille.

Lise NOBRE, 46 ans, Administrateur de LISI.

Elle assiste au Conseil d'Administration, au Comité des Rémunérations et au Comité Stratégique.

Lise NOBRE a exercé les autres mandats et fonctions suivants :

En relation avec le Groupe LISI (France et étranger) :

- Néant.

Hors Groupe LISI (France et étranger) :

- Membre du Conseil de surveillance de VIRGIN STORES,
- Membre du Conseil de surveillance de Groupe Partouche SA,
- Gérant et member of the Board of managers de GP LUX INVESTISSEMENTS SARL,
- Représentante de Butler Capital Partners au conseil d'administration de l'ADIT,
- Gérante de la SARL Lumen Equity.

2.8.2.2 Liens familiaux

Le seul lien direct de parenté existant entre les personnes énumérées ci-dessus est le suivant :

Gilles KOHLER et Jean-Philippe KOHLER sont frères.

2.8.2.3 Absence de conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre la société LISI S.A. et les membres du Conseil d'Administration tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations. Le règlement intérieur du Conseil prévoit expressément, le cas échéant, la situation de conflit d'intérêt : « Les membres du Conseil d'Administration ont pour devoir de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentielle, actuelle ou à venir, dans laquelle ils sont ou seront susceptibles de se trouver. Lorsque le Conseil d'Administration délibère sur un sujet concernant directement ou indirectement un de ses membres, le membre concerné est invité à quitter, le temps des débats et, le cas échéant, du vote, la réunion du Conseil ».

2.8.2.4 Absence de condamnation pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique

À la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration,

- aucun des membres du Conseil d'Administration n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance,
- et aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration de la société par des autorités statutaires ou réglementaires.

2.9 Les rémunérations et intérêts des mandataires sociaux

2.9.1 Jetons de présence

L'Assemblée Générale des actionnaires, tenue le 29 avril 2009, a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 106 250 euros à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2009. Le montant annuel des jetons de présence est demeuré inchangé au titre de l'année 2011.

Les travaux des administrateurs sont rémunérés par les jetons de présence aux séances du Conseil d'Administration et des Comités auxquels ils siègent. Les jetons de présence versés à chaque administrateur s'élèvent à 1 250 euros par Conseil et par Comité et dépendent de l'assiduité des bénéficiaires aux réunions. Pour l'exercice 2011, ils se sont élevés à 76 250 € et le taux de participation a été de 82 %.

Le tableau ci-dessous récapitule les jetons de présence versés aux administrateurs :

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2011 par LISI S.A. (en euros)	Jetons de présence versés en 2010 par LISI S.A. (en euros)
Gilles KOHLER	7 500	10 000
Emmanuel VIELLARD	7 500	10 000
Christian PEUGEOT	2 500	5 000
Christophe VIELLARD	8 750	8 750
Jean-Philippe KOHLER	7 500	7 500
Thierry PEUGEOT	7 500	8 750
Pascal LEBARD	7 500	5 000
Eric ANDRE	10 000	7 500
Patrick DAHER	7 500	5 000
Lise NOBRE	10 000	6 250
Total	76 250	73 750

2.9.2 Actions détenues par les mandataires sociaux

Conformément aux statuts de la Société, le nombre minimal d'actions LISI que doit détenir chaque administrateur est d'une action.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'actions détenues par les mandataires sociaux au 31 décembre 2011 :

Mandataires sociaux	Nombre d'actions LISI détenues directement	Nombre d'actions LISI détenues indirectement
Administrateurs		
Gilles KOHLER	12 515	
Emmanuel VIELLARD	9 025	
Christian PEUGEOT	1	
Christophe VIELLARD (représentant permanent de VMC)	641 675	
Jean-Philippe KOHLER (représentant permanent de CIKO)	8 600	21 153
Thierry PEUGEOT (représentant permanent de CID)	25	5 928 724
Pascal LEBARD	10	
Eric ANDRE	5	
Patrick DAHER	10	
Lise NOBRE	20	
Total	30 211	6 591 552

2.9.3 Rémunérations des dirigeants

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Gilles KOHLER								
Fonction : Président Directeur Général		X		X		X		X
Date de début de mandat : 1985								
Date de fin de mandat : 2015								
Emmanuel VIELLARD								
Fonction : Vice-Président Directeur Général Délégué		X		X		X		X
Date de début de mandat : 2000								
Date de fin de mandat : 2013								

Les conditions de rémunération du Président Directeur Général et du Vice-Président sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les tableaux de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social de la société LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER Président Directeur Général de LISI S.A.	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	407 785	394 289
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice*	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	88 813	65 377
Total	496 597	459 666

* Valorisation au cours de clôture du 31 décembre 2010, soit 50,29 € et 31/12/2011 : 50,75 €.

Emmanuel VIELLARD Vice-Président Directeur Général de LISI S.A.	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	366 412	354 028
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice*	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice*	86 275	65 377
Total	452 687	419 405

* Valorisation au cours de clôture du 31 décembre 2010, soit 50,29 € et 31/12/2011 : 50,75 €.

Les tableaux récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de LISI S.A. s'établissent comme suit en € :

Gilles KOHLER Président Directeur Général de LISI S.A.	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	287 664	286 139	281 599	286 650
Rémunération variable	135 000	100 000	100 000	88 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	7 500	7 500	10 000	10 000
Avantages en nature*	2 621	2 621	2 690	2 759
Total	432 785	396 260	394 289	387 409

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

Emmanuel VIELLARD Vice-Président Directeur Général de LISI S.A.	Montants au titre de l'exercice 2011		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	254 941	253 711	251 575	255 868
Rémunération variable	125 000	89 000	89 000	78 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	7 500	7 500	10 000	10 000
Avantages en nature*	3 471	3 471	3 453	3 670
Total	390 912	353 682	354 028	347 538

* Avantages en nature : véhicule de fonction.

La société LISI S.A. ne s'est pas engagée au bénéfice de ces mandataires sociaux au versement d'éléments de rémunérations, d'indemnités ou d'avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions des dits mandataires.

2.9.4 Avantages en nature accordés aux dirigeants

Messieurs Gilles KOHLER et Emmanuel VIELLARD ont bénéficié en 2011 d'un véhicule de fonction.

2.9.5 Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription ou d'achats d'actions durant l'exercice 2011.

2.9.6 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

En 2011, les mandataires sociaux ont exercé les options suivantes :

Mandataire Social	Nombre d'actions	Prix en euros	Année d'attribution	Plan
Gilles KOHLER	–	–	–	–
Emmanuel VIELLARD	1 000	20,33	2003	N° 4

2.9.7 Actions sous conditions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et pour toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance minimales pour atteindre 50 % d'attribution
Gilles KOHLER Fonction : Président Directeur Général	N° 7 Date : 28/07/2010	1 300	43 029	29/07/2012	30/07/2014	Plan N° 7 Chiffre d'affaires consolidé au delà de 800 M€, et EBIT consolidé au-delà de 6 % du chiffre d'affaires
	N° 8 Date : 27/07/2011	1 750	23 301	26/02/2014	26/02/2016	
Total		3 050	66 330			
Emmanuel VIELLARD Fonction : Vice-Président Directeur Général Délégué	N° 7 Date : 28/07/2010	1 300	43 029	29/07/2012	30/07/2014	Plan N° 8 ANR (actif net réévalué) au moins égal à 975 M€
	N° 8 Date : 27/07/2011	1 700	22 636	26/02/2014	26/02/2016	
Total		3 000	65 664			

2.9.8 Actions sous conditions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

En 2011, les actions de performance devenues disponibles sont les suivantes :

	N° et date d'attribution du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions
Gilles KOHLER Fonction : Président Directeur Général	N° 6 Date : 28/07/2009	800	29/07/2011	30/07/2013	200 actions devront être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de la fonction de Président Directeur Général
Total		800			
Emmanuel VIELLARD Fonction : Vice-Président Directeur Général	N° 6 Date : 28/07/2009	800	29/07/2011	30/07/2013	200 actions devront être conservées au nominatif jusqu'à la cessation de la fonction de Vice-Président Directeur Général
Total		800			

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

.1	RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	112
1.1	Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration	112
1.2	Limitation des pouvoirs	112
1.3	Structure de Direction	112
1.4	Rémunérations et avantages en nature	113
1.5	Procédures de contrôle interne	113
.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ LISI	115
.3	RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS	116
.4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	117
.5	RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	118
.6	PROJET DE RÉOLUTIONS	119

.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Loi de Sécurité Financière (art. L.225-37 du Code de Commerce)

Selon les dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce sur la Sécurité Financière et les recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers, le présent rapport décrit les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, la limitation des pouvoirs confiés au Directeur Général, les principes et les règles arrêtés pour déterminer les avantages en nature accordés aux mandataires sociaux ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe.

Ce rapport a été soumis au Conseil d'Administration du 15 février 2012.

1.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1.1 Organisation

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil par le Président par tout moyen et même verbalement. Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, des administrateurs représentant au moins le tiers des membres du Conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi ; en cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante. Toutefois, les délibérations doivent être prises à la majorité des trois quarts des voix des membres présents ou représentés, pour ce qui concerne les questions suivantes :

- calcul des dotations aux comptes d'amortissement et de provisions,
- propositions à faire à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'affectation des résultats de l'exercice écoulé,
- texte des résolutions à soumettre à une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires,
- remplacement d'un administrateur décédé ou démissionnaire.

Les copies ou extraits des délibérations du Conseil d'Administration sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un Directeur Général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet. Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

1.1.2 Modalités de fonctionnement

Le Conseil se réunit à l'invitation du Président au minimum 5 fois par exercice et pour chaque décision importante. Les travaux animés par le Président font l'objet d'une démarche participative de chacun des membres et les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Les débats sont consignés dans un procès-verbal soumis à l'approbation des membres dans le mois qui suit la séance et signé à la séance suivante. Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les résolutions légales.

1.1.3 Préparation des travaux

- Avant chaque Conseil, les participants reçoivent un dossier dûment documenté – dans la mesure du possible – afin de préparer la séance dans les meilleures conditions.
- Les séances nécessitant l'approbation des comptes annuels et semestriels font l'objet d'un exposé du Comité d'Audit qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets de rémunération font l'objet d'un exposé du Comité de Rémunérations qui s'est réuni préalablement.
- Les séances qui traitent des sujets stratégiques font l'objet d'une présentation du Comité Stratégique qui s'est réuni préalablement.

1.1.4 Processus de prise de décision

Toute décision significative est soumise à la ratification du Conseil selon les modalités de fonctionnement décrites au paragraphe 1.2. Par décision significative est entendu : approbation des comptes, acquisition, cession, éléments prévisionnels, rémunération des mandataires sociaux, nomination des membres des organes de direction, ou tout autre élément susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes.

1.2 Limitation des pouvoirs

Le Directeur Général également Président du Conseil est assisté du Directeur Général Délégué dans la gestion du Groupe au quotidien. Leur pouvoir respectif est limité par le privilège du Conseil d'Administration de statuer sur toutes les décisions structurantes pour le Groupe telles que décrites au paragraphe 1.1.

Le Conseil d'Administration comprend 4 administrateurs indépendants au sens du Code AFEP / MEDEF. Il existe également trois comités spécifiques : le Comité des Rémunérations, le Comité d'Audit ainsi que le Comité Stratégique chargés chacun de superviser les travaux réalisés par la Direction Générale dans ces trois domaines. Chaque comité rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

1.3 Structure de Direction

Le Président Directeur Général et le Directeur Général s'appuient sur un Comité Exécutif regroupant les directions des divisions et la direction du contrôle interne, soit au total 14 personnes. Ce Comité Exécutif se réunit tous les trimestres pour faire un point d'avancement sur les principaux chantiers du Groupe.

1.4 Rémunérations et avantages en nature

Les principes et règles de rémunération des mandataires sociaux, exposés et validés par le Comité des Rémunérations chaque année, sont exposés au chapitre relatif à la politique de gouvernement d'entreprise.

1.5 Procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe LISI s'inscrivent dans le cadre d'une gouvernance d'entreprise conformément aux dernières recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, et notamment en ce qui concerne son volet d'application pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs).

1.5.1 Définition du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en application dans le Groupe ont pour objet de s'assurer que :

- les actes de gestion ou de réalisation des opérations à tous les niveaux des unités de gestion s'inscrivent au regard des orientations et des objectifs définis par la Direction Générale,
- ces actes respectent les lois et règlements applicables et soient conformes aux valeurs érigées par les entreprises du Groupe,
- les informations comptables et financières reflètent avec exhaustivité et sincérité la situation économique du Groupe.

Dans cette perspective, le Groupe a mis en place un processus de prévention et de détection grâce aux interventions coordonnées du Directeur de l'audit interne et des auditeurs externes (lors de la revue des dispositifs de contrôle interne au moins 1 fois par an dans toutes les divisions). Ce processus est relayé au niveau de chaque division grâce à la politique de déploiement des contrôleurs locaux.

Comme tout système de contrôle, ce dispositif de prévention n'est pas exhaustif. Par conséquent, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

1.5.2 Description de l'environnement du contrôle interne

Description générale

L'environnement général du contrôle interne est fondé sur une organisation décentralisée au niveau de chaque division. Un Comité Exécutif mensuel est chargé d'entériner une politique générale qui doit être ensuite relayée jusqu'à l'unité élémentaire de gestion.

Le Groupe a formalisé un certain nombre de procédures synthétisées dans un manuel de contrôle interne Groupe mis à disposition des collaborateurs concernés au sein du Groupe via un site intranet. Ce manuel est complété par un manuel des procédures comptables Groupe. Enfin, le Groupe a déployé un système de reporting et d'information unifiée dans chaque division selon une procédure identique.

Les spécificités liées à l'activité du Groupe LISI nécessitent de développer des contrôles qualité pointus des processus opérationnels dans les domaines suivants :

- Production, stocks, suivi des flux,

- Qualité,
- Hygiène, sécurité et environnement,
- Personnel, paie,
- Comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie,
- Achats et investissements,
- Ventes.

Des actions de renforcement de l'efficacité de ce dispositif sont menées en continu au sein du Groupe et sont suivies sous forme de tableaux de bord périodiques.

Organes de contrôle général

- Le Conseil d'Administration du Groupe représente l'entité supérieure de décision, le Comité Exécutif du Groupe relaie l'information au niveau des divisions qui elles-mêmes sont organisées de telle façon que des instances de direction puissent exécuter les décisions du Groupe au niveau des unités élémentaires de gestion.
- Le Comité d'Audit, qui comprend un administrateur indépendant, prend connaissance en présence des auditeurs externes ainsi que du responsable de l'audit interne de l'environnement général de gestion et de suivi des risques lors de chaque arrêté comptable publié.
- La cellule d'audit interne comprend le responsable de l'audit interne Groupe assisté d'un auditeur. En fonction de l'importance et de la nature de la mission à exécuter, des partenaires internes ou externes au Groupe peuvent compléter l'équipe d'intervention.
- La coordination avec les auditeurs externes est particulièrement étroite afin d'orienter les contrôles dans les domaines identifiés à risque et d'obtenir une couverture dans le temps satisfaisante.
- Certaines fonctions jugées critiques sont suivies en transversal dans le Groupe : gestion financière, gestion de la trésorerie, consolidation, secrétariat juridique, couverture d'assurances, politique sécurité, politique environnementale, politique achats et gestion des ressources humaines.

Référentiel Groupe

- Chaque division selon des valeurs communes a mis en place une charte de valeurs.
- Il existe un manuel des procédures de contrôle interne complété par un manuel des procédures comptables et de consolidation. Ces procédures sont mises à disposition de tous les acteurs concernés et périodiquement mises à jour sous une forme électronique via un portail internet dédié.
- Chaque division, puis chaque unité opérationnelle a la responsabilité de veiller au respect de ces procédures et de l'adapter au contexte de son pays.
- Sous forme de lettres de délégation, chaque responsable est averti des niveaux de responsabilité dont il a la charge.

Processus de cartographie et de suivi des risques

- Le Groupe est engagé dans un processus convergent de cartographie des risques. Cette méthodologie est maintenant déployée dans tout le Groupe et traitée jusqu'au niveau des unités élémentaires de gestion. Elle fait l'objet d'une revue complète systématique une fois par an. Les plans d'actions prioritaires des principaux risques identifiés dans chaque division sont validés dans le budget de l'année suivante.

- Le comité des risques sécurité et environnement, mis en place en 2001, identifie et répertorie les risques inhérents puis engage les actions correctives nécessaires.

Principales procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

- Le Groupe revoit annuellement un plan stratégique pluriannuel (4-5 ans) et détermine à ce titre un plan prioritaire d'actions. Le budget de l'exercice à venir s'inscrit dans ce plan avec une perspective limitée à 12 mois. Le processus de planification fait l'objet de validations successives au niveau du Comité Exécutif du Groupe puis au niveau du Conseil d'Administration. La mesure de l'avancement de la réalisation du budget est réalisée mensuellement à tous les niveaux : unités élémentaires de gestion, B.U., divisions et Groupe.
- La consolidation mensuelle des indicateurs de gestion, du compte de résultat, du bilan et du tableau de financement permet une mesure précise dans des délais rapprochés de la date de clôture et facilite les prises de décision.
- Le processus achats et investissements s'inscrit également dans la démarche stratégique et budgétaire. Tout engagement d'achats ou d'investissements qui dévie des autorisations budgétaires fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié.
- Le processus ventes et contrats fait l'objet d'une revue spécifique des équipes locales, B.U, divisions ou Groupe suivant les seuils de signification avant l'engagement réel.
- Le processus trésorerie-financement fait également l'objet d'engagement spécifique. Ainsi à titre d'exemple, tous les placements financiers sont gérés au niveau du Groupe.
- Le processus paie est géré au niveau des entités opérationnelles et périodiquement revu tant par la cellule audit interne que par les auditeurs externes.
- Le processus hygiène, sécurité et environnement (HSE) fait l'objet d'une revue mensuelle des indicateurs de gestion (taux d'accident du travail, non conformités etc.) et des principaux plans d'actions qui en découlent.

Réalisations 2011 et perspectives

- La Direction du Contrôle Interne a réalisé 13 missions d'audit et 15 missions de suivi des recommandations. L'ensemble du périmètre des sites de LISI est couvert à l'exception des nouvelles entités acquises en 2011.
- Dans un contexte encore difficile en 2011, certaines interventions ont été menées pour répondre à des problématiques spécifiques telles que des réconciliations d'inventaire avec les centres logistiques, des Reporting d'ERP insuffisamment fiables, ou des contrôles d'engagements de dépenses. Elles feront l'objet d'un suivi en 2012.

- La démarche de « Risk Management », qui a pour but de renforcer le contrôle interne au sein du Groupe, fait aujourd'hui partie intégrante d'un processus déployé de manière systématique sur l'ensemble des divisions.
- Un Référentiel sur le Contrôle Interne est en cours d'élaboration. Il s'appuie sur un Questionnaire reprenant l'ensemble des processus du Manuel de Contrôle Interne : Achats, Investissements, Ventes, Stocks, Trésorerie, Ressources Humaines. Un suivi particulier sera porté pour toute unité de gestion dont le niveau de contrôle interne ne passera pas 80 % du score établi sur ce questionnaire.
- En marge de la cellule de Contrôle Interne, la cellule d'Audit HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement) a pris ses pleines fonctions de coordination au niveau du Groupe des actions HSE et d'exécution des missions d'audits HSE dans tous les sites. Par ailleurs, des interventions seront menées conjointement avec le Contrôle Interne pour mesurer l'efficacité du processus Maintenance dans les sites.
- Par ailleurs, la Direction Générale de LISI a mis en place une gestion de trésorerie centralisée. Elle a pour principales fonctions de mettre en place un cash pooling mondial qui gère les flux et les excédents de trésorerie et contrôle les risques de taux et de change.
- Enfin, d'autres chantiers transversaux ont été poursuivis comme :
 - l'intégration de tableaux d'indicateurs de performance et de flux financiers dans le système unifié de gestion du Groupe,
 - le contrôle d'engagements des investissements majeurs,
 - le déploiement de la revue juridique de manière plus systématique,
 - la mise en place de la procédure de gestion de crise.
- Le Groupe juge comme satisfaisant les moyens dédiés à la maîtrise du contrôle interne. Les travaux d'audit interne se poursuivront donc sur le même rythme en 2012, une attention particulière sera portée sur les nouvelles entités intégrant le Groupe et sur les thèmes identifiés comme étant à risque.

Conclusion

Les interventions menées afin de renforcer le niveau de contrôle interne, ont conduit à des recommandations, validées et traitées par les responsables opérationnels concernés dans les délais fixés. Des missions de suivi permettent de s'assurer ultérieurement de leur concrète application.

Le Groupe s'inscrit ainsi dans une démarche de progrès permanent. En s'appuyant sur une connaissance toujours perfectible et une implication forte des responsables opérationnels dans les processus clés, elle facilite ainsi le développement et l'amélioration du contrôle interne dans le temps.

Gilles KOHLER
Président du Conseil d'Administration

.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ LISI

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société LISI et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Exincourt et Paris-La Défense, le 2 avril 2012
Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT

Pierre Burnel
Associé

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Henri-Pierre Navas
Associé

.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Exincourt et Paris-La Défense, le 2 avril 2012
Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT

Pierre Burnel
Associé

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Henri-Pierre Navas
Associé

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société LISI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La direction du Groupe LISI est amenée à retenir des jugements et estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs, les provisions, la valorisation des instruments financiers et les impôts différés, exposées dans les notes 2.2.2, 2.2.8.5,

2.2.14, 2.2.6 et 2.2.19.5 de l'annexe. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, revu par sondages les calculs effectués par la société, examiné la documentation disponible et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.2.7.1, 2.2.8.5 et 2.5.1.1 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes mentionnées ci-avant donnent une information appropriée.

La note 2.2.15 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et avantages au personnel fondés sur des actions. Ces engagements ont fait l'objet d'évaluations externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que les notes 2.2.15 et 2.5.4.2 de l'annexe aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Exincourt et Paris-La Défense, le 2 avril 2012
Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT

Pierre Burnel
Associé

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Henri-Pierre Navas
Associé

.5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LISI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation lorsque leur valeur d'usage s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, tel que décrit dans le paragraphe b « immobilisations financières » de la note 3.1 « Règles et méthodes

comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Exincourt et Paris-La Défense, le 2 avril 2012
Les Commissaires aux Comptes

EXCO CAP AUDIT

Pierre Burnel
Associé

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Henri-Pierre Navas
Associé

6 PROJET DE RÉSOLUTIONS

Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2012

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation de rachat par la société de ses propres actions ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Attribution gratuite d'actions ; autorisation à donner au Conseil d'Administration à procéder à cette attribution gratuite d'actions ;
- Pouvoirs ;
- Questions diverses.

Projet de résolutions

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution – Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 19 308 622 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé, ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des impôts, pour un montant global de 10 925 €.

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L.233-16 et suivants du Code de Commerce au 31 décembre 2011, faisant ressortir un bénéfice de 58 225 006 €.

Troisième résolution – Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce, approuve les éléments indiqués dans ce rapport.

Quatrième résolution – Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs en ce qui concerne l'exercice 2011, et de leur mandat aux Commissaires aux Comptes.

Cinquième résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

– bénéfice de l'exercice, soit la somme de	19 308 622 €
– augmenté du report à nouveau qui s'élève à la somme de	52 904 485 €
Soit, au total	72 213 107 €

constitue le bénéfice distribuable, que le Conseil d'Administration propose de répartir ainsi :

– aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de 1,30 € par action, soit la somme de	13 529 997 €
– au compte report à nouveau, le solde, soit la somme de	58 683 110 €

étant précisé que ce poste sera augmenté du montant des dividendes afférents aux actions possédées par la Société à la date de détachement du coupon.

Le dividende revenant à chaque action est de 1,30 €. Le montant du dividende éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du CGI pour les actionnaires y ayant droit est de 1,30 €.

En outre, l'Assemblée Générale reconnaît qu'il lui a été rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes, par action :

Exercice clos le 31 décembre 2008 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,20 €
Exercice clos le 31 décembre 2009 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 0,70 €
Exercice clos le 31 décembre 2010 :	dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1,05 €

Sixième résolution – Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme :

- annule l'autorisation d'achat donnée le 27 avril 2011 ;
- autorise, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, à procéder, par tous moyens, à des rachats de ses propres actions, représentant

jusqu'à 10 % du capital social de la société, correspondant à 1 078 649 actions, à l'exception de l'acquisition d'actions destinées à la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dont le nombre total sera limité à 5 % du capital soit 539 324 actions ;

- décide que les actions acquises auront les utilisations suivantes :
 - l'animation sur le marché du titre par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
 - consentir des options d'achat d'actions ou des attributions gratuites d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe ;
 - la conservation et la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
 - l'annulation des titres acquis sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée ultérieurement.

L'acquisition ou la cession des titres pourront être effectuées par tous moyens et à toute époque, et ce dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation d'instruments dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La société s'engage à rester en permanence dans les limites fixées par l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Cette autorisation s'appliquera dans les conditions suivantes :

- la société ne pourra pas acheter ses propres actions à un prix supérieur à 100 € hors frais d'acquisition,

Le montant maximal que LISI SA est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 100 €, s'élèvera à 69 984 500 €.

Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois, à compter de la présente Assemblée :

- donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation et dans les limites décidées ci-avant, pour passer tous ordres en Bourse, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes déclarations auprès de tous organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Septième résolution – Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale fixe le montant annuel des jetons de présence à répartir entre les administrateurs à la somme de 220 000 €.

Ce montant restera applicable jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes,

conformément aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce :

- autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires appartenant à la catégorie qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux de la société visés à l'article L.225-197-1, II° du Code de Commerce ainsi que les salariés et les mandataires sociaux de sociétés liées conformément aux dispositions de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, à une attribution gratuite d'actions de la société ;
- décide que le Conseil d'Administration déterminera le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement à chaque bénéficiaire, ainsi que les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution de ces actions ;
- décide que le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra excéder 300 000 actions soit 2,78 % du capital de la société à ce jour, sous réserve d'éventuels ajustements aux fins de maintenir les droits des attributaires, mais sans pouvoir dépasser la limite globale de 10 % du capital de la société à ce jour ;
- décide que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive, sous réserve de remplir les conditions ou critères éventuellement fixés par le Conseil d'Administration, au terme d'une période d'acquisition d'au moins deux années, durant cette période les bénéficiaires ne seront pas titulaires des actions qui leur auront été attribuées et les droits résultant de cette attribution seront incessibles ;
- décide qu'en cas de décès des bénéficiaires durant cette période de deux ans, les héritiers des bénéficiaires décédés pourront demander de bénéficier de l'attribution gratuite des actions dans un délai de 6 mois à compter du décès, les actions ne seront définitivement acquises par eux et ne leur seront remises qu'à l'issue de la période d'acquisition et sous réserve de réalisation des éventuelles conditions d'attribution fixées par le Conseil d'Administration ;
- décide que dans le cas où des actions sont attribuées gratuitement à des mandataires sociaux ou salariés de sociétés liées et que ces sociétés cesseraient d'être liées à la Société LISI SA pendant cette période de deux ans, le Conseil d'Administration de LISI SA pourra décider discrétionnairement de maintenir les droits d'attribution des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition sous réserve de la réalisation des autres conditions ;
- décide que pendant cette période de deux ans, en cas de licenciement ou de démission, de révocation pour les mandataires sociaux, les bénéficiaires perdent leurs droits à l'attribution gratuite des actions, en cas de départ à la retraite ou d'invalidité les obligeant à quitter leurs fonctions au sein de la société ou de la société liée, les bénéficiaires conserveront le droit à attribution gratuite des actions à la date d'acquisition fixée par le Conseil d'Administration sous réserve de la réalisation des autres conditions d'attribution ;
- prend acte qu'à l'issue de la période d'acquisition ci-dessus définie et sous réserve de remplir les conditions ou critères éventuellement fixés par le Conseil d'Administration, l'attribution gratuite des actions se réalisera au moyen d'actions existantes que la société aura acquis à cet effet selon les dispositions de l'article L.225-208 du Code de Commerce ;
- décide qu'à l'expiration de cette période de deux ans, les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais seront incessibles et devront être conservées par ces derniers durant une période minimum de deux ans ;

- délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation et d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en procédant à l'ajustement du nombre d'actions attribuées gratuitement en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition, pour décider si les mandataires sociaux peuvent céder les actions ainsi reçues préalablement à la fin de leur fonction ou pour fixer la quantité d'actions qu'ils devront conserver au nominatif jusqu'à la fin de leur fonction ;
- fixe à trente-six mois, à compter de ce jour, la durée de validité de la présente autorisation.

Neuvième résolution – Formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités, ainsi que tous dépôts et publications prescrits par la loi.

TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMF

La présente table permet d'identifier les informations à inclure dans le rapport annuel déposé comme document de référence.

Incorporation par référence des comptes 2009 et 2010

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2010 (D.10-0267).
- Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2011 (D.11-0342).

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809 / 2004	Chapitre	Page
1. Personnes responsables		
- Personnes responsables	1	6
- Déclarations des personnes responsables	1	6
2. Contrôleurs légaux des comptes		
- Noms et adresses des contrôleurs légaux des comptes	1	6
3. Informations financières sélectionnées		
- Informations financières historiques	1	9
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
4. Facteurs de risques	3 5	44 à 46 87 à 90
5. Informations concernant l'émetteur		
- Histoire et évolution de la société	1	11
- Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	1	12
- Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	1	12
- Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	1	12
- Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	1	6-12
- Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur	2 3	16 à 28 34
- Investissements	2	16 à 28

- Principaux investissements réalisés	3	34-41
	3	43-46-47
	4	75-76
- Principaux investissements en cours	3	48-49
- Principaux investissements que compte réaliser l'émetteur	NA	NA
6. Aperçu des activités		
- Principales activités	2	16-17
- Principaux marchés	2	16-17
- Événements exceptionnels	3	59
- Degré de dépendance aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	5	89-90
- Positionnement concurrentiel	2	16-17
7. Organigramme		
- Description du Groupe	1	7-8
- Liste des filiales importantes	3	42
	4	80
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
- Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées ou toute charge majeure pesant dessus	3	48-49
	4	75-76
- Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	3	53-54
	5	88-89
9. Examen de la situation financière et du résultat		
- Situation financière	2	18 à 28
	4	68-69
- Résultat	3	30 à 33
	4	70 à 73
- Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	3	41-43 à 46
	5	87 à 90
- Explication du changement du chiffre d'affaires ou des produits	2	18 à 22
- Stratégie ou facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	3	43 à 46
10. Trésorerie et capitaux		
- Informations sur les capitaux	3	33-52-53
	4	68-73
	6	92 à 95
- Source et montants des flux de trésorerie	3	32
	4	72
- Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	3	44-45-50-55 à 57
	4	77
- Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	NA	NA
- Informations concernant les sources de financement attendues pour réaliser les investissements prévus	3	64
11. Recherche et développement, brevets et licences	3	48-49-59
12. Informations sur les tendances		
- Principales tendances ayant affecté la production depuis la fin du dernier exercice	2	18 à 28
	4	68-69
- Engagement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	3	64-65
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA	NA

14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale		
- Organes d'administration et de direction	6	104 à 107
- Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	6	107
15. Rémunération et avantages		
- Montant de la rémunération et avantages en nature	3	63
	4	80
	6	108 à 110
- Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites, ou d'autres avantages	3	54-55-63
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
- Date d'expiration des mandats actuels	6	104 à 107
- Contrat de service liant les membres des organes d'administration	NA	NA
- Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	6	99-100-104
- Conformité au gouvernement d'entreprise en vigueur	6	97 à 99
17. Salariés		
- Nombre de salariés	2	16-17-20-23 à 28
	4	80
	6	100
- Participation et stock-options	3	63
	6	100 à 103-108-110
- Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	6	100 à 103-108-110
18. Principaux actionnaires		
- Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	1	9
	6	94-95
- Existence de droits de vote différents	1	12-13
	6	94
- Détention ou contrôle de l'émetteur, directement ou indirectement	1	9
	6	94
- Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
19. Opérations avec des apparentés	3	63
	4	79-80
	6	95-96
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
- Informations financières historiques	4	81
- Informations financières pro forma	NA	NA
- Etats financiers	4	70 à 73
- Vérification des informations historiques annuelles	NA	NA
- Date des dernières informations financières	NA	NA
- Informations financières intermédiaires	NA	NA
- Politique de distribution des dividendes	3	53
	4	68-69-81
	6	93
	7	119
- Procédures judiciaires et d'arbitrage	NA	NA
- Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice	NA	NA
21. Informations complémentaires		
- Capital social	6	92 à 95
	3	52-53
	1	9
- Acte constitutif et statuts	1	12-13

22. Contrats importants	5	89
23. Informations provenant de tiers, déclaration d'experts et déclaration d'intérêts	7	112 à 118
24. Documents accessibles au public	1	6-13
25. Informations sur les participations	4	79-80

LISI AEROSPACE

Immeuble Central Seine
46-50 Quai de la Rapée
CS 11233
F - 75583 PARIS Cedex 12
Tél : +33 (0)1 40 19 82 00
Fax : + 33 (0)1 40 19 82 01
Site Internet : www.lisi-aerospace.com

LISI AUTOMOTIVE

28, Faubourg de Belfort
BP 19
F - 90101 DELLE Cedex
Tél : +33 (0)3 84 58 63 00
Fax : +33 (0)3 84 58 63 02
Site Internet : www.lisi-automotive.com

LISI MEDICAL

19 Chemin de la Traille
Neyron
F - 01701 MIRIBEL
Tél : +33 (0)4 78 55 80 00
Fax : +33 (0)4 72 25 81 61
Site Internet : www.lisi-medical.com

LISI

Immeuble Central Seine
46-50 Quai de la Rapée
CS 11233
F - 75583 PARIS Cedex 12
Siège social
Le Millenium
18 rue Albert Camus
BP 431
F – 90008 BELFORT Cedex
Tél : +33 (0)3 84 57 00 77
Fax : +33 (0)3 84 57 02 00
Site Internet : www.lisi-group.com

lisi

LINK SOLUTIONS FOR INDUSTRY